



**RAPPORT DU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL AUX MINISTRES**
2016

Rapport du Secrétaire général aux ministres

2016

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Crédits photo:

Toutes les photo sont © OCDE sauf:

© OCDE et Ambassade de la Colombie (page 20); et Architects of Group Genius (page 67); et Belga Photo, Benoit Doppagne (page 51); et Catherine Bremer (page 29); et Hervé Cortinat (pages 5, 6, 7, 21, 22, 44, 47, 52, 57, 59, 61); et Julien Daniel (pages 4, 6, 7, 17, 26, 38); et Michael Dean (page 16); et Gouvernement de l'Estonie (page 30); et Gouvernement de l'Indonésie (page 24); et Marco Illuminati (pages 19, 41, 46, 49, 54, 55, 58, 125); et Matthieu de Martignac (pages 4, 5, 6, 45, 56); et Christian Moutarde (page 87); et Présidence du Pérou (page 27); et Victor Tonelli (page 53); et Présidence de la Tunisie (page 23); et Zineb Ruppert (page 18); et Andrew Wheeler (page 9, 28).

© Anadolu Agency, Volkan Furuncu (page 7)

© Clemens Güdel (page 35)

© Département des finances de l'Irlande (page 25)

© Gouvernement fédérale allemand (page 6)

© Matthieu de Martignac (page 56: photo 2)

© Ministry of Science, ICT and Future Planning Korea (page 7)

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2016

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

Table des matières

Lettre du Secrétaire général	4	Bureau du Sherpa et Unité de la gouvernance mondiale	90
Rétrospective de l'année 2015	6	Direction de la coopération pour le développement	92
À PROPOS DE L'OCDE		Département des affaires économiques	94
L'OCDE en bref	10	Direction de l'éducation et des compétences	96
Cabinet du Secrétaire général	12	Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales	98
Organigramme	14	Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local	100
Financement de l'OCDE	16	Direction de l'environnement	102
RÉUNION DU CONSEIL AU NIVEAU DES MINISTRES		Direction des affaires financières et des entreprises	104
Orientations stratégiques du Secrétaire général pour 2016 et au-delà	18	Direction de la gouvernance publique et du développement territorial	106
Réunion du Conseil au niveau des ministres 2015		Direction de la science, de la technologie et de l'innovation	108
Conclusions politiques	44	Direction des statistiques	110
Réunion du Conseil au niveau des ministres 2015		Centre de politique et d'administration fiscales	112
Résumé de la Présidence	50	Direction des échanges et de l'agriculture	114
Groupe de la stratégie globale 2015		Direction des relations extérieures et de la communication	116
Résumé de la Présidence	60	Secrétariat des relations mondiales	118
ACTIVITÉS PRINCIPALES		Direction exécutive	120
Activités du Secrétaire général en 2015	68	Audit interne et Évaluation	121
Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC)	72	Direction des affaires juridiques	122
Tous à bord pour la croissance inclusive	73	Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif	123
Prochaines générations : comment prévenir les inégalités au moment de la vieillesse	74	Prospective stratégique	124
Nouvelle Stratégie pour l'innovation	75	ORGANES SPÉCIAUX DE L'OCDE ET AUTRES ENTITÉS SPÉCIALES	
Nouvelles sources de croissance : le capital intellectuel	76	Centre de développement de l'OCDE	126
La Stratégie sur les compétences	77	Agence internationale de l'énergie	127
Mise en œuvre de la Stratégie pour une croissance verte	78	Agence pour l'énergie nucléaire	128
L'Initiative de l'OCDE pour la parité	79	Groupe d'action financière	130
La Stratégie pour le développement et sa contribution à la concrétisation des ODD	80	Forum international des transports	131
Aligner les politiques pour la transition vers une économie bas carbone	81	Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales	132
Migrations et intégration	82	Partenariat statistique au service du développement au XXI ^e siècle	133
Les échanges et l'investissement, chaînes mondiales de valeur	83	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest	134
Collaboration fiscale internationale	84	Comité consultatif économique et industriel	136
L'Initiative du vivre mieux de l'OCDE	85	Commission syndicale consultative	137
DIRECTIONS			
Cabinet du Secrétaire général	88		

Lettre du Secrétaire général



Tout au long de l'année 2015, l'OCDE est restée en première ligne des efforts déployés pour bâtir un monde plus fort, plus sain et plus juste, en plaçant nos travaux et nos normes au cœur de l'action résolue de la communauté internationale en vue d'améliorer la mondialisation et de rétablir le dynamisme économique. Nous avons également continué à placer le bien-être des personnes au centre de nos priorités, notamment à travers de nouvelles études des liens entre croissance et inégalités. Nous avons poursuivi nos travaux visant à promouvoir une croissance inclusive et durable, à renforcer la gouvernance et à reconstruire la cohésion sociale et la confiance des citoyens dans leurs institutions. Rien sans doute n'illustre mieux ce dernier aspect que nos efforts pour créer un système fiscal international plus transparent, couronnés par l'accord historique sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) et l'échange automatique de renseignements. En novembre, les programmes de

déclaration spontanée lancés par certains pays leur avaient déjà permis de recueillir 48 milliards EUR de recettes supplémentaires.

Lorsque le **Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon**, s'est rendu à l'OCDE en avril, il a souligné que l'année 2015 avait été la plus importante de l'histoire des Nations Unies. Notre Organisation est fière d'avoir contribué à cet agenda international sans précédent par le soutien qu'elle a apporté à la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement en juillet, aux Objectifs de développement durable approuvés à New York en septembre, et à l'accord conclu à la Conférence COP21 tenue à Paris en décembre, dont notre rapport sur le financement climatique a été un élément pivot. Nous regardons 2016 avec la ferme conviction que la réussite de ces accords historiques sera conditionnée par leur bonne mise en œuvre. L'OCDE est prête à y contribuer avec ses indicateurs,

ses comparaisons internationales et son expérience éprouvée de la conception et de la mise en œuvre de politiques et pratiques.

Notre engagement auprès du G20 et du G7 est emblématique à cet égard. En 2015, nous avons soutenu les présidences turque et allemande, et nous prêtons déjà notre concours à la Chine et au Japon pour que leur présidence du G20 et du G7 en 2016 soit encore plus fructueuse. Notre aptitude à influencer sur l'agenda mondial n'a d'égale que nos conseils ciblés en matière d'action publique et le soutien que nous apportons à nos membres et partenaires. Tout au long de l'année, des pays comme la Grèce, la France, l'Italie, le Mexique, la Slovénie ou le Canada, et beaucoup d'autres encore, nous ont sollicités pour les aider à faire avancer quelques-unes de leurs réformes.

Le nombre croissant de dirigeants venant à l'OCDE nous conforte également dans le rôle « d'institution incontournable » auprès de laquelle chercher des conseils sur



les politiques afin de promouvoir la croissance, le développement et le bien-être. Tout au long de l'année 2015, nous avons accueilli 19 chefs d'État et de gouvernement, dont le **Président Hollande**, le **Président Obama** et le **Premier ministre Li Keqiang**. Bien d'autres ministres, fonctionnaires de haut rang ou leaders d'opinion ont assisté à nos réunions et séminaires, non seulement à Paris, mais partout dans le monde. Notre rayonnement mondial, auprès de 147 pays non membres, s'est également amplifié avec l'ouverture officielle de discussions d'adhésion avec le Costa Rica et la Lituanie, et les avancées encourageantes de notre collaboration avec la Chine, le Brésil et l'Indonésie, où nous avons ouvert un bureau de l'OCDE.

Nous montrons en outre de plus en plus l'aptitude de l'Organisation à mobiliser rapidement ses connaissances pour appréhender et traiter de nouveaux défis exigeant une réponse immédiate. La crise des réfugiés en Europe nous a mis à l'épreuve à cet égard, et nous avons réussi à y répondre promptement en nous appuyant sur plus de 40 ans d'expérience dans le domaine des migrations, et sur nos récents travaux sur les indicateurs d'intégration et les pratiques

optimales. Nous avons également apporté une réponse sans appel à la barbarie qui a frappé notre ville hôte elle-même, Paris, au cours de l'année.

La Semaine de l'OCDE 2015, présidée par les Pays-Bas, sur le thème « Libérer l'investissement pour une croissance durable et l'emploi », a été très constructive. Nous avons actualisé notre Stratégie pour l'innovation et notre Cadre d'action pour l'investissement, présenté un rapport conjoint OCDE/AIE/FIT/AEN sur les moyens de parer au défi du changement climatique, *Aligner les politiques pour une économie bas carbone*, et adopté les Principes de l'OCDE sur la gestion de l'eau. Nos travaux sur l'inclusivité ont beaucoup avancé avec l'initiative *Tous ensemble au service de la croissance inclusive*, suivie du lancement du Centre de l'OCDE pour les opportunités et l'égalité (COPE). Enfin, avec le *Rapport de synthèse NAEC*, nous avons continué à distiller un « état d'esprit » NAEC dans tous nos travaux.

Nous avons également continué cette année d'améliorer notre communication, notre visibilité et notre impact ainsi que nos pratiques de gestion et d'administration pour faire de l'OCDE une organisation en



pointe dans ce domaine. Outre de renforcer encore la passation des marchés, les ressources humaines, la gestion financière, et les systèmes d'audit et d'évaluation, nous avons pris la décision de regrouper nos espaces de bureau autour de deux sites principaux – OCDE (La Muette) et OCDE (Boulogne) – objectif auquel nous aspirons depuis longtemps, ce qui optimise nos ressources et peut nourrir l'esprit de transversalité, de coopération et de synergie que nous cherchons à promouvoir.

Nous voyons 2016 comme l'année où débute la mise en œuvre de nombre de ces accords. D'autres initiatives verront le jour. Je suis certain que nous serons à la hauteur de la tâche. Je suis honoré de la confiance que m'ont témoignée les membres en renouvelant mon mandat à la tête de l'OCDE jusqu'en 2021. Nous continuerons d'œuvrer sans relâche pour les aider à faire face à leurs priorités et à celles de la communauté internationale. Ensemble, nous pouvons continuer de concevoir, élaborer et mettre en œuvre des « politiques meilleures pour une vie meilleure ». ■


Angel Gurría



Rétrospective de l'année 2015



Le Secrétaire général se joint à d'autres leaders internationaux à Paris pour la marche républicaine contre le terrorisme.

11 janvier

9 février

Réformes économiques 2015 : Objectif croissance est lancé à la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G20 à Istanbul.

Lancement du dernier rapport de l'OCDE sur les inégalités : *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous.*

La Semaine de l'OCDE met l'accent sur le thème de la libéralisation de l'investissement.

L'Institute of New Economic Thinking tient sa conférence annuelle à l'OCDE.

Lancement de la première édition de la publication *OECD Business and Finance Outlook*.

8 avril

21 mai

1^{er} juin

24 juin

Janvier

12 mars

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, rend visite à l'OCDE.



Visite du Premier ministre grec Alexis Tsipras à l'OCDE.



28 avril

Le mandat du Secrétaire général est renouvelé jusqu'en 2021.

26 mai

La Chancelière Angela Merkel accueille le Secrétaire général au Sommet du G7 à Elmau, Allemagne.



8 juin



Les leaders du G20 approuvent les travaux OCDE/G20 portant sur le Projet BEPS, la gouvernance d'entreprise et le financement des PME. Ils donnent mandat à l'OCDE pour assurer une surveillance de la croissance et des investissements du G20 ainsi que pour promouvoir la croissance inclusive, en se concentrant en particulier sur la qualité des emplois, la parité, les jeunes et la question des compétences.



Visite du Président des États-Unis, Barack Obama, à l'OCDE.



Les premiers membres du personnel déménagent vers le bâtiment OCDE Boulogne.

13 juillet

L'OCDE et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) lancent le projet Inspecteurs des impôts sans frontières lors de la conférence internationale sur le financement du développement d'Addis-Abeba.

7 octobre

Climate Finance in 2013-14 and the USD 100 Billion Goal, un rapport établi en collaboration avec Climate Policy Initiative, est présenté à Lima.

15-16 novembre

1^{er} décembre

4 décembre

Décembre

1^{er} juillet

La publication annuelle *Perspectives des migrations internationales* rend compte de la crise migratoire en Europe.

22 septembre

Visite du Premier ministre chinois Li Keqiang à l'OCDE alors que la République populaire de Chine rejoint le Centre de développement de l'Organisation.



L'OCDE participe au Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption des Objectifs de développement durable à New York.

26 septembre

13 octobre

20 octobre

27 octobre

Réunion au niveau ministériel sur le thème « La gouvernance publique au service de la croissance inclusive » à Helsinki.

12 décembre

Accord conclu lors de la COP21 à Paris.

Réunion ministérielle du Comité de l'OCDE des politiques scientifiques et technologiques à Daejeon.



5^e Forum mondial sur les « Statistiques, connaissance et politiques » à Guadalajara.

À PROPOS DE L'OCDE



L'OCDE en bref

www.oecd.org/apropos

L'OCDE est un forum où les gouvernements travaillent ensemble à rechercher des solutions à des problèmes communs, à partager leurs expériences et à identifier les meilleures pratiques afin de promouvoir des « politiques meilleures pour une vie meilleure ».

Depuis plus de 50 ans, l'OCDE a contribué à élaborer des normes mondiales, des conventions internationales, des accords et des recommandations dans des domaines tels que, notamment, la gouvernance et la lutte contre la corruption, la responsabilité des entreprises, le développement, l'investissement international, la fiscalité et l'environnement pour ne citer que quelques exemples. L'OCDE s'appuie sur

la coopération, le dialogue, le consensus et les examens entre pairs pour faire avancer sa vision d'une économie et d'une société mondiale plus fortes, plus propres et plus justes.

L'OCDE aide les responsables publics à identifier les enjeux et à y faire face par des mesures appropriées. Elle dispense également des conseils sur presque tous les aspects de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, et représente, au niveau mondial, l'une des plus importantes et plus fiables sources de données statistiques comparables sur les questions économiques et commerciales, l'emploi, l'éducation, la santé, les questions sociales, les migrations, l'environnement et bien d'autres domaines. Elle mène sa mission grâce à plus de 200 comités

et groupes de travail d'experts nationaux et de décideurs, ainsi qu'à un Secrétariat permanent de grande qualité.

L'OCDE compte 34 pays membres et a engagé des discussions en vue de l'adhésion avec la Colombie, le Costa Rica, la Fédération de Russie¹, la Lettonie et la Lituanie. L'Afrique du Sud, le Brésil, la République populaire de Chine, l'Inde et l'Indonésie sont des Partenaires clés de l'OCDE. L'OCDE collabore également avec plus d'une centaine d'autres économies, dont beaucoup participent aux travaux de ses comités et adhèrent à ses instruments. Enfin, l'OCDE héberge les secrétariats de plusieurs programmes internationaux. ■

1. Les activités liées au processus d'adhésion de la Fédération de Russie à l'OCDE sont reportées pour le moment.



Pays membres de l'OCDE : Ambassadeurs auprès de l'OCDE* et dates d'adhésion

www.oecd.org/fr/apropos/membresetpartenaires

Allemagne	Son Excellence M. Matei Hoffmann	1961
Australie	Son Excellence M. Brian Pontifex	1971
Autriche	Son Excellence Mme Marlies Stubits-Weidinger	1961
Belgique	Son Excellence M. Jean-Joël Schittecatte	1961
Canada	Son Excellence Mme Michelle d'Auray	1961
Chili	Son Excellence Mme Claudia Serrano	2010
Corée	Son Excellence M. Jong-Won Yoon	1996
Danemark	Son Excellence M. Klavs A. Holm	1961
Espagne	Son Excellence M. José Ignacio Wert	1961
Estonie	Son Excellence M. Marten Kokk	2010
États-Unis	Son Excellence M. Daniel Yohannes	1961
Finlande	Son Excellence M. Okko-Pekka Salmimies	1969
France	Son Excellence M. Pierre Duquesne	1961
Grèce	Son Excellence M. George Krimpas	1961
Hongrie	Son Excellence M. Zoltán Cséfalvay	1996
Irlande	Son Excellence M. Michael Forbes	1961
Islande	Son Excellence Mme Berglind Ásgeirsdóttir	1961
Israël	Son Excellence M. Carmel Shama-Hacohen	2010
Italie	Son Excellence M. Gabriele Checchia	1962
Japon	Son Excellence M. Kazuo Kodama	1964
Luxembourg	Son Excellence M. Paul Dühr	1961
Mexique	Son Excellence M. Dionisio Pérez-Jácome Friscione	1994
Norvège	Son Excellence Mme Elin Østebø Johansen	1961
Nouvelle-Zélande	Son Excellence M. James Kember	1973
Pays-Bas	Son Excellence M. Noé van Hulst	1961
Pologne	Son Excellence M. Jakub Wiśniewski	1996
Portugal	Son Excellence M. Paulo Vizeu Pinheiro	1961
République slovaque	M. Juraj Tomáš (<i>Chargé d'Affaires a.i.</i>)	2000
République tchèque	Son Excellence M. Pavel Rožsypal	1995
Royaume-Uni	Son Excellence M. Christopher Sharrock	1961
Slovénie	Son Excellence M. Iztok Jarc	2010
Suède	Son Excellence Mme Annika Markovic	1961
Suisse	Son Excellence M. Ulrich Lehner	1961
Turquie	Mme Zeynep Savaş Suca (<i>Chargée d'Affaires a.i.</i>)	1961
Union européenne	Son Excellence Mme Maria Francesca Spatolisano	1961

* au 19 avril 2016

Candidats à l'adhésion

www.oecd.org/fr/apropos/elargissement.htm

Colombie
Costa Rica
Lettonie
Lithuanie
Fédération de Russie¹

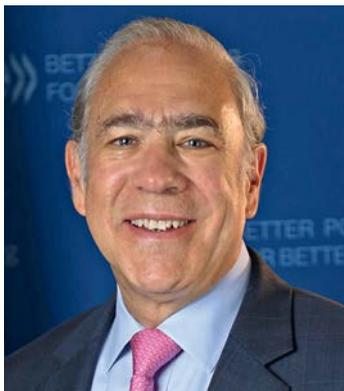
1. Les activités liées au processus d'adhésion de la Fédération de Russie à l'OCDE sont reportées pour le moment.

Partenaires clés

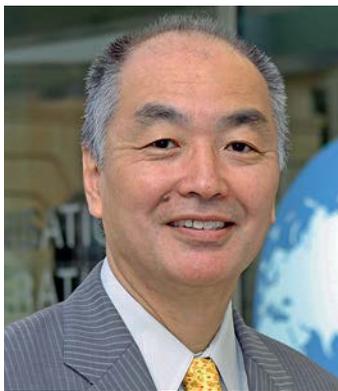
www.oecd.org/fr/apropos/membresetpartenaires

Afrique du Sud
Brésil
Chine, République populaire de
Inde
Indonésie

Cabinet du Secrétaire général



Depuis 2006, le Secrétaire général de l'OCDE, **Angel Gurría**, s'attache à renforcer la pertinence de l'OCDE à l'échelle mondiale autour de sa mission – promouvoir des « politiques meilleures pour une vie meilleure ». Il a conduit la transformation de l'OCDE en une organisation plus réactive et efficace, au service d'une croissance résiliente, inclusive et durable. Il a été l'artisan d'une OCDE plus ouverte et inclusive en resserrant les liens avec les pays émergents et en développement, avec d'autres organisations internationales, et avec le G7 et le G20. M. Gurría a aussi renforcé le rôle de l'OCDE en matière de défense des réformes structurelles et de promotion d'une pensée économique nouvelle, en lançant des initiatives majeures portant sur la Croissance verte, l'égalité hommes-femmes, les Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) et la Croissance inclusive. En reconnaissance de ses réalisations, les 34 pays membres de l'OCDE ont décidé de renouveler son mandat, pour la troisième fois consécutive, pour la période 2016-2021.



Le Secrétaire général adjoint **Rintaro Tamaki**, ancien vice-ministre des Finances pour les affaires internationales au sein du ministère des Finances japonais, a été nommé le 1^{er} août 2011. Il assure la direction stratégique de la politique de l'OCDE concernant l'environnement, la croissance verte, la fiscalité, les affaires financières et les entreprises, et la lutte contre la corruption, et représente l'OCDE aux réunions du Conseil de stabilité financière.



La Secrétaire générale adjointe **Mari Kiviniemi** a rejoint à l'OCDE en août 2014. Elle assure la supervision stratégique des travaux de l'OCDE sur l'efficacité et l'efficacité de la gouvernance, le développement territorial, les échanges et l'agriculture, et les statistiques. Elle est également responsable de l'Initiative du vivre mieux. Mari Kiviniemi a été Premier ministre de Finlande de 2010 à 2011, et membre du Parlement de 1995 à 2014. Auparavant, elle avait été ministre de l'Administration publique et des collectivités locales, ministre du Commerce extérieur et du développement, et ministre des Affaires européennes.



Stefan Kapferer a occupé les fonctions de Secrétaire général adjoint jusqu'au 30 avril 2016. Il était auparavant Secrétaire d'État au ministère fédéral allemand des Affaires économiques et de l'Énergie et Secrétaire d'État au ministère fédéral de la Santé. Il a appuyé les travaux de l'OCDE sur le capital humain et social, la Stratégie sur les compétences, les PME et le développement local, la Stratégie en faveur de la parité, la santé ainsi que le Centre pour l'entrepreneuriat.



Le Secrétaire général adjoint **Douglas Frantz**, ancien Secrétaire d'État adjoint aux affaires publiques au sein du Département d'État des États-Unis, a pris ses fonctions le 2 novembre 2015. À ce titre, il contribue activement à l'orientation stratégique du programme de l'OCDE pour le développement, notamment dans le cadre de la coopération avec les Nations Unies en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable d'ici à 2030. Il supervise, en plus des initiatives régionales de l'OCDE en Asie du Sud-Est, dans la région MENA, en Amérique latine et en Afrique, toutes les activités liées aux relations mondiales de l'Organisation.



Gabriela Ramos est Directrice de Cabinet du Secrétaire général de l'OCDE et Sherpa pour le G20. Depuis 2006, elle conseille le Secrétaire général et lui apporte son concours pour la mise en œuvre de ses priorités stratégiques. Elle est responsable des contributions de l'Organisation à l'agenda mondial, qui inclut le G20 et le G7, et supervise la préparation de la réunion annuelle du Conseil au niveau des Ministres. Elle a contribué au lancement d'initiatives majeures de l'OCDE sur l'égalité homme-femme, les compétences et le développement, et a aussi lancé et supervise les Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) et les initiatives autour de la Croissance inclusive. Elle encadre aussi les travaux de la Direction de l'éducation et des compétences.

Organigramme

www.oecd.org/fr/apropos/listedesdepartementsetorganes.htm

SECRETARIAT GÉNÉRAL

SECÉTAIRE GÉNÉRAL
Angel Gurría

Cabinet du Secrétaire général
Gabriela Ramos, Directrice de Cabinet et Sherpa
pour le G20, NAEC, Croissance inclusive

**Chef Économiste et Chef du Département
des affaires économiques**
Catherine Mann

Secrétariat des relations mondiales
Marcos Bonturi, Directeur

Direction des affaires juridiques
Nicola Bonucci, Directeur et Coordinateur adhésion

**Direction des relations extérieures
et de la communication**
Anthony Gooch, Directeur

Audit interne et évaluation
Lucy Elliott, Directrice

Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif
Patrick van Haute, Directeur

SECÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS

Rintaro Tamaki
Durabilité environnementale et croissance
verte, Questions financières et fiscales

Mari Kiviniemi
Gouvernance, Échanges et Agriculture,
Statistiques, Développement territorial

Stefan Kapferer*
Politiques du marché du travail et
Politiques sociales, PME et Développement
local, Santé, Parité, Sciences et
Technologies

Douglas Frantz
Programme de l'OCDE pour le
développement et Relations mondiales

ORGANES SPÉCIAUX

**Centre de
développement**

Mario Pezzini
Directeur

**Agence internationale
de l'énergie**

Fatih Birol
Directeur exécutif

**Agence pour
l'énergie nucléaire**

William Magwood
Directeur général

* M. Kapferer était Secrétaire général adjoint jusqu'au 30 avril 2016

Juin 2016

DIRECTIONS

<p>Département des affaires économiques</p> <p>Alvaro Pereira Directeur, Études nationales</p> <p>Christian Kastrop Directeur, Études de politique économique</p>	<p>Direction des affaires financières et des entreprises</p> <p>Adrian Blundell-Wignall Directeur</p>	<p>Direction de la coopération pour le développement</p> <p>Mario Pezzini Directeur par intérim</p>	<p>Direction des échanges et de l'agriculture</p> <p>Ken Ash Directeur</p>	<p>Direction de l'éducation et des compétences</p> <p>Andreas Schleicher Directeur</p>
<p>Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales</p> <p>Stefano Scarpetta Directeur</p>	<p>Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local</p> <p>Miriam Koreen Directrice par intérim</p>	<p>Direction de l'environnement</p> <p>Simon Upton Directeur</p>	<p>Direction exécutive</p> <p>Anthony Rottier Directeur</p>	<p>Direction de la gouvernance publique et du développement territorial</p> <p>Rolf Alter Directeur</p>
<p>Centre de politique et d'administration fiscales</p> <p>Pascal Saint-Amans Directeur</p>	<p>Direction de la science, de la technologie et de l'innovation</p> <p>Andrew Wyckoff Directeur</p>	<p>Direction des statistiques</p> <p>Martine Durand Directrice</p>		

ENTITÉS SPÉCIALES

<p>Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest</p> <p>Laurent Bossard Directeur</p>	<p>Forum international des transports</p> <p>José Viegas Secrétaire général</p>	<p>Groupe d'action financière</p> <p>David Lewis Secrétaire exécutif</p>	<p>Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle</p> <p>Johannes Jütting Chef du Secrétariat</p>	<p>Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales</p> <p>Björn Gillsäter Directeur du Secrétariat</p>
---	--	---	---	--



Courriel: PBF.Info@oecd.org

Financement de l'OCDE

L'Organisation conduit ses activités de planification, d'établissement du budget et de gestion financière selon une approche axée sur les résultats, en déterminant quels sont les effets sur l'action publique recherchés en priorité par ses membres, en déployant les ressources avec flexibilité pour obtenir ces résultats dans un contexte d'évolutivité du programme de travail, et en évaluant l'exécution du budget a posteriori.

Le budget de l'OCDE et la teneur de son programme de travail sont établis tous les deux ans par l'organe directeur de l'Organisation (le Conseil) à partir des recommandations du Secrétaire général. Le budget 2016 s'élève à 370 millions EUR, augmenté d'environ un tiers par des contributions volontaires, ressources extra-budgétaires planifiées mais variables, qui sont fournies principalement par des institutions et organismes publics.

Les états financiers de l'OCDE sont préparés conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et vérifiés par des auditeurs externes choisis parmi les institutions supérieures de contrôle des finances publiques des pays membres de l'OCDE. Les états financiers de l'Organisation sont publiés sur le site Internet de l'OCDE.

Contributions obligatoires des pays membres pour 2016

Tous les pays membres contribuent aux résultats financés par la Partie I du budget, qui représente 53 % du budget total de l'Organisation. La Partie II, dont les résultats intéressent un nombre plus restreint de membres ou touchent à des domaines particuliers de l'action publique non couverts par la Partie I, représente quant à elle 27 % du budget total. Le reste correspond à divers autres budgets, dont le budget des pensions et les budgets spéciaux. Le calcul des contributions à la Partie I repose à la fois sur la répartition d'un montant à parts égales entre tous les pays membres et sur l'application d'un barème tenant compte de la taille relative de ces pays (suivant le critère du revenu national). Les programmes de Partie II sont financés selon un barème ou autres dispositifs convenus entre les pays participants. ■

www.oecd.org/fr/apropos/budget

RÉUNION DU CONSEIL AU NIVEAU DES MINISTRES



Orientations stratégiques du Secrétaire général pour 2016 et au-delà

L'année dernière, les membres ont renouvelé mon mandat à la tête de l'OCDE jusqu'en 2021. Ce renouvellement se fondait, entre autres, sur mon Projet pour consolider et poursuivre la transformation de l'OCDE à l'horizon 2021 (Agenda « 21 pour 21 », voir Annexe à la fin de cette section), qui a été une base de départ utile aux discussions relatives aux priorités de l'Organisation à moyen et à long terme.

Un an plus tard, l'Agenda « 21 pour 21 » conserve toute sa pertinence. Il énonce un ensemble défini d'objectifs

et expose une vision présentant l'OCDE comme une organisation vraiment mondiale dotée des outils et de la capacité d'aider les pays à faire face aux défis d'aujourd'hui. Notre Organisation doit travailler avec d'autres pour élaborer un nouveau discours sur la croissance s'articulant autour du bien-être des citoyens et de la durabilité environnementale, et aider les pays à concevoir, mettre en œuvre et suivre les réformes engagées pour améliorer tant la productivité que l'inclusivité. Elle doit apporter son soutien aux pays pour qu'ils tirent

pleinement profit du numérique et de la Prochaine révolution de la production, et soient prêts à relever certains des grands défis qui se font jour, comme les migrations internationales. Elle doit continuer de renforcer sa position d'acteur mondial de premier plan et soutenir la réalisation et la mise en œuvre des accords conclus sur la scène internationale dans divers forums de négociation. Elle doit continuer d'intégrer l'état d'esprit NAEC (Nouvelles approches face aux défis économiques) dans tous ses travaux. Elle devrait continuer de recenser et



Xavier Bettel, Premier ministre du Luxembourg, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, au lancement de l'Étude économique de l'OCDE pour le Luxembourg, mars 2015



Jim Yong Kim, Président du Groupe de la Banque mondiale ; Justin Trudeau, Premier ministre du Canada ; Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne ; et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE (de gauche à droite) ; lors de la réunion de la COP21 portant sur le leadership en matière de tarification du carbone, novembre 2015

d'exploiter les synergies pour venir à bout du cloisonnement des politiques et offrir en temps utile des conseils pertinents sur des questions de plus en plus complexes et interconnectées.

Les Orientations stratégiques que je propose cette année aux Ministres pour 2016 et au-delà sont basées sur le contenu de cet agenda, et s'appuient sur les résultats de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres de 2015, sur les discussions engagées au Conseil sur le Programme de travail et Budget 2017-18, ainsi que sur les discussions que j'ai pu avoir avec des dirigeants et différentes parties prenantes.

L'environnement mondial appelle à une action d'urgence

Huit ans après la crise, la panoplie de mesures mises en œuvre n'a pas produit les effets escomptés. Les pressions qui pèsent sur la reprise mondiale – le

tassement prolongé de l'activité dans les économies émergentes, la demande mondiale anémique, la faible croissance des échanges et de l'investissement, l'instabilité des marchés financiers et les conséquences sociales de la crise – s'intensifient. De plus en plus, nous évoluons dans un environnement où la croissance fait défaut. Parallèlement, le fléchissement de la croissance de la productivité menace de devenir structurel, et certains signes montrent que la mécanique de la diffusion des technologies se grippe.

Les préoccupations au sujet du bien-être des citoyens demeurent centrales. Dans de nombreux pays, les citoyens n'ont pas vu leurs revenus augmenter depuis plusieurs années. La montée des inégalités de revenu et de patrimoine observée ces dernières décennies reste problématique, de même que d'autres formes d'inégalités qui restreignent les opportunités. Dans les pays de l'OCDE, près de 40 millions de personnes sont privées d'emploi et, s'il est attendu

que le chômage continue de fléchir au cours des mois à venir, il demeurera au-dessus de 20 % dans les pays les plus touchés. Qui plus est, le chômage des jeunes reste supérieur à ses niveaux d'avant la crise dans presque tous les pays de l'OCDE. Les possibles affaires de corruption, d'escroquerie, de fraude et d'évasion fiscales qui ont récemment reçu un large écho montrent que nous devons accélérer nos efforts pour renforcer la gouvernance mondiale.

Dans les mois venant de s'écouler, des conflits et une insécurité qui perdurent ont placé de nombreux pays de l'OCDE au cœur de la plus grave crise des réfugiés de l'histoire récente. Des migrations humanitaires d'une telle ampleur s'assortissent de toute une série de difficultés pour les systèmes d'intégration, et pour les communautés d'accueil, dans leur capacité à aider les réfugiés et leurs enfants à trouver leur place sur le marché du travail, dans les systèmes éducatifs et dans la société au sens large.



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Juan Manuel Santos, Président de la Colombie, à la présentation du rapport de l'OCDE, *Colombia Policy Priorities for Inclusive Development*, janvier 2015

Les réalisations de l'année dernière sur la scène internationale doivent maintenant être traduites en actions

Au cours de l'année écoulée, un certain nombre d'événements significatifs ont marqué la scène internationale. Des accords importants sur les Objectifs de développement durable (ODD) et sur le changement climatique (COP21) ont reflété un consensus international certain, tout comme les conférences sur le financement du développement (Addis-Abeba), sur la résilience (Sendai) et le commerce (Nairobi).

En 2015, l'OCDE a contribué – avec le concours du G20 et d'autres instances – à une vaste refonte du système fiscal international grâce au projet sur l'érosion de la base d'imposition et le

transfert de bénéfices (BEPS), et à nos travaux sur l'échange automatique de renseignements à des fins fiscales.

La communauté internationale – et l'OCDE – doivent désormais s'atteler à la mise en œuvre de ces programmes.

Les grandes priorités pour 2016-17

Dans ce contexte, je continuerai de guider l'Organisation pour concrétiser la vision exposée dans l'Agenda « 21 pour 21 ». Parmi les grandes priorités à retenir pour 2016-17 et au-delà, il s'agira notamment de :

- Soutenir et approfondir les efforts visant à œuvrer « au niveau national » en nous efforçant de renforcer l'utilité et la pertinence

de l'Organisation pour les membres et les Partenaires clés. Il s'agit notamment de continuer de renforcer les travaux que mène l'Organisation pour appuyer la conception et la mise en œuvre des politiques au niveau national, et d'ancrer ces efforts sur des outils et des approches pluridisciplinaires enrichis.

- Poursuivre nos efforts pour bâtir un nouveau discours sur la croissance centré sur le bien-être des citoyens. Il s'agit notamment d'examiner plus avant les aspects redistributifs des conseils que nous prodiguons, et de focaliser notre réflexion sur les jeunes, les femmes, les seniors, les enfants, et les migrants, ainsi que sur le rôle des compétences et l'articulation productivité-inclusivité.
- Mener des débats quant aux politiques à suivre sur des questions

nouvelles, tout en renforçant notre aptitude à les appréhender et à y répondre. Il s'agit notamment de poursuivre les efforts visant à intégrer les tendances et les mégatendances observées dans les travaux de l'Organisation, en particulier à développer notre compréhension de la révolution numérique et de ses implications, ainsi que de la question de la qualité des emplois.

- Faire avancer des aspects substantiels de l'agenda mondial et soutenir une action collective. Il s'agit notamment de mettre à profit la capacité installée de l'OCDE afin de soutenir la mise en œuvre des Objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris (COP21), et de poursuivre activement la mise en œuvre des importants accords conclus en matière fiscale, de façon

inclusive, pour veiller à ce qu'il soit efficacement remédié aux lacunes du système fiscal international dans un avenir proche.

- Développer encore notre programme d'action à l'appui de la productivité et de la compétitivité. Il s'agit notamment de faire progresser la recherche sur la productivité dans l'optique de l'action publique, et de déployer des efforts pour améliorer le climat des échanges et de l'investissement afin qu'il leur soit plus propice.
- Renforcer l'impact de nos normes et recenser les domaines dans lesquels il existerait des lacunes qui nécessiteraient la définition de nouvelles normes. Il s'agit notamment de déterminer dans quelle mesure les normes de l'OCDE correspondent aux besoins du monde d'aujourd'hui et aussi

d'affiner notre compréhension de l'impact et des résultats des normes de l'OCDE.

- Consolider les efforts déployés pour renforcer l'efficacité, l'inclusivité et le caractère mondial de notre Organisation. Il s'agit notamment d'associer davantage les Partenaires clés aux travaux de l'Organisation, d'optimiser les retombées positives qui découlent des programmes régionaux et par pays de l'OCDE, et de consolider encore nos partenariats avec d'autres organisations internationales.
- Continuer d'améliorer la qualité et l'efficacité de la gestion de l'Organisation, ainsi que de ses systèmes administratifs, financiers et de communication. Il s'agit notamment d'agir en faveur de la diversité de nos effectifs, de promouvoir la collaboration



Iztok Jarc, Ambassadeur auprès l'OCDE, Slovénie ; Miro Cerar, Premier ministre de la Slovénie ; Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE ; et Gabriela Ramos, Directrice de Cabinet et Sherpa pour le G20 (de gauche à droite), juillet 2015

transversale, et de soutenir nos efforts de communication dans un souci de constance et de cohérence.

Toutes ces priorités seront étayées par l'intégration, dans le projet horizontal existant relatif à la croissance inclusive, des travaux menés sur l'articulation entre productivité et inclusivité et sur le bien-être des enfants. De nouveaux projets horizontaux seront lancés pour faire avancer les travaux consacrés aux migrations et aux réfugiés, ainsi qu'au numérique. La teneur de ces projets horizontaux, qui seront mis en œuvre au cours du biennium 2017-18, est présentée ci-après.

Renforcer l'utilité et la pertinence de notre organisation pour ses pays membres et partenaires

Dans la mesure où la reprise demeure incertaine et fragile, les politiques monétaires, budgétaires et structurelles sont appelées à conserver un rôle déterminant et devront se renforcer mutuellement. Le recours à la seule politique monétaire

n'ayant pas permis d'atteindre un niveau de croissance satisfaisant, il est désormais nécessaire d'accroître l'utilisation de l'investissement public et des leviers structurels. Le ralentissement observé dans la dynamique des réformes structurelles devrait céder la place à une nouvelle phase d'accélération. Nos travaux d'analyse comparative conserveront donc toute leur importance, par l'éclairage précieux qu'ils apportent aux fins de l'élaboration des politiques nationales de réforme par les pays membres et les Partenaires clés. Forte des compétences acquises au titre de l'élaboration de différentes éditions d'*Objectif croissance* et d'*Études économiques*, et de par son approche pluridisciplinaire, l'OCDE peut aider davantage encore les pays dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de leurs réformes structurelles, comme elle a pu le faire notamment pour l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Mexique et la Slovénie. L'OCDE est en outre bien placée pour conseiller les pays sur les politiques à mener pour créer un environnement propice aux projets d'investissements publics et en exercer la gouvernance.

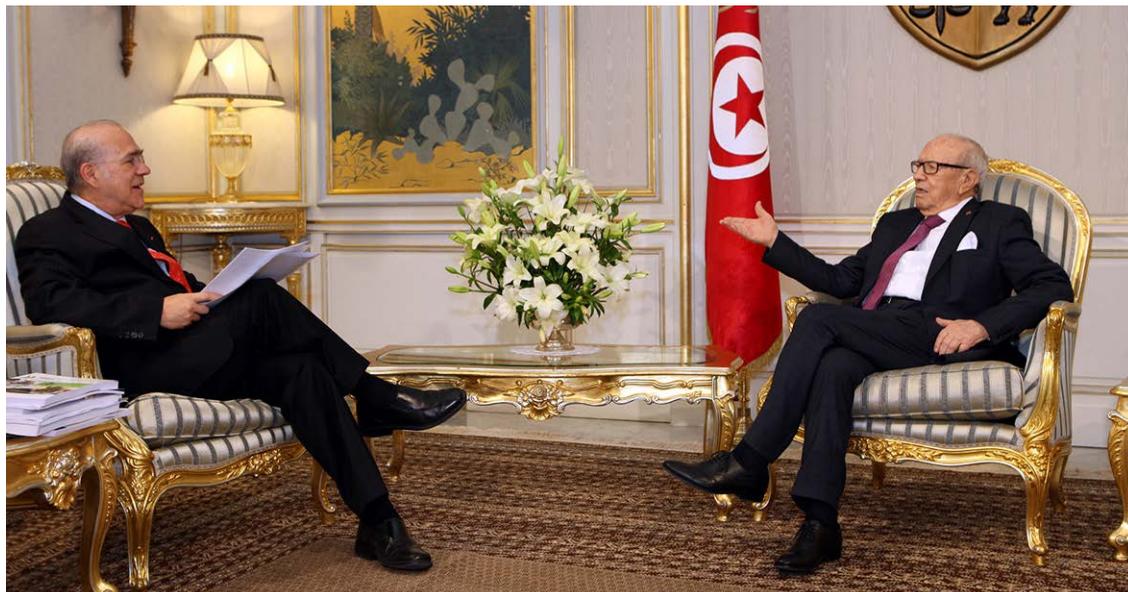
Dans un contexte de faiblesse des taux d'intérêt et de la demande, les investissements publics sont à même de soutenir la croissance et d'instaurer un environnement plus favorable à des politiques structurelles permettant d'améliorer la productivité.

La démarche adoptée par l'OCDE en misant sur une « approche par pays » permettra également d'approfondir l'accompagnement des pays membres et partenaires dans la mise en œuvre des réformes nationales. Les travaux destinés à aider les pays à mettre en place leurs politiques publiques seront approfondis. Cet accompagnement pourra être décliné dans différents domaines d'action, comme les stratégies nationales pour les compétences, les politiques du marché du travail, les politiques fiscales, les politiques agricoles et les réformes réglementaires qui visent à accroître la concurrence et à alléger les charges administratives.

Ces activités pourront s'appuyer sur des outils et approches de nouvelle génération, qui valorisent dans toute la mesure possible la nature réellement



Tabaré Vázquez, Président de l'Uruguay ; Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE ; et Mario Pezzini, Directeur du Centre de développement de l'OCDE (de gauche à droite), octobre 2015



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Béji Caïd Essebsi, Président de la Tunisie, mars 2015

pluridisciplinaire de l'Organisation. Pour ce faire, l'OCDE devra généraliser encore l'application des résultats du projet NAEC et utiliser de nouveaux outils, tels que l'indicateur du « niveau de vie multidimensionnel » ou le Cadre pour la qualité de l'emploi. Notre compréhension collective des mécanismes à l'œuvre dans nos économies et nos sociétés doit être approfondie, et nous poursuivrons les efforts destinés à mesurer l'impact des réformes sur la croissance et le bien-être et à améliorer la prise en compte dans nos analyses des effets d'entraînement internationaux et de l'interconnexion de nos économies. Nous maintiendrons de même les activités qui visent à mieux comprendre le fonctionnement des marchés de capitaux et à définir la meilleure manière de les prendre en compte dans nos analyses macroéconomiques. Enfin, nous poursuivrons l'intégration des ODD dans l'ensemble de nos cadres d'action et recommandations, notamment lors des Examens multidimensionnels consacrés à des pays partenaires et lorsque nous conseillons nos membres

sur les stratégies nationales de développement.

Il importe que la dimension environnementale demeure centrale et primordiale dans les conseils prodigués aux responsables de l'action publique et soit pleinement intégrée dans nos recommandations pour des politiques propices à la croissance. Si la dimension de la croissance verte est déjà prise en compte dans nos Études économiques et dans d'autres analyses sectorielles, nous devons à l'avenir formuler des conseils plus ciblés. Nous accompagnerons les pays membres et partenaires lorsqu'ils intégreront dans leurs programmes de réformes structurelles les mesures de transition vers une économie bas carbone.

Nos Partenaires clés se verront plus étroitement associés aux travaux de l'OCDE. Nous intensifierons les efforts visant à les intégrer – ainsi qu'un nombre croissant de pays émergents et en développement – dans nos séries de données, publications phares et analyses, ce qui affinera encore notre compréhension des enjeux communs,

favorisera une convergence croissante des positions, et nous permettra d'adapter plus encore nos activités et nos conseils à des contextes différents.

Repenser la logique de la croissance pour placer le bien-être au cœur de nos efforts

Nous devons intensifier nos efforts visant à placer le bien-être au cœur de l'ensemble de nos initiatives en matière de politiques publiques. Depuis trente ans, les pays de l'OCDE enregistrent un accroissement généralisé des inégalités de revenu. Les revenus des 10 % les plus riches de la population sont désormais dix fois supérieurs en moyenne à ceux des 10 % les plus pauvres. Les inégalités s'étendent bien au-delà des revenus et concernent nombre des domaines qui influent sur le bien-être : éducation, santé, emploi et accès à la technologie – pour n'en citer que quelques-uns. De nombreuses inégalités se renforcent mutuellement, et limitent la capacité des individus de réaliser leur potentiel productif et de

mener une vie épanouissante. Nous nous efforcerons de renforcer l'impact de l'Initiative de l'OCDE pour la parité, ainsi que d'analyser les inégalités subies par les populations lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT).

Le programme d'action de l'OCDE en faveur d'une croissance inclusive continuera d'orienter notre analyse – et nos actions. Ce programme doit non seulement contribuer à améliorer le bien-être matériel, mais également veiller à garantir à toutes les catégories

Ces efforts se poursuivront à l'échelle de l'ensemble de l'Organisation sur un mode collaboratif, en tirant parti des analyses de l'initiative NAEC et en mettant à contribution le Centre de l'OCDE pour les opportunités et l'égalité.

L'articulation entre productivité et inclusivité sera essentielle dans ces travaux. Il nous faut mieux comprendre les liens entre productivité et inégalités. Les déficits de compétences, un mauvais état de

efficace et en intervenant au service des individus, des entreprises, des régions et des pays.

Il sera impératif de disposer d'un programme d'action robuste à l'appui des compétences. Celui-ci devra apporter des réponses facilement applicables aux défis posés par les inégalités, la productivité, la croissance, la durabilité et le bien-être, et permettre d'anticiper les besoins futurs en compétences. À cette fin, la poursuite de nos travaux visant à mieux comprendre les résultats de l'enseignement à tous les niveaux et le recours à ces évaluations pour définir les réformes seront fondamentaux. Nous devons faciliter l'instauration de liens plus efficaces entre les politiques du marché du travail et les programmes d'apprentissage. Dans cet esprit, nous ne devrions pas nous limiter aux mesures visant à renforcer les systèmes d'éducation, mais réfléchir également à des moyens innovants de promouvoir les compétences émotionnelles, sociales et cognitives, ainsi que celles qui donnent aux citoyens les moyens de mettre en place un avenir prospère et de participer efficacement à des sociétés florissantes et inclusives.



Bambang Brodjonegoro, Ministre des Finances de l'Indonésie, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, lors du Forum régional de l'OCDE sur l'Asie du Sud, mars 2015

de revenus de nos sociétés, surtout aux populations les plus vulnérables, un accès aux opportunités et ce, tout au long de leur vie. Face aux inégalités élevées de revenu, de résultats et d'opportunités, il convient de réfléchir aux aspects redistributifs de nos conseils sur les politiques à mener, ainsi qu'aux dimensions relatives à la participation et à l'inclusion. Cela vaut aussi pour la dimension spatiale des inégalités. Nous allons recentrer notre attention sur nos travaux sur les enfants, afin d'examiner le rôle des actions menées dès la petite enfance au service du bien-être, et sur la réduction de la transmission intergénérationnelle des handicaps.

santé, et des insuffisances dans l'offre d'infrastructures et de protection sociale peuvent plus particulièrement compromettre la croissance de la productivité globale et favoriser les inégalités tant à l'échelon national que régional. Les restrictions à l'accès au marché et d'autres obstacles à la concurrence renforcent le pouvoir de marché des entreprises en place et peuvent freiner les gains de productivité et aggraver les inégalités. Ensemble, nous devons élaborer des politiques qui s'attaquent à la fois au ralentissement de la croissance de la productivité et à la hausse des inégalités de revenu, de résultats et d'opportunités, et ce, de manière

Nous mettrons à profit les travaux de l'OCDE sur les migrations de manière à aider nos membres à gérer les conséquences de la crise migratoire actuelle. Les travaux existants sur l'intégration des migrants constituent en ce sens une base solide. Nous produirons de nouvelles données et analyses de qualité et comparables au niveau international afin d'aider les gouvernements à mieux accompagner l'intégration des migrants, notamment dans le système éducatif, et à combler les lacunes sur l'impact économique des migrations, et nous prêterons notre concours à un échange de vues et d'expériences entre les pays sur les mesures que peuvent prendre les

gouvernements pour faire face aux migrations. Nous continuerons de renforcer nos analyses des tendances des flux migratoires, en nous appuyant sur la publication maintenant bien établie des *Perspectives des migrations internationales de l'OCDE*.

Nous poursuivrons l'approfondissement de nos travaux sur les systèmes de protection sociale et les systèmes de prélèvements et de prestations et sur leur rôle dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Il s'agira en particulier d'évaluer la couverture, la qualité et les coûts des systèmes de santé et de les comparer du point de vue du patient, afin de veiller à ce qu'ils répondent aux besoins des citoyens.

Nous concevons des analyses et des outils afin de mieux appréhender la confiance. Le bien-être des citoyens est également lié à la confiance qu'ils ont dans les capacités et les compétences des agents et des institutions publiques. La confiance reste un phénomène complexe et les dirigeants ont besoin de conseils pratiques sur les moyens de la conserver ou de la restaurer, en améliorant l'administration publique et l'offre de services publics et en luttant contre la corruption et la fraude et l'évasion fiscales. Nos analyses de l'accès aux systèmes judiciaires, ainsi que leur qualité et leur coût, sont des composantes essentielles de nos programmes d'action en matière de confiance et d'intégrité, de même que nos travaux sur le financement de la démocratie. Des systèmes judiciaires de qualité permettent aux marchés de fonctionner et aux entreprises d'exercer leur activité avec efficacité. Ils sont indispensables pour assurer l'équité des règles du jeu et pour consolider la confiance des entreprises en garantissant la sécurité des droits de propriété et l'exécution des contrats, tout en évitant la mise en échec de la réglementation et en luttant contre la corruption.



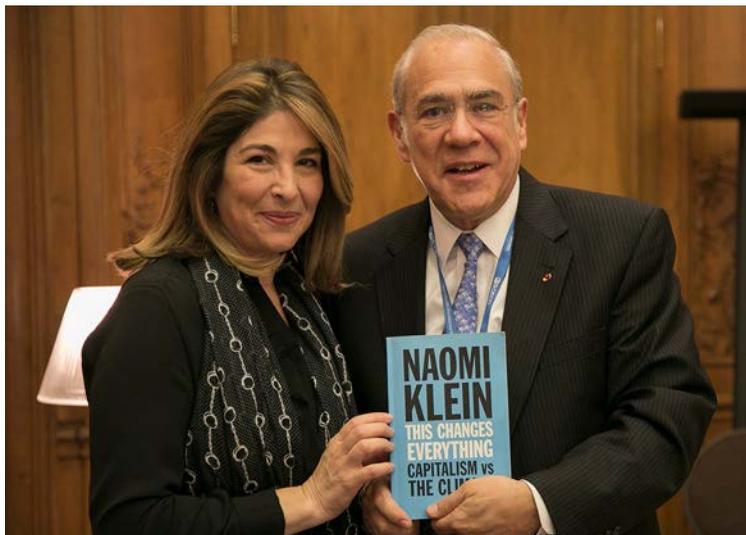
Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Enda Kenny, Premier ministre (Taoiseach) de l'Irlande, lors de la présentation des *Études économiques de l'OCDE consacrées à l'Irlande*, septembre 2015

Identifier les nouveaux enjeux de l'action publique tout en renforçant notre aptitude à les appréhender et à y répondre

Diverses mégatendances, comme le numérique, le vieillissement démographique et le changement climatique, façonnent le monde dans lequel nous vivons de même qu'elles agissent sur le cadre d'action des pouvoirs publics chez nos membres et partenaires. Nous continuerons de nous employer à anticiper, décrypter et traiter les tendances émergentes, les opportunités et les défis. Nous poursuivrons l'intégration de l'analyse prospective et de la modélisation dans les activités de l'Organisation et nous continuerons également de répondre à la demande de nos pays membres et partenaires en proposant des travaux de prospective adaptés aux besoins de leur action publique, notamment par l'intermédiaire de la Communauté de prospective publique constituée sous l'égide de l'OCDE.

Il nous faut mieux appréhender comment mettre à profit la révolution numérique pour renforcer la productivité

et améliorer le bien-être des individus. Pour saisir les opportunités créées par le numérique, nous devons mieux comprendre quels en sont les effets pour les individus et leurs compétences et comment le progrès technologique peut aider à mieux combattre le changement climatique, faire face aux évolutions démographiques et garantir à tous de meilleurs services de santé et plus d'emplois de qualité. Nous nous appuyons dans cette entreprise sur l'éventail des travaux que nous consacrons à l'innovation, à la Prochaine révolution de la production et aux politiques relatives à l'internet. Outre ces opportunités, nous devrions également étudier de près en quoi l'émergence de l'économie numérique et de l'internet des objets, quoique source de gains de productivité et de croissance, peut être à l'origine de nouvelles inégalités et créer des tensions en matière de réglementation du marché du travail. Il nous faut déterminer quelles mesures pourront contribuer à favoriser la diffusion des avantages générés par le numérique pour étoffer l'offre d'emplois de qualité et renforcer le bien-être, tout en limitant les coûts potentiels.



Naomi Klein, auteur de *This Changes Everything: Capitalism vs. The Climate*, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, lors des « Cafés du Secrétaire général », septembre 2015

Il est impératif de renforcer notre cadre de qualité de l'emploi. Nous serons ainsi mieux à même de saisir l'évolution du travail en la considérant à travers le prisme du numérique, de la mondialisation et d'autres enjeux, et d'aider les pouvoirs publics à prendre des mesures adaptées à la situation. Nous entendons revoir et mettre à jour la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi, et renforcer ses liens avec la Stratégie pour l'innovation et la Stratégie sur les compétences, de même qu'avec les derniers travaux de l'Organisation sur la croissance inclusive.

Soutenir l'agenda international et une action publique concertée

L'année 2015 a été marquée par des progrès majeurs dans la mise en œuvre de l'agenda international. Les engagements souscrits doivent désormais être traduits en actes. Les compétences pluridisciplinaires de l'OCDE sont de plus en plus souvent mises à contribution afin d'éclairer les débats sur les politiques publiques appropriées à l'échelle nationale et mondiale, et les pays membres et

partenaires continueront à solliciter l'accompagnement et les conseils de l'Organisation pour mettre en application leurs engagements respectifs.

L'OCDE mobilisera tous les moyens dont elle dispose pour appuyer le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les ODD représentent une immense opportunité tant pour les membres que pour les partenaires. Leur réalisation dépendra en grande partie de la capacité des pays à définir et à mettre en place les politiques publiques appropriées. L'Organisation mettra en œuvre son Plan d'action à l'appui des Objectifs de développement durable, en mettant à profit l'ensemble des outils, données et plateformes de dialogue disponibles et en les harmonisant, afin d'accompagner les pays membres et partenaires dans la mise en pratique des ODD. Nous porterons une attention particulière à promouvoir le principe de responsabilité et à faciliter la mobilisation des ressources. Pour cela, nous renforcerons notre coopération avec les Nations Unies.

Après avoir joué un rôle important dans la conclusion de l'accord sur

le climat de la COP21 en apportant son éclairage aux débats, l'OCDE s'apprête à en accompagner la mise en œuvre. Nous poursuivrons les différents travaux consacrés au financement climatique, à la réforme des subventions aux combustibles fossiles, à la détermination des prix effectifs du carbone, à la modélisation conjointe de la croissance et de l'environnement, et à la promotion de l'alignement des politiques en faveur d'une économie bas carbone. En parallèle, nous mettrons l'accent sur les mesures d'accompagnement des pays dans leurs efforts pour respecter leurs engagements, et nous apporterons notre contribution à l'effort collectif consenti par les organisations internationales. Là encore, l'OCDE pourra tirer parti des atouts liés à sa nature pluridisciplinaire et à son expertise couvrant différents domaines des politiques publiques, comme l'énergie nucléaire et les transports. Nous approfondirons également les travaux menés sur l'adaptation et la prévention des risques, notamment dans certains domaines comme les ressources en eau et la sécurité alimentaire.

L'OCDE intensifiera et approfondira ses travaux visant à l'instauration d'un système fiscal international équitable. Nous avons accompli depuis deux ans des progrès considérables dans la lutte menée à l'échelle mondiale contre l'évasion et la fraude fiscales, mais les efforts déployés pour mettre en œuvre les accords partout dans le monde doivent être accélérés. Les normes convenues doivent être poussées plus avant et consolidées pour faire en sorte qu'il soit remédié dans un avenir proche aux lacunes existantes. Nous redoublerons d'efforts pour proposer les outils stratégiques et administratifs nécessaires afin de mieux lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, et nous soutiendrons la mise en œuvre des actions du projet

BEPS, ainsi que l'échange automatique de renseignements entre les pays, de manière inclusive.

Nous étofferons encore le programme anti-corruption de l'OCDE. Pour ce faire, nous mettrons à profit nos compétences en matière d'analyse, nous formulerons des conseils en matière de lutte contre toutes les formes de corruption, qu'elles concernent des acteurs publics ou privés, et nous contribuerons à définir un programme anti-corruption pluridisciplinaire d'une efficacité accrue. Nos travaux s'appuieront sur tous les grands événements liés à la lutte contre la corruption et sur les activités connexes organisés en 2016, comme la Réunion ministérielle sur la Convention anticorruption de l'OCDE qui a eu lieu le 16 mars, la Semaine de l'intégrité de l'OCDE organisée mi-avril, le Sommet de Londres sur la lutte contre la corruption qui s'est tenu le 12 mai et la Conférence internationale des professionnels de la lutte contre la corruption organisée conjointement par la France, la Banque mondiale et l'OCDE les 14-16 juin.

Développer notre programme en faveur de la productivité et de la compétitivité en mettant à profit nos connaissances pluridisciplinaires

Face au ralentissement généralisé de la croissance de la productivité, il importe de mieux comprendre les moteurs de la productivité. Depuis l'an 2000, un tiers des économies de l'OCDE ont enregistré une baisse de la croissance de la productivité totale des facteurs d'au moins 1 % par an. Les écarts qui se creusent au niveau des entreprises et des régions sont particulièrement préoccupants. Certaines entreprises et régions sont prêtes à réaliser d'importantes innovations, mais beaucoup prennent du retard. Nous devons en apprendre davantage sur les principaux moteurs de la croissance de la productivité pour éclairer nos travaux sur l'articulation entre productivité et inclusivité et mieux appréhender la mesure de la productivité. Il convient également de tenir compte des dimensions territoriales de la productivité, et des disparités entre les régions.

Le Forum mondial sur la productivité jouera un rôle important sur ce plan. Il devrait contribuer à créer des synergies à l'appui des travaux sur l'action publique et faciliter l'échange de vues sur les bonnes pratiques, y compris les dispositifs institutionnels, ainsi que le partage de données et de résultats sur les mesures de soutien de la productivité, notamment en direction des petites et moyennes entreprises (PME). Nos travaux et nos conseils devront englober les différents aspects du cadre de l'action publique – en particulier la concurrence sur les marchés, la flexibilité et le soutien du marché du travail, les systèmes d'enseignement et de formation, le développement des infrastructures et les politiques de recherche et d'innovation – ainsi que leurs interactions.

Nous devons aussi redoubler d'efforts pour améliorer l'environnement des échanges et de l'investissement. Dans cette optique, l'OCDE poursuivra la quantification des coûts des échanges et affînera ses bases de données sur les chaînes de valeur mondiales (CVM),



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE ; Ollanta Humala, Président du Pérou ; et Alonso Segura Vasi, Ministre de l'Économie et des Finances du Pérou (de gauche à droite), lors de la cérémonie de signature marquant l'adhésion du Pérou à la Déclaration de l'OCDE sur la croissance verte, octobre 2015



John Dramani Mahama, Président du Ghana ; Rintaro Tamaki, Secrétaire général adjoint de l'OCDE ; et Pierre Duquesne, Ambassadeur auprès l'OCDE, France (de gauche à droite), octobre 2015

l'Indice de restrictivité des échanges de services (IRES) et les échanges en valeur ajoutée (TiVA). Dans le domaine de l'investissement, nous comptons terminer la révision des données sur l'investissement direct à l'étranger (IDE), continuer d'enrichir l'Indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE et renforcer l'utilisation du Cadre d'action pour l'investissement parmi ses membres. En outre, nous développerons la partie « investissement-multinationales » de la base de données TiVA. Nous nous efforcerons aussi d'améliorer le volet investissement des travaux sur les CVM et de soutenir l'intégration des PME dans les CVM.

Renforcer les normes existantes et optimiser leur impact, et identifier les domaines dans lesquels il est nécessaire d'en établir de nouvelles

Les normes élaborées par l'OCDE se doivent de refléter la réalité – actuelle et future – des économies et des sociétés. Il est impératif de renforcer l'impact

des normes de l'OCDE et d'identifier les domaines dans lesquels il conviendrait d'en édicter de nouvelles. Nous devons étudier dans quelle mesure les normes de l'OCDE sont toujours de mise, et nous nous pencherons de manière plus approfondie sur les domaines dans lesquels l'OCDE a été invitée à combler une lacune, ou à perfectionner ses contributions, de manière à garantir l'existence de normes de portée mondiale de haute qualité.

Nous allons affiner notre compréhension de l'impact des normes de l'OCDE et des résultats qu'elles produisent. Pour ce faire, nous élaborerons des outils d'analyse et des analyses reposant sur des données concrètes dans des domaines où l'OCDE s'impose en tant qu'instance d'établissement de normes, par exemple la fiscalité, l'investissement, la lutte contre la corruption, l'intégrité, la gouvernance d'entreprise, le financement des PME, les entreprises publiques, la politique à l'égard des consommateurs, l'économie numérique ou encore le financement du développement. En nous appuyant sur nos réalisations récentes

dans les domaines de la conduite responsable des entreprises (CRE) et de la gouvernance d'entreprise, nous allons tout mettre en œuvre pour que toutes les normes édictées par l'OCDE comptent.

Des normes de qualité appellent une mise en œuvre efficace. Nous continuerons de soutenir les pays à mesure qu'ils mettent en œuvre les normes de l'OCDE, en mettant à profit nos relations avec d'autres institutions multilatérales pour faire en sorte que nos normes aient une portée véritablement mondiale. Il pourra être aussi nécessaire de procéder à des analyses dans d'autres domaines pertinents, comme les droits de propriété intellectuelle sous toutes leurs facettes, et d'évaluer les points forts des cadres actuels. Nous poursuivrons également nos travaux sur les règles internationales en matière d'investissement, notamment par le biais de la révision du Code de la libération des mouvements de capitaux, et sur la manière dont elles devraient être prises en compte pour éclairer les débats en cours au niveau international.

Continuer à renforcer la dimension mondiale de notre organisation

Nous nous félicitons de la conclusion des discussions d'adhésion avec la Lettonie et encourageons les candidats actuellement dans un processus actif d'adhésion – la Colombie, le Costa Rica et la Lituanie – à continuer de mener à leur rythme le processus qui leur permettra de devenir membres de l'OCDE.

Nous devons encourager nos Partenaires clés à participer aux organes de l'OCDE, à adhérer à nos instruments juridiques et à identifier toutes les possibilités de mener des travaux mutuellement bénéfiques. En partant des programmes de travail élaborés avec le Brésil, la Chine et l'Indonésie, nous nous efforcerons de parvenir à des résultats similaires avec l'Inde et l'Afrique du Sud. Il sera particulièrement important de faire progresser les travaux de l'OCDE auprès de la Chine, en mettant à profit la relation forte qui s'est développée à l'occasion du soutien apporté par l'OCDE à la présidence chinoise du G20 en 2016, et depuis que la Chine est membre du Centre de développement de l'OCDE. L'Organisation intensifiera également ses liens avec d'autres économies émergentes, et elle veillera à ce qu'elles soient intégrées dans les bases de données et les analyses qu'elle produit, et à ce que leurs préoccupations et leurs intérêts soient pris en compte.

Les membres sont convenus que les programmes régionaux et les programmes par pays de l'OCDE constituent une priorité pour l'Organisation. Nous devrions examiner leurs résultats et les problèmes qui restent à surmonter afin de veiller à ce que leur mise en œuvre soit efficace et à ce que l'Organisation continue de tirer le meilleur profit de leurs retombées

positives. Un nouveau chapitre de nos relations avec l'Amérique latine et les Caraïbes s'ouvrira avec le lancement du programme régional pour cette région en juin. Nous nous efforcerons également de renforcer encore nos programmes régionaux en Asie du Sud-Est, en Eurasie (Europe de l'Est et Asie centrale), en Europe du Sud-Est et dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Nous nous emploierons à développer plus avant la dimension régionale de notre coopération avec l'Afrique. En complément de ces programmes, notre collaboration avec d'autres organisations régionales et internationales sera mise à profit pour que l'OCDE s'impose comme un réseau mondial pour l'action publique toujours plus efficace. L'accent sera mis spécifiquement sur la collaboration avec le système des Nations Unies.

Il importera de continuer à renforcer les partenariats de l'OCDE avec le G7, le G20, la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) et l'Alliance du Pacifique. Les travaux porteront notamment sur la mise en œuvre du projet BEPS, l'échange automatique de

renseignements à des fins fiscales, les Principes G20-OCDE de gouvernance d'entreprise, la conduite responsable des entreprises et la lutte contre la corruption. Parmi les autres domaines de coopération possibles, on peut citer les réformes structurelles et les stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'égalité hommes-femmes, la qualité des emplois, l'emploi des jeunes, les échanges, l'investissement, le financement des PME, les compétences ou encore l'investissement propre. Le soutien apporté au G20 et à d'autres mécanismes de gouvernance mondiale profite à tous les membres de l'OCDE et restera une priorité.

Assurer l'efficacité et l'efficience des pratiques financières, administratives, de communication et de gestion au sein de l'organisation

L'OCDE continuera de mettre en œuvre de solides pratiques de gestion et de



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), annoncent un partenariat pour favoriser la mise en œuvre du nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030, septembre 2015



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Taavi Rõivas, Premier ministre de l'Estonie, lors de la présentation des *Études économiques de l'OCDE consacrées à l'Estonie*, janvier 2015

contrôle, et elle prendra des mesures pour promouvoir la diversité au sein de ses effectifs. Le talent et la motivation de ses agents sont au cœur de la réussite de l'Organisation. Nous poursuivrons les efforts que nous avons entrepris pour recruter et former des agents dotés des compétences requises pour réussir, et pour motiver ces agents. Les efforts déployés pour atteindre la parité au niveau des postes de direction s'intensifieront. La diversité dans toutes ses dimensions restera pour l'OCDE un objectif bien établi.

Les initiatives visant à favoriser la collaboration horizontale et à surmonter les approches « cloisonnées » seront poursuivies. Étant donné l'interdépendance des défis auxquels nous faisons face en matière d'action publique, une collaboration renforcée entre les agents et entre les directions

de l'OCDE est cruciale pour une résilience économique accrue et la garantie de vies meilleures pour tous les citoyens. Le regroupement d'une partie des bureaux de l'Organisation au sein du bâtiment OCDE (Boulogne) offre de nouvelles perspectives de collaboration horizontale et de d'enrichissement mutuel entre les directions.

Les activités de communication de l'OCDE feront ressortir la visibilité croissante et la nature mondialisée de l'Organisation. Des actions de communication cohérentes et régulières demeurent indispensables, en ce qu'elles aident à préserver et à améliorer encore la réputation d'objectivité et de qualité des travaux de l'OCDE. L'Organisation continuera de saisir les occasions offertes par la révolution numérique, en tirant

parti des nouvelles technologies et des nouvelles méthodes de travail pour approfondir et élargir les efforts déployés afin d'associer les parties prenantes. Nous continuerons d'œuvrer en faveur d'une « révolution de l'ouverture », en développant les avancées obtenues à ce jour par l'Organisation dans son projet de mise en accès libre et gratuit de l'ensemble de ses données.

Afin d'assurer aux membres une utilisation optimale des ressources qu'ils lui versent, l'OCDE continuera de veiller à ce que les processus de production de ses résultats soient efficaces et efficaces, de renforcer la fonction d'évaluation, et de mettre en œuvre le Plan d'action qui a découlé de l'Initiative d'optimisation des ressources (*Value for Money*, ou V4M) menée en 2013-14. ■

Annexe: Pour information

« 21 pour 21 » : Un projet pour consolider et poursuivre la transformation de l'OCDE, par Angel Gurr a, Secr taire g n ral de l'OCDE

Mon objectif pour la p riode 2016-21 est de consolider et de poursuivre la transformation de l'Organisation que nous avons d j  engag e ensemble, afin de la mettre au service des membres et partenaires de l'OCDE pour mieux les soutenir dans leur qu te collective de bien- tre. Pour ce faire, je propose de suivre la strat gie d velopp e dans ce document qui motive ma demande pour un renouvellement de mon mandat. Cette strat gie est loin d' tre d finitive et les 21 propositions ci-apr s ont pour but de nourrir un dialogue avec les membres devant d boucher sur une feuille de route d finie d'un commun accord pour consolider la transformation de l'Organisation   l' ch ance 2021.

Comme le d crit le document « Transformer l'OCDE : Impact, inclusivit  et pertinence », diffus  le 20 janvier 2015, nous avons accompli des progr s remarquables pour repositionner l'OCDE comme institution incontournable qui produit des recommandations de politiques. Ces recommandations visent   promouvoir la croissance, le d veloppement et le bien- tre dans nos pays membres et   travers le monde. Toutefois, la transformation de notre Organisation et la r alisation de ces objectifs communs d' laboration de politiques sont toujours en cours. Pour les prochaines  tapes, je propose de centrer nos efforts sur les objectifs suivants :

1. Renforcer l'utilit  et la pertinence de notre Organisation pour ses pays membres et partenaires.

2. Repenser la logique de la croissance pour placer le bien- tre au c ur de nos efforts.

3. Identifier les nouveaux enjeux de l'action publique tout en renfor ant notre aptitude   les appr hender et   y r pondre.

4. Soutenir l'agenda international et l'action publique concert e.

5. D velopper notre programme en faveur de la productivit  et de la comp titivit  en mettant   profit nos connaissances pluridisciplinaires.

6. Renforcer les normes existantes et optimiser leur impact, et cerner les domaines dans lesquels il est n cessaire d'en  tablir de nouvelles.

7. Continuer   renforcer la dimension globale de notre Organisation.

8. Assurer l'efficacit  et l'efficience des pratiques financi res, administratives, de communication et de gestion au sein de l'Organisation.

Renforcer l'utilit  et la pertinence de notre Organisation pour ses pays membres et partenaires

1. Au service de nos membres : une approche plus proactive, plus strat gique, plus horizontale, plus utile

Au cours des neuf derni res ann es, nous avons r ussi   dynamiser l'OCDE,   formuler des conseils en prise sur l'actualit , dans le cadre de nos travaux r guliers ou de nouveaux produits

tels que les publications « Politiques meilleures » ou « Getting It Right », et   r agir plus rapidement pour soutenir les programmes de r forme mis en  uvre dans nos pays membres et partenaires. Cependant,  tant donn  les perspectives d'une croissance atone dans les ann es   venir, et la n cessit  d'am liorer les perspectives  conomiques et sociales, il nous faut renforcer et institutionnaliser les « conseils cibl s » que nous formulons et consolider notre approche en associant toutes les composantes de l'Organisation.

L'horizontalit  doit devenir la r gle et le fil conducteur de tous nos travaux, et s'adapter en tant que de besoin, afin de mettre fin   une approche cloisonn e des politiques publiques men es en « silo ». Cela nous permettra de b tir des  conomies plus productives, plus comp titives, plus inclusives et plus durables.

2. Promouvoir et  valuer les r formes structurelles

Nous avons r ussi   affirmer la place d'une OCDE incontournable, comme un acteur en mesure d'identifier et d' valuer les programmes structurels, et de conseiller les pays sur leur mise en  uvre et l' valuation de leur impact, notamment en mati re d'am lioration des performances  conomiques. C'est d sormais notre marque de fabrique incontest e sur la sc ne internationale. Les r formes structurelles peuvent contribuer   am liorer les r sultats  conomiques en  liminant les obstacles

à la croissance de la productivité ; en permettant une meilleure utilisation de la main d'œuvre; en favorisant l'investissement et le développement des compétences; et en ouvrant la voie à de nouvelles sources de croissance. Elles concourent également à la transition vers des modes de développement plus inclusifs et plus durables.

Mais nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. Nous devons continuer à affiner nos analyses des questions structurelles, à améliorer notre méthodologie d'évaluation de leur impact, en nous appuyant sur notre expertise interdisciplinaire, en proposant une approche intégrée de l'ensemble de l'OCDE, et en élargissant sa perspective afin de prendre en compte pleinement les incidences sociales des réformes et leurs effets sur la distribution du revenu.

- définir le cadre global d'analyse de la croissance pour placer en son centre le bien-être des citoyens plutôt que le revenu, et renforcer les outils de modélisation correspondants ;
- élargir la palette des dimensions des programmes soumis à évaluation et suivi, au-delà des mesures de l'efficacité, pour y inclure les facteurs sociaux et les questions d'équité ;
- étudier les éventuels arbitrages et synergies entre différents objectifs des politiques – tels que l'équité, l'environnement ou la productivité ;
- améliorer l'utilisation des données micro-économiques dans les évaluations ;
- poursuivre les activités à l'échelle nationale en accompagnant la mise en œuvre des réformes des différents pays ;
- concevoir les outils permettant d'identifier les incidences spécifiques des réformes sur les

différents groupes de revenu, mais aussi au niveau des ménages, en s'inscrivant dans l'approche de la croissance inclusive ; et

- intégrer lors de cet exercice une réflexion sur la gouvernance et les institutions.

Enfin, nous compléterons les analyses quantitatives par des analyses qualitatives afin de prendre en compte des dimensions non quantifiables qui sont néanmoins déterminantes pour les enjeux de bien-être de nos sociétés.

3. Améliorer les structures, l'efficacité et l'efficience des gouvernements : mise en œuvre, mise en œuvre, mise en œuvre

La mise en œuvre effective des politiques et des réformes est l'un des grands enjeux auxquels nos pays sont confrontés. Les meilleures solutions théoriques peuvent ne pas produire de résultats, en raison, entre autres, de la faiblesse des capacités de l'administration et des institutions, et de la complexité élevée des cadres de gouvernance et de prise de décision.

Pour aider les gouvernements à relever ce défi, nous enrichirons nos analyses fondées sur les données avec des informations contextuelles et des analyses institutionnelles, afin d'aider les pays à mieux comprendre les défis de la mise en œuvre. Nous mettrons à profit notre solide expertise concernant la bonne gouvernance, la politique réglementaire, les centres de gouvernement, l'innovation dans le secteur public, la lutte contre la corruption, la budgétisation et les dépenses publiques, la fiscalité, et l'administration publique, ainsi que notre compréhension des différents niveaux d'administration.

Repenser la logique de la croissance pour placer le bien-être au cœur de nos efforts

4. Au-delà du PIB : le bien-être de nos sociétés

L'initiative sur les Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) a déjà produit de bons résultats en nous permettant de moderniser nos cadres d'analyse, et en nous aidant à repenser une nouvelle logique de croissance qui place le bien-être des individus au cœur de l'action publique. Elle a mis en lumière la complexité, l'incertitude et l'interdépendance croissantes de l'économie mondiale, et la double nécessité d'affûter notre compréhension des modalités d'interaction et de fonctionnement des systèmes économiques, financiers et sociaux, et d'élaborer des outils efficaces d'analyse prospective. Elle a également permis de mettre en relief les arbitrages et les complémentarités entre les différents volets de l'action publique, et de lever le voile sur les conséquences inattendues de certains choix.

Forts de ces éléments, il nous faut désormais accélérer nos travaux pour élaborer conjointement une nouvelle logique de croissance, plus durable, inclusive et centrée sur le bien-être des citoyens. Cette logique, outre des considérations relatives à la productivité et la compétitivité, doit prendre aussi en compte les préoccupations relatives à la redistribution et à l'environnement.

À un stade ultérieur, comme l'ont demandé de nombreux membres, ces travaux devraient imprégner toutes les activités de l'OCDE. Nous devons nous assurer que le cadre du bien-être vienne compléter les indicateurs du PIB en intégrant des dimensions supplémentaires qui comptent dans

la vie des citoyens. Notre « indicateur du vivre mieux » peut être amélioré et élargi à une évaluation de l'impact futur sur le bien-être.

5. Développer une forte dimension sociale à l'OCDE

L'OCDE a été la première à analyser les conséquences néfastes de l'accroissement des inégalités non seulement sur la cohésion sociale mais également sur la croissance économique. Toutefois, beaucoup reste encore à faire pour proposer une analyse plus complète basée sur une approche multidimensionnelle qui tienne compte des revenus, mais également d'autres dimensions comme la santé, l'emploi et l'éducation. Une stratégie est également nécessaire, qui garantisse l'égalité des chances dans nos sociétés et permette à chacun de développer pleinement son potentiel. Notre Initiative sur la croissance inclusive doit par conséquent être complétée et déployée pour donner sa pleine mesure. Cela signifie que des instruments tels que le niveau de vie multidimensionnel doivent être rendus plus concrets afin que les pouvoirs publics puissent les utiliser pour avoir un tableau plus précis de l'impact de leurs différents choix, et que nous devons mener nos analyses à l'échelon national.

Avec le nouveau Centre de l'OCDE pour l'égalité des chances nous créons une plateforme de connaissances au plan international sous une direction éclairée. Pour ce faire, nous nous appuyons sur la capacité dont seule l'Organisation peut se prévaloir, qui est celle de rassembler des analyses de politiques fondées sur des données concrètes concernant différents pays et différents secteurs, et qui font intervenir l'ensemble de l'administration.

La résorption des inégalités entre les hommes et les femmes n'est pas



Alexis Tsipras, Premier ministre de la Grèce, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, mars 2015

seulement un impératif d'ordre moral et éthique, c'est aussi une mesure utile sur le plan économique et social, et nous devons continuer à déployer et à accroître l'impact de l'Initiative de l'OCDE pour la parité (Publication « *Inégalités hommes-femmes - Il est temps d'agir* », Portail de données hommes-femmes de l'OCDE, Recommandations de l'OCDE pour l'égalité hommes-femmes, indice ISE, Forum MENA-OCDE des femmes entrepreneurs) afin d'instaurer l'égalité dans l'éducation, l'emploi et l'entrepreneuriat (les « trois E »), et de combler les écarts dans de nombreux autres domaines, notamment en matière de statistiques. Nous devons également nous attaquer aux problèmes que rencontrent les pays en développement dans le cadre des Objectifs de développement durable.

Nous devons mener nos travaux selon trois axes différents : chapitres consacrés aux questions d'égalité hommes-femmes dans les études par pays, mise à jour annuelle du Portail de données hommes-femmes de l'OCDE lors de la Journée internationale de la femme, compilation de statistiques sur l'entrepreneuriat et les femmes, Forum MENA-OCDE des femmes

entrepreneurs, et lignes directrices, en cours de préparation, visant à promouvoir l'accès des femmes à des postes de direction dans le secteur public. Nous devons intensifier notre lutte contre les stéréotypes et aider les jeunes filles à s'accomplir pleinement sur le plan scolaire et professionnel, notamment via les filières STIM. Nous apporterons notre concours au G20 pour suivre l'avancée de son objectif d'une diminution de 25 % de l'écart hommes-femmes en termes de taux d'activité d'ici à 2025 ; c'est là un engagement majeur à la réalisation duquel l'OCDE a contribué par le biais de ses travaux aux côtés de la présidence australienne en 2014. L'intégration des questions d'égalité hommes-femmes est également un objectif important des politiques internes de ressources humaines de l'Organisation.

Nous devons nous pencher sérieusement sur les questions de migration, celles-ci étant une constante de nos sociétés, et les déséquilibres démographiques qui s'accroissent à l'échelle mondiale ont déjà une incidence sur les tendances migratoires. La proportion d'immigrés dans la population des pays de l'OCDE dépasse

désormais les 10 % et la proportion d'immigrés jeunes et de leurs enfants est encore plus élevée. Les migrations seront un facteur de la croissance future, mais leur rôle dépendra de l'adoption de politiques de migration de travail avisées et, plus généralement, de politiques d'intégration adaptées. L'OCDE doit aider ses pays membres et partenaires à élaborer des politiques d'intégration et des compétences plus efficaces pour les migrants, et à faire en sorte que la diversité et les migrations soient perçues comme une opportunité de renouveler et de dynamiser les sociétés afin qu'elles fonctionnent mieux qu'auparavant au bénéfice de tout un chacun.

La lutte contre les niveaux élevés de chômage et le sous-emploi, en particulier parmi les jeunes, qui sont tous deux les principales séquelles de la crise, doit être à l'avenir une priorité de l'Organisation. Il ne s'agit pas uniquement de promouvoir la création d'emplois, mais de veiller à leur qualité. La qualité des emplois doit ainsi devenir une constante de nos analyses régulières de l'évolution du marché du travail et des politiques publiques de sorte que les économies soient en mesure de créer des emplois et, surtout, des emplois de qualité. Il convient en outre de poursuivre nos travaux pour rendre le marché du travail plus résilient face aux chocs. La crise a amplement démontré, et les données concrètes l'attestent, combien les institutions et les politiques peuvent contribuer à la résilience du marché du travail, et nous avons mis à profit ces enseignements pour renforcer notre Stratégie pour l'emploi.

Parce qu'elle a choisi de placer le bien-être au cœur de son action, l'OCDE doit accorder une attention encore accrue à l'amélioration de la santé, qui non seulement contribue au bonheur individuel, mais a également des effets importants sur le progrès économique

et la confiance. À l'avenir, nous devons aussi poursuivre notre démarche d'évaluation et d'analyse comparative des résultats et de l'efficacité des systèmes de santé, qui représentent 9 % du PIB, et aider les pays à répondre à des préoccupations importantes sur le long terme, comme le nombre croissant de maladies non-transmissibles et liées au vieillissement, les conséquences socio-économiques des soins de longue durée et des systèmes de pensions ainsi que la menace émergente de pandémies qui appellent des réponses immédiates. Nous devrions enfin déterminer comment remettre en marche notre modèle d'innovation en matière de santé. De manière générale, nous devons aider les pouvoirs publics à offrir de meilleurs soins de santé, adaptés aux besoins des citoyens, et mesurer les effets réels des systèmes de santé sur le bien-être des patients.

6. Donner aux citoyens instruction, compétences et valeurs

Nous devons maintenir et consolider notre leadership dans le domaine des politiques de l'éducation et des compétences, mais nous devons aussi désormais aller plus loin et renforcer la question de l'inclusivité. En mettant à profit les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et son action de sensibilisation à la qualité et l'équité dans l'éducation, nous devons poursuivre nos efforts visant à développer le programme tant au niveau national que mondial, qui ont permis aux membres de l'OCDE de découvrir que nombre des systèmes éducatifs les plus performants au monde se situent en dehors de la zone OCDE. Nous devons maintenant étendre l'analyse nationale à davantage de pays, y compris parmi les économies en développement.

Répondre aux besoins de développement des compétences de la

population active devrait présenter le même caractère d'urgence qu'apporter une meilleure éducation à nos enfants. Le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) commence à apporter des réponses dans ce domaine et nous devons continuer à élargir sa portée et son impact sur l'action des pouvoirs publics.

La Stratégie de l'OCDE sur les compétences commence également à porter ses fruits. Elle apporte un éclairage inestimable sur l'acquisition, le développement et l'utilisation des compétences ainsi que sur les mesures nécessaires pour assurer l'adéquation entre l'offre et la demande de qualifications – un enjeu crucial pour lutter contre le chômage, améliorer la productivité et promouvoir une croissance inclusive. L'OCDE devrait recenser des exemples concrets de pratiques efficaces qui ont permis aux pays de mettre à profit les informations relatives aux besoins en matière de compétences afin d'adapter les politiques migratoires, les politiques de l'emploi et les politiques éducatives au service d'une croissance inclusive.

Jouer un rôle de premier plan dans l'évaluation et la comparaison des résultats éducatifs en lien avec les compétences cognitives (à travers les enquêtes PISA et PIAAC sur les compétences en mathématiques, en compréhension de l'écrit, en sciences, et en informatique) constitue l'un des grands succès de l'OCDE. Ces compétences permettent aux enfants et aux adultes d'affronter les difficultés de la vie et leur donnent les bases nécessaires pour réussir dans une économie moderne et globalisée. Mais nous analysons également d'autres compétences, telles que les qualités sociales et affectives, qui favorisent la cohésion sociale et les relations humaines. Face à l'aggravation de la violence, des fondamentalismes et des

discriminations dans nos sociétés, nous devons renforcer et étendre ces travaux, et nous assurer que nos systèmes éducatifs permettent non seulement aux individus de réussir, mais aussi d'apporter leur contribution à la société, en étant plus à l'écoute des autres, en les comprenant mieux, grâce à des compétences qui leur permettent de collaborer et de travailler ensemble. Des sociétés plus diversifiées et plus complexes, mais aussi la confiance envers les institutions et au sein de la population, exigent un effort plus grand pour cultiver à l'école les valeurs fondamentales de la citoyenneté (tolérance, respect, équité, responsabilités individuelle et collective, intégrité et conscience) qui nous aideront à bâtir des économies et des sociétés plus inclusives, plus justes et plus durables.

7. Rétablir la confiance et l'espoir des citoyens

L'OCDE doit travailler main dans la main avec les États pour ranimer la confiance et l'espoir de la population, et renforcer l'attachement des citoyens

aux processus démocratiques. À cette fin, nous devons faire avancer notre Programme pour la confiance, notamment sur la mesure, en mettant à profit l'expertise de l'OCDE dans différents domaines, comme l'intégrité, la transparence, la fiscalité, la qualité du processus décisionnel (juste et impartial), la lutte contre la corruption et la transparence des affaires publiques. Elle s'intéresserait par ailleurs à l'offre de services publics efficaces (santé, éducation, sécurité), l'égalité des chances pour tous et la promotion de la croissance inclusive. Elle devrait aussi faire participer les entreprises en veillant à ce qu'elles contribuent à la réalisation des objectifs de la société et à ce qu'elles respectent des normes élevées de conduite responsable des entreprises. Le Programme pour la confiance devrait également inclure différents niveaux d'interaction avec les pouvoirs publics et les citoyens.

Restaurer la confiance contribuera aussi à éclairer et à appuyer la réforme des politiques dans des domaines aussi divers que la politique fiscale, le

gouvernement d'entreprise, l'éducation et la justice, et à faire progresser des réformes difficiles.

Identifier les nouveaux enjeux de l'action publique tout en renforçant notre aptitude à les appréhender et à y répondre

8. Discerner, comprendre et affronter les mégatendances et les nouveaux enjeux à long terme

L'OCDE est aujourd'hui l'institution de référence dès lors qu'il s'agit d'identifier et d'anticiper les tendances et les mégatendances qui marqueront le demi-siècle à venir, et de leur apporter une réponse. Nous devons continuer de renforcer nos activités de prospective stratégique et de les intégrer aux travaux courants de l'Organisation.

Je propose de mener ces travaux selon les quatre axes examinés lors de la dernière réunion du Groupe de stratégie globale : *l'humain* (inégalités, vieillissement, jeunesse, enjeux intergénérationnels), la



Karim Massimov, Premier ministre du Kazakhstan, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, lors de la signature de l'Accord « Programme-pays Kazakhstan », janvier 2015

productivité (tendances et synergies dans les domaines des échanges, de l'innovation, de l'éducation et des compétences), la planète (changement climatique, gestion et épuisement des ressources, biodiversité), et l'organisation politique (liens entre les citoyens et les institutions, processus démocratiques et leur financement, transparence, enjeux institutionnels).

9. Gérer l'envers du décor de l'économie mondiale

Les interactions économiques mondiales, qui offrent de nombreuses possibilités de promouvoir le progrès économique et social, peuvent aussi ouvrir la voie à des activités illégales, aggravant l'ampleur des risques existants et faisant apparaître des menaces inédites.

L'OCDE peut s'appuyer sur sa vaste expérience dans des domaines tels que les flux financiers illicites, la lutte contre la corruption, la discipline fiscale, les migrations ou l'économie numérique, parmi bien d'autres questions d'importance, pour gérer l'« envers du décor » de l'économie mondiale.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, nous devons continuer à assurer l'efficacité de nos outils et activités de lutte contre la corruption (notamment de la stratégie Clean.Gov.Biz), mais également poursuivre le renforcement de notre analyse globale de ces sujets. Nous devons compléter nos travaux à l'encontre de la corruption transnationale en introduisant un volet consacré à la corruption nationale, et en promouvant le cadre de bonnes pratiques existant en matière de marchés publics. De même, notre expertise et notre expérience concernant l'intégrité du secteur public devraient servir de modèle à des travaux similaires visant à promouvoir l'intégrité dans le secteur privé, ce qui

dépasserait largement nos activités actuelles en matière de conduite responsable des entreprises (CRE).

Soutenir l'agenda international et l'action publique concertée

10. Faire de l'OCDE un pilier incontournable de la gouvernance mondiale et régionale

L'OCDE s'impose progressivement comme le « réseau mondial pour l'action publique » évoqué dans la Vision d'avenir exprimée à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Organisation, grâce à son engagement de plus en plus marqué dans des enceintes qui jouent un rôle de premier plan dans la gouvernance mondiale (G20, G7) ou régionale (Union européenne, APEC, Alliance du Pacifique). Les travaux de l'Organisation, et l'influence qu'elle exerce dans l'architecture de la gouvernance mondiale, nous aident dans la réalisation de trois objectifs stratégiques qui sont dans l'intérêt de tous nos membres : (i) diffuser des politiques meilleures pour une vie meilleure et faire progresser les réformes structurelles à l'échelle mondiale ; (ii) démultiplier l'impact de nos normes et les rendre universelles ; et (iii) améliorer notre coopération avec les économies émergentes. Nous continuerons à tenir nos membres informés de ces travaux majeurs et je propose d'organiser chaque année une réunion préparatoire en préambule du Sommet des dirigeants du G20.

Pendant la période 2016-2021, nous proposons de renforcer la position de l'OCDE en tant que plateforme de promotion et de facilitation de la gouvernance mondiale, dans le contexte des défis de dimension planétaire qu'il nous faut relever. Nous conforterons notre rôle de conseiller avisé auprès du G20 et du G7 sur des questions de portée internationale

(échanges, investissement, finance) et d'ordre structurel, social et environnemental. Nous continuerons également à développer notre rôle dans les efforts de gouvernance mondiale en nous appuyant sur nos propres initiatives prospectives, par exemple nos mécanismes de surveillance, l'initiative NAEC ou le renforcement de nos capacités de prospective stratégique, afin de contribuer à orienter les débats et à faire progresser l'agenda international.

11. Renforcer nos relations avec d'autres organisations internationales

La collaboration entre l'OCDE et d'autres organisations internationales est une source d'efficacité et d'optimisation accrues des ressources pour les pays membres. Elle a pour but d'améliorer la qualité de la gouvernance mondiale ainsi que son efficacité au regard des problématiques qui se font jour, tout en épargnant aux États des redondances et un accroissement des coûts. L'OCDE continuera à œuvrer tant à l'enrichissement mutuel des travaux des différentes organisations internationales qu'à la recherche de réponses concertées, plus pertinentes et plus rapides face aux défis se profilant à l'échelle planétaire, et ce, notamment dans les domaines des échanges, de l'investissement, du climat, du développement, de la sécurité alimentaire et des objectifs de développement durable. Nous devons également continuer à promouvoir un dialogue conjoint avec les dirigeants, et à y participer (à l'image de ceux que nous poursuivons avec la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni).

Nous continuerons à unir nos forces – comme nous l'avons fait ces dernières années – à celles d'autres organisations internationales ; quelquefois en assumant un rôle de chef de file (dans des domaines comme les politiques

structurelles, la fiscalité, la conduite responsable des entreprises ou l'investissement, ou dans des secteurs où aucune autre organisation ne prend l'initiative); d'autres fois en jouant un rôle d'éclairer et de pionnier afin que d'autres puissent ensuite avancer dans notre sillage (comme ce que nous avons fait avec la Banque africaine de développement pour les Perspectives économiques en Afrique; ou encore, le cas échéant, en tant que « meilleur soutien » d'autres organisations internationales investies d'une mission de pilotage, en mettant à disposition nos connaissances pour faire avancer les processus en cours (ce que nous avons fait dans le contexte des négociations à l'OMC en nous référant à nos travaux sur les restrictions applicables aux échanges de services). Nous devrions intensifier notre collaboration déjà fructueuse avec les institutions financières internationales pour œuvrer à la stabilité financière et économique afin de nous donner les moyens de prévenir la survenue d'une autre crise. De même, et sachant que 2015 et les années à venir seront déterminantes pour les négociations internationales sur le climat, l'égalité hommes-femmes et le développement, l'OCDE devrait renforcer sa contribution aux travaux d'autres organisations internationales et la coordination avec celles-ci, en particulier au sein du système des Nations Unies.

12. Relever les défis de l'environnement : rareté des ressources et changement climatique, croissance verte

L'OCDE devient une référence mondiale dans la recherche d'un nouveau modèle économique qui soit favorable, et non préjudiciable, à l'environnement. Il nous faut cependant redoubler d'efforts.

La COP21 qui se déroulera à Paris offrira à notre Organisation l'occasion de jouer un rôle de premier plan dans le débat et

l'action climatiques, notamment dans le cadre du projet que nous consacrons, avec l'AIE, l'AEN et le FIT, aux moyens d'améliorer la cohérence des politiques au service de la transition vers une économie à faible contenu carbone afin d'atteindre l'objectif de limitation du réchauffement à 2 °C. Au-delà, dans le cadre de notre projet pluriannuel CIRCLE (Coût de l'inaction et rareté des ressources : conséquences pour la croissance économique à long terme), nous étudierons les répercussions sur la croissance économique d'une série de phénomènes liés à l'environnement – dont le changement climatique. En outre, nous devons renforcer nos évaluations environnementales nationales afin d'aider les pays à orienter leurs politiques économiques vers une économie sobre en carbone. En améliorant la coordination avec les travaux des autres organisations internationales, nous nous efforcerons de tirer le meilleur parti de la dynamique existante en faveur de modèles économiques plus durables.

Dans un scénario mondial marqué par une énergie abondante et bon marché, l'objectif de réduction à zéro des émissions nettes de carbone constituera un défi complexe, tout comme le développement et l'utilisation des énergies renouvelables. Il nous faut renforcer notre capacité d'analyse de la nouvelle donne que constitue l'abondance d'énergie. Pour cela, nous devons prévoir et engager une coopération beaucoup plus étroite avec l'AIE, l'AEN et le FIT. Sur la question essentielle des ressources en eau, nous continuerons d'aider les pays à affronter ce défi pluridimensionnel en concevant les instruments nécessaires à la gouvernance de l'eau, ainsi que de nouveaux indicateurs, et par des analyses et des publications dédiées.

Face à ces défis, il est impératif pour nos pays d'accélérer leur transition sur la voie d'une croissance verte, et

de poursuivre le déploiement de la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte. Le passage à une économie plus soucieuse de l'environnement peut devenir un puissant moteur de croissance, mais nous devons intégrer la perspective des autorités locales à notre analyse, et mettre en place le soutien dont auront besoin les pays en développement pour tirer parti de cette transition.

13. Contribuer à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015

L'OCDE devrait continuer d'intensifier sa participation et son soutien à l'élaboration des Objectifs de développement durable (ODD). Nous devrions désormais prendre une part encore plus active à l'ensemble des processus des Nations Unies relatifs aux ODD (financement, mesure, suivi, etc.) et mettre l'expertise de l'Organisation, et la valeur ajoutée qu'elle peut apporter, au service de la réalisation de ces objectifs, en particulier sur le terrain de la responsabilité et de la mobilisation des ressources. Nous devons également promouvoir et développer le rôle du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement en tant qu'instrument clé de coordination pour la mise en œuvre des ODD.

La période 2016-2021 sera décisive pour confirmer le changement de priorité dans les travaux de l'OCDE sur le développement, avec l'accent désormais mis sur l'efficacité du développement et non plus sur celle de l'aide. Cette inflexion signifiera non seulement que le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement devra servir la mise en œuvre des ODD, mais aussi que le Centre du développement devra être mieux intégré dans les activités de l'OCDE, que le pôle Développement de l'Organisation devra être consolidé,

et que le déploiement, la mise en œuvre et l'évaluation de l'impact de notre Stratégie pour le développement devront se poursuivre. Nous devons renforcer notre compréhension des besoins des économies émergentes et en développement, notamment par une analyse multidimensionnelle, et veiller à ce que nos travaux soient réellement menés dans une perspective mondiale et intègrent leur point de vue et leurs besoins (en nous efforçant par exemple de mieux comprendre la forte prévalence de l'activité informelle, et de renforcer les institutions) Nous devrions également nous intéresser aux retombées indirectes des politiques menées par les pays de l'OCDE sur les pays en développement, et inversement.

14. Bâtir un système fiscal mondial efficace et juste

Construire une société inclusive et restaurer la confiance des citoyens dans les institutions nécessite de créer des systèmes fiscaux efficaces et justes, et nous devons continuer à nous employer à bâtir le système

fiscal du 20^e siècle. L'OCDE a joué un rôle moteur dans les principales transformations du système fiscal mondial qui se sont produites au cours du siècle dernier, mais l'Organisation doit continuer de développer ces travaux novateurs et fondamentaux et d'accroître leur impact, aussi bien pour ce qui est de l'échange automatique de renseignements en matière fiscale que pour le Plan d'action BEPS du G20/OCDE. Le Projet BEPS n'est pas une initiative isolée mais doit être appréhendé comme un processus permanent. Nous devons donc planifier soigneusement les étapes suivantes, produire la deuxième série de rapports et de recommandations prévus dans le cadre de BEPS et soutenir résolument la mise en œuvre complète du Plan d'action BEPS ainsi que de la Norme pour l'échange automatique – ce qui prendra deux à trois ans. Nous devons expliquer les avantages de ces instruments non seulement en termes de recettes (nos travaux relatifs à la Norme ont déjà procuré 37 milliards EUR aux trésors publics des États lors des cinq dernières années), mais aussi afin de restaurer la confiance des citoyens dans leurs

gouvernements, les institutions et dans l'économie de marché en veillant à ce que tout un chacun paie sa juste part de l'impôt.

Développer notre programme en faveur de la productivité et de la compétitivité en mettant à profit nos connaissances pluridisciplinaires

15. Permettre au commerce international de retrouver son rythme de croisière

La croissance des échanges commerciaux internationaux doit retrouver son rythme de croisière, en s'appuyant sur le maintien de l'ouverture des marchés aux échanges et à l'investissement, objectif essentiel auquel l'OCDE contribue pratiquement depuis sa création. Dans le même temps, une meilleure compréhension de la dynamique des flux commerciaux apportée par nos travaux commence à porter ses fruits et peut véritablement changer la donne. Nous venons tout juste de « décoder le génome » des



Miroslav Lajčák, vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères et européennes de la République slovaque, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, février 2015

échanges, par l'analyse des échanges en valeur ajoutée (TiVA), des chaînes de valeur mondiales (CVM) et de l'indice de restrictivité des échanges de services (IRES). Même si certains pays se servent déjà de ces résultats pour améliorer leurs stratégies en matière d'échanges, d'investissement et de compétitivité, nous devons poursuivre nos travaux. Nous devons travailler à mettre concrètement les résultats de ces analyses au service des négociations commerciales afin d'en permettre les progrès et d'en élever le niveau d'ambition, à l'appui de l'OMC.

Il nous faut aussi explorer de nouvelles pistes face aux questions qui se posent aujourd'hui en matière d'échanges et d'investissements internationaux, en particulier : analyser les interactions entre système financier et échanges commerciaux et d'investissement ; étudier les synergies entre les travaux de l'OCDE sur le développement, les échanges et l'investissement, les CVM et l'intégration des PME et des pays en développement ; chiffrer les retombées indirectes des flux d'échanges et d'investissement ; établir un programme de travail pour mieux expliquer les avantages de la libéralisation des échanges ; évaluer les conséquences de la libéralisation des échanges sur les inégalités et prendre des mesures pour remédier à ses conséquences indésirables ; analyser les interactions entre l'économie numérique et les échanges, l'investissement et l'emploi ; et continuer de développer notre programme consacré à l'aide pour le commerce.

16. Promouvoir l'investissement productif de long-terme pour la croissance

L'investissement national et international est l'un des grands piliers de l'économie mondiale qui n'a pas encore retrouvé son niveau

d'avant-crise. L'investissement dans les infrastructures stagne alors même que dans d'autres domaines il devient excessif. Dans les deux cas, les projets rentables se sont faits plus rares et les rentabilités potentielles se sont érodées. Les entreprises ne réinvestissent pas leurs bénéfices, mais accumulent des liquidités et/ou rachètent leurs propres actions. Les capitaux institutionnels sont abondants, mais ne sont pas dirigés là où ils sont utiles. Il est nécessaire de mieux comprendre les liens entre capitaux propres, dette et financement, et d'en finir avec la « financiarisation » des marchés de capitaux, Il nous faut également mieux comprendre le fonctionnement des nouveaux instruments financiers.

L'OCDE aura fort à faire à cet égard au cours des prochaines années. Nous devons favoriser l'augmentation des investissements public et privé dans les activités productives afin d'améliorer les perspectives de croissance. Nous devons également mieux comprendre la dynamique des flux d'investissements internationaux (dans le contexte des chaînes de valeur mondiales et de leur quantification, notamment en produisant de nouvelles données (quatrième édition de la Définition de l'OCDE des investissements directs internationaux et recherches fondées sur des données factuelles), ainsi que les règles qui ont été élaborées dans le contexte des traités bilatéraux d'investissement et des accords multilatéraux, notamment en matière de règlement des différends, afin d'introduire davantage de cohérence en matière de gestion des investissements directs étrangers. Nous devons concevoir des analyses et des indicateurs à partir de données d'entreprises sur l'infrastructure, l'investissement dans les infrastructures vertes et les investisseurs institutionnels, donner une impulsion nouvelle à l'indice de restrictivité de l'IDE et promouvoir en

parallèle de nouvelles mesures des flux bancaires et des investissements de portefeuille. Dans le contexte des Objectifs de développement durable, nous devons aussi renforcer la contribution de l'investissement aux processus de développement. Le Cadre d'action pour l'investissement doit s'imposer comme l'instrument le plus efficace pour améliorer l'environnement de l'investissement, mais également pour étendre la portée de nos travaux en la matière menés dans le contexte des Revues des politiques nationales d'investissement.

La Table ronde sur la liberté d'investissement doit prendre une dimension mondiale ; le Forum mondial sur l'investissement international doit être renforcé, et il devrait être possible d'explorer des pistes pour rendre les Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales accessibles par diverses modalités, afin qu'ils deviennent un instrument mondial, assorti d'un processus rigoureux de suivi et d'examen mutuel. Nous devons aussi encourager davantage de pays à adhérer à la Déclaration sur l'investissement international et aux codes relatifs à l'investissement.

17. Mobiliser de nouvelles sources de croissance : innovation 2.0 et entrepreneuriat

Parmi les nouvelles sources de croissance, l'innovation est l'une de celles susceptibles d'avoir l'impact le plus fort. Elle apparaît aussi comme un instrument essentiel pour lever certains des principaux obstacles auxquels se heurtent nos membres et nos pays partenaires. D'ores et déjà, nos travaux sur le capital intellectuel ont modifié notre façon de mesurer et de soutenir l'activité économique. Afin d'aider les pays à mieux comprendre les liens entre innovation et croissance et ce que cela implique pour la définition des politiques

publiques, il nous faut continuer à renforcer les capacités en matière de mesure du capital intellectuel et établir des lignes directrices pour la définition d'une mesure commune de cette forme de capital. Nous devons également approfondir nos travaux sur l'innovation et la croissance inclusive, l'innovation et les compétences/le capital humain, les TIC et le développement, la spécialisation intelligente et les PME.

Nous poursuivons également nos travaux sur l'innovation visant à : 1) Stimuler la dynamique des entreprises, la création d'emplois et la productivité ; 2) Créer les conditions de la prochaine révolution de la production, du fait que de nombreuses innovations, aussi bien technologiques (nouveaux matériaux, impression 3D, données massives, robotisation) que non technologiques (nouveaux modèles économiques fondés sur les chaînes de valeur mondiales/le capital intellectuel) vont vraisemblablement modifier en profondeur la nature de la production ; 3) Exploiter les avantages de l'économie numérique et faire progresser la gouvernance de l'internet. Forte de ses travaux sur cette problématique et de sa participation aux activités de la Commission mondiale sur la gouvernance de l'internet (GCIG), l'OCDE devrait jouer un rôle prépondérant dans les efforts visant à établir un cadre mondial qui en régit le fonctionnement) ; 4) Concevoir des politiques d'innovation au service de la croissance inclusive.

L'analyse des PME sera renforcée au niveau national, et portera également sur le financement et ses nouveaux instruments ; nous diffuserons les meilleures pratiques d'éducation en matière d'entrepreneuriat dans les établissements scolaires et en matière de formation professionnelle ; renforcerons les compétences des PME en matière de gestion et

d'encadrement ; et comparerons les mesures de soutien aux PME et à l'entrepreneuriat, ainsi que leur impact, d'un pays à l'autre.

18. Renforcer nos travaux sur le développement régional, urbain et rural

On reconnaît une place de plus en plus déterminante aux politiques de développement régional dans le cadre des stratégies nationales de développement. Il convient notamment de placer les disparités régionales au cœur de l'action publique dans les pays membres de l'OCDE et dans les pays partenaires. Une approche plus territorialisée du développement régional, notamment les politiques sectorielles, peut aider à adapter l'action publique aux spécificités des espaces où les gens vivent et travaillent, améliorer la cohérence et l'efficacité de la dépense publique, mais aussi réduire le déficit d'investissement partout où il existe. Source majeure de données comparatives et de connaissances sur les régions, l'OCDE doit continuer de renforcer son rôle dans ce domaine, et de concevoir et mettre en œuvre des politiques visant à rendre les régions aussi compétitives et résilientes que dans le cas des ressources naturelles.

Il s'agira notamment de mieux comprendre et de promouvoir une nouvelle dynamique des villes et des zones métropolitaines, qui contribuent grandement aux économies nationales, mais également de nous attaquer aux inégalités et à la fragmentation des modalités de gouvernance. Nous devons continuer à collaborer avec les pays sur leurs politiques de développement urbain dans divers domaines, et améliorer notre compréhension des modalités de fonctionnement des villes, moteurs de l'innovation, de la prospérité et de la croissance, et laboratoires des

solutions à nos problèmes sociaux et environnementaux.

Il sera également important de nous pencher sur le développement rural, notamment sur les gains de productivité agricole, et d'élaborer un nouveau « paradigme rural », en nous appuyant sur nos travaux sans équivalents sur les tendances à long terme des produits de base, la volatilité des prix sur les marchés agricoles et alimentaires, et la détermination des meilleures pratiques en matière de politiques agricoles. Compte tenu du vaste soutien aux producteurs, du stockage et des subventions publics dans l'agriculture et la pêche, nos travaux doivent viser à continuer d'accroître la productivité et d'en analyser les implications sous l'angle de la sécurité alimentaire, de la gestion des ressources, des relations commerciales et de la soutenabilité. Nous devons saisir les occasions d'améliorer la vie des populations rurales et de développer les liens entre espaces rural et urbain.

Renforcer les normes existantes et optimiser leur impact, et cerner les domaines dans lesquels il est nécessaire d'en établir de nouvelles

19. Mettre à jour et moderniser nos normes et instruments multilatéraux

Pour renforcer notre position de chef de file, au niveau mondial, en matière d'édiction de normes, nous emploierons à mettre à jour les normes et instruments juridiques de l'OCDE afin d'assurer leur universalité et qu'ils nous aident à relever les défis que nous rencontrons. Aussi, nous continuerons de réexaminer, réviser et moderniser les lignes directrices, actes, cadres et instruments juridiques

de l'Organisation, et d'évaluer leur pertinence dans pratiquement tous les grands domaines d'action où l'OCDE intervient. Nous procéderons à la mise à jour d'un grand nombre de ces dispositifs fondamentaux, dans des domaines tels que l'investissement, le gouvernement d'entreprise, les statistiques, les technologies de l'information, la fiscalité, la politique budgétaire et la lutte contre la corruption. Par ailleurs, nous élaborerons des normes sur les problématiques émergentes, dans des domaines tels que l'internet et l'économie numérique. Nous devons associer les grandes économies émergentes à cet exercice afin de mettre en place des règles du jeu équitables au niveau mondial. Enfin, nous veillerons à disposer de mécanismes efficaces de mise en œuvre, de suivi et d'examen par les pairs afin de garantir l'efficacité de nos instruments.

Continuer à renforcer la dimension globale de notre Organisation

20. Donner à l'OCDE une dimension véritablement mondiale et inclusive

L'un des principaux objectifs stratégiques de ces dernières années a été le renforcement du rayonnement et de l'impact mondiaux de l'OCDE, et de ses relations avec les pays émergents et en développement. Cet objectif reste au cœur de toute feuille de route pour l'avenir, compte tenu des progrès que nous avons accomplis, mais également de la nécessité de poursuivre l'effort en la matière. Nous devons en effet continuer à promouvoir la transformation de l'OCDE en une institution davantage efficace et inclusive, au rayonnement véritablement mondial. Les travaux que nous menons avec les Partenaires clés que sont le Brésil, la Chine, l'Inde,



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, s'adressant à la presse lors de la COP21, novembre 2015

l'Indonésie et l'Afrique du Sud, « dans la perspective d'une éventuelle adhésion », resteront au premier plan, et nous continuerons de mettre à profit notre collaboration avec ces pays dans le cadre du G20 et d'autres instances internationales. Le dialogue avec la Chine doit être une priorité, à un moment où nos relations avec cette dernière semblent prendre un nouveau départ, nouveau départ qui pourrait être conforté par les célébrations marquant le 20^e anniversaire des liens entre l'OCDE et la Chine, en 2015, et notre collaboration à venir avec la Présidence chinoise du G20 en 2016, et au-delà. Afin d'assurer la poursuite de la construction et du renforcement de ce partenariat fondamental, nous devons lui allouer davantage d'attention et de ressources, y compris de ressources humaines.

Tout au long de la mise en œuvre de notre programme régional, l'Asie du Sud-Est restera une priorité importante, en sa qualité de région du monde qui enregistre le rythme de croissance le plus rapide. Dans cette région, nos efforts immédiats

porteront plus particulièrement sur l'établissement de relations avec l'Indonésie et les Philippines, qui offrent les perspectives les plus prometteuses, ainsi qu'avec la Thaïlande et le Vietnam, en fonction de leur évolution respective sur le plan de leurs politiques. S'agissant de l'Asie plus largement, nous concrétiserons les liens très prometteurs que nous avons établis avec les nouveaux dirigeants indiens, qui nous ont demandé notre soutien à leurs initiatives de réforme. En Europe, nous nous emploierons à mener à terme le processus d'adhésion de la Lettonie, et à lancer celui de la Lituanie, ainsi qu'à approfondir notre collaboration avec les membres de l'UE non membres de l'OCDE et les régions d'Europe du Sud-Est et d'Eurasie, dans le cadre notamment du programme avec le Kazakhstan. Tenant compte de la décision de nos pays membres, nous poursuivrons notre coopération technique avec la Russie et attendrons que les membres décident de l'évolution de leur dialogue au niveau politique. En Amérique latine, nous nous efforcerons de mener à bien le processus d'adhésion de la

Colombie et d'amorcer celui du Costa Rica, et de collaborer avec le Pérou dans le cadre de son programme pays. En Afrique, nous continuerons d'approfondir nos relations avec l'Afrique du Sud, parallèlement à la poursuite de programmes spécifiques, tels que le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, et l'Initiative NEPAD pour l'investissement. Dans la région MENA, nous continuerons d'étoffer les piliers du programme régional consacrés à la gouvernance et à l'investissement, ainsi que les projets par pays qui bénéficient du soutien du Partenariat de Deauville. Nous œuvrerons également à la progression du programme pays consacré au Maroc.

Nous devons revoir la mécanique du processus d'adhésion afin d'éviter les délais inutiles, et rechercher la possibilité de mettre en place un « statut d'associé », en particulier pour les Partenaires clés. En plus des projets, programmes et relations spécifiques à chaque pays, nous veillerons à ce que les principales analyses et publications de l'OCDE portent également sur les économies émergentes, et étofferons nos statistiques relatives à ces dernières. Les Examens multidimensionnels de pays constituent un moyen efficace de renforcer ce type de collaboration, et nous y aurons davantage recours à l'avenir. De même, nous poursuivrons nos travaux visant à rendre nos normes et nos instruments plus universels, et à élaborer des repères communs avec ces économies. S'il est impératif que nous encourageons l'adhésion de non-membres à des instruments tels que la Convention sur la lutte contre la corruption et les Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales, nous continuerons également d'explorer et de développer les nombreux domaines dans lesquels les normes de l'OCDE constitueront autant d'opportunités de collaborer et de se rapprocher avec ces pays.

Assurer l'efficacité et l'efficience des pratiques financières, administratives, de communication et de gestion au sein de l'Organisation

21. Améliorer notre mode de fonctionnement interne

Tout au long des huit dernières années et demie, nous avons modernisé nos outils et règles de gestion dans les domaines financier, opérationnel, de la communication et des ressources humaines, pour répondre à de nouveaux besoins et à de nouvelles exigences. Fait le plus important, nous avons mis en place une culture de gestion des ressources par les résultats, laquelle porte aujourd'hui ses fruits. J'ai l'intention de poursuivre la recherche de gains d'efficience et d'optimiser les retombées pour nos membres de l'utilisation des ressources publiques au moyen desquelles ils financent l'OCDE.

Je maximiserai en outre l'impact, déjà renforcé, de nos travaux en assurant une communication et une diffusion efficaces de nos travaux et en ayant recours aux meilleures pratiques en matière de stratégie de relations publiques, dans le prolongement des progrès que nous avons déjà accomplis pour professionnaliser et accroître les performances de ce secteur clé. Nous devrions continuer de faire appel à des technologies et méthodes de pointe pour communiquer et obtenir un impact maximal, et d'élaborer des outils et dispositifs de dialogue avec les différents acteurs et parties prenantes, comme la Semaine de l'OCDE et ses différentes composantes. Il conviendrait par ailleurs de consolider et de développer notre collaboration avec les parlementaires.

Afin de mieux servir nos membres, nous moderniserons notre outil de planification de la communication, et

diffuserons auprès des Représentants permanents les documents en passe d'être publiés quelque temps avant qu'ils soient rendus publics (ces documents seront diffusés sous embargo, et nous compterons sur les Représentants pour qu'ils le respectent). Nous continuerons également à assurer la cohérence entre le contenu de nos analyses et les messages que nous diffusons. La politique de communication et l'analyse relèvent des attributions du Conseil, épaulé par le Comité exécutif dans les aspects de mise en œuvre.

Nous avons, de manière proactive, assaini les finances de l'Organisation grâce à la Réforme de 2008, mais aussi grâce aux différentes contributions du personnel et aux améliorations apportées à la gouvernance de l'Organisation. Dans les années à venir, je continuerai de veiller à ce que la gestion interne de l'OCDE, notamment en matière de ressources financières et humaines, et son organisation soient totalement conformes aux meilleures pratiques internationales. Nous maintiendrons l'OCDE à l'avant-garde des pratiques de gestion et poursuivrons la modernisation de ses procédures, de ses mécanismes, de son fonctionnement et de sa communication, tant en interne qu'à l'égard de l'extérieur. Ce faisant, nous devons également garder à l'esprit le principe de la « guillotine réglementaire » afin d'éviter de créer des charges bureaucratiques inutiles. Nous nous emploierons avec la même détermination à rechercher des gains d'efficience et à tirer le meilleur parti de l'initiative pour l'optimisation des ressources (V4M), et ne relâcherons pas nos efforts de recrutement, de rétention et de formation de nos personnels de grand talent afin qu'ils puissent produire les résultats attendus. Nous contribuerons à une révision minutieuse du processus d'Évaluation en profondeur (IDE), dans

le contexte du lancement du 3^e cycle de l'IDE. Je propose également d'organiser une série de réunions d'information sur le Cadre de gestion intégré et ses instruments (PIR, OMT, IDE).

L'horizontalité de nos produits et de nos conseils en matière de politiques à suivre, qui s'appuie sur la nature pluridisciplinaire des travaux de notre Organisation, commence par l'horizontalité de nos méthodes de travail. Je continuerai à promouvoir le démantèlement des silos en matière d'analyse des politiques publiques, qui nous empêchent trop souvent d'établir des liens transversaux et de proposer des initiatives radicalement innovantes. Contrairement à d'autres institutions qui ont entamé de longs et fastidieux processus de réforme interne, l'OCDE a besoin d'une « évolution » et non d'une « révolution ». Par conséquent, je compte encourager un enrichissement mutuel plus poussé entre les directions en mettant à leur disposition les lieux, les outils et les mécanismes propices à l'échange d'informations et d'avis, l'objectif étant de tirer davantage profit du travail en collaboration. J'ai l'intention de redoubler d'efforts pour faire progresser une culture de la proactivité et de la responsabilité au sein de notre personnel. Nous collaborerons aussi avec nos membres de façon à leur permettre, comme l'OCDE, de trouver des solutions pour favoriser une interaction fructueuse entre leurs différentes administrations au niveau national.

À l'avenir, j'ai l'intention de collaborer avec les Représentants permanents afin d'assurer une meilleure participation aux Projets transversaux. J'ai à cette fin proposé de donner à la plateforme de suivi des projets horizontaux la structure du Groupe NAEC (dans laquelle les présidents des comités, les directeurs, les experts et les Représentants permanents sont largement représentés). Cette approche favorisera la participation et l'information des Ambassadeurs, et permettra de conserver la flexibilité et le dynamisme qui caractérisent les projets. Cette structure ne saurait toutefois se substituer au Conseil qui restera l'enceinte principale où sont rassemblés le soutien politique et les orientations stratégiques pour les nouveaux projets. Je propose également d'organiser une réunion annuelle au cours de laquelle les présidents des comités de substance et les Représentants permanents pourront échanger leurs opinions et seront tenus informés des développements de substance dans toute l'Organisation.

Afin de poursuivre l'élaboration d'une vision commune de l'Organisation, j'ai l'intention d'organiser, dans le cadre du Groupe de stratégie globale, du Conseil, ou dans un autre contexte, une réunion annuelle afin d'examiner les réalisations de l'Organisation et les défis qu'elle doit relever, et de recueillir, au moyen d'un échange stratégique d'opinions (sorte de « GPS »), le retour d'information des membres.

Cette réunion viendra s'ajouter aux nombreuses possibilités déjà données aux membres d'influencer et de définir les travaux de l'Organisation (Cadre de gestion intégré, comités de substance et permanents, organes consultatifs, Conseil) et nous aidera à bâtir une compréhension commune des enjeux auxquels est confrontée l'OCDE et des opportunités qui s'offrent à elle. Cette activité sera menée en pleine conformité avec le cadre juridique et opérationnel de l'Organisation.

Enfin, pour ce qui est du « petit G », la diffusion des documents pour le Conseil aura lieu dans la période convenue (7 jours pour les documents devant faire l'objet d'une décision, 2 jours pour les documents diffusés pour information). En cas de non-respect de ce délai, l'examen du point sera automatiquement reprogrammé.

Sous ma direction, d'importants succès ont déjà été enregistrés dans la transformation de l'OCDE, transformations qui ont contribué à faire de notre organisation une référence dans l'ensemble des domaines susmentionnés, au profit d'un ensemble de pays membres de plus en plus diversifié et représentatif. La demande de renouvellement du mandat du Secrétaire général pour la période 2016-2021 vise précisément à assurer que nos pays membres récolteront les fruits des nombreuses initiatives, activités thématiques et stratégies engagées - dont nombre d'entre elles arrivent à maturité. ■

Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres 2015 Conclusions politiques

Libérer l'investissement pour une croissance durable et pour l'emploi



Photo de famille de la Réunion ministérielle de l'OCDE 2015

À l'occasion de la [Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2015](#), nous¹ nous sommes assemblés les 3 et 4 juin sous la Présidence des Pays-Bas et la Vice-présidence de la Corée, de la France et de la République tchèque et pour examiner comment libérer l'investissement dans le but de favoriser une croissance plus forte, plus inclusive et plus verte, de stimuler la productivité et de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

Nous saluons la [réélection de M. Angel Gurría au poste de Secrétaire général de](#)

[l'OCDE](#) dont le mandat, qui débutera le 1^{er} juin 2016, s'achèvera le 31 mai 2021. Nous le félicitons de la détermination dont il a fait preuve dans la conduite de l'Organisation et de ses efforts pour en améliorer la pertinence et l'impact, en nous réjouissant à la perspective de continuer à œuvrer ensemble à l'élaboration de « politiques meilleures pour une vie meilleure ».

Les quatre grandes conférences internationales prévues en 2015² rendent encore plus importante la mise en place de politiques

économiques mondiales inclusives et écologiquement viables sur le court comme sur le long terme. Nous avons pris acte de l'impact positif global de la baisse des prix du pétrole et de l'assouplissement monétaire dans de nombreux pays, et nous veillerons à ce que les conditions financières accommodantes débouchent sur des améliorations dans l'économie réelle. Nous insistons sur l'importance des réformes structurelles pour améliorer les perspectives de croissance, stimuler la création d'emplois et renforcer la résilience des économies.

1. Ministres et Représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, du Chili, de la Colombie, de la Corée, du Costa Rica, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Islande, d'Israël, de l'Italie, du Japon, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République slovaque, de la République tchèque, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse et de la Turquie, ainsi que de l'Union européenne.

2. Conférence internationale sur le financement du développement (FfD) à Addis-Abeba, Sommet spécial des Nations Unies sur le développement durable à New York, COP21 à Paris et Conférence ministérielle de l'OMC à Nairobi.



Mark Rutte, Premier ministre des Pays-Bas et Président de la Réunion ministérielle de l'OCDE 2015, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, pendant la Semaine de l'OCDE 2015

Nous convenons que des mesures propres à soutenir la demande, favoriser l'investissement et contrer les tendances déflationnistes demeurent nécessaires, et nous soulignons qu'une reprise solide nécessite une approche équilibrée des politiques budgétaires, monétaires et structurelles.

Nous reconnaissons le rôle important joué par l'OCDE dans le paysage international de l'action publique, notamment par le biais de ses contributions aux travaux du G7 et du G20. Nous trouvons très encourageants les efforts entrepris par l'Organisation pour enrichir ses grilles et ses méthodes d'analyse, notamment ses outils d'analyse sur le long terme. En particulier, nous saluons [le rapport de synthèse final concernant l'initiative sur les Nouvelles approches face aux défis économiques \(NAEC\)](#), et nous reconnaissons l'importance d'indicateurs autres que le seul PIB, notamment des indicateurs issus des travaux de

l'OCDE autour du thème « [Comment va la vie ?](#) » et de la [croissance verte](#). Nous appelons l'OCDE à continuer d'intégrer systématiquement dans ses publications-phares des données issues d'analyses multidimensionnelles, notamment en prenant en compte les travaux menés sur la [croissance inclusive](#) et l'égalité homme-femme. Nous reconnaissons l'importance d'une action visant à lutter contre les inégalités et la valeur du dialogue social dans l'instauration d'une croissance plus inclusive et la création d'emplois de qualité.

Aujourd'hui, l'investissement public et privé dans le monde reste inférieur aux niveaux d'avant la crise. Nous reconnaissons que, en écho au thème central de la RCM 2015, l'investissement productif a un rôle essentiel à jouer pour promouvoir une croissance inclusive et durable, stimuler la création d'emplois et soutenir [la transition vers une économie bas carbone](#) et résiliente. Nous insistons sur la nécessité de

libérer l'investissement en œuvrant à renforcer la confiance, en s'attachant à mettre en place un environnement favorable, en améliorant la réglementation et en ciblant mieux les dépenses publiques.

Nous avons procédé à des échanges de vues sur les politiques visant à améliorer le niveau, la qualité et l'efficacité de l'investissement public, notamment dans les infrastructures, pour stimuler la création d'emplois et mobiliser davantage d'investissement privé. Nous nous félicitons que cette année, les [Perspectives économiques de l'OCDE](#) mettent l'accent sur l'investissement, et nous appelons l'Organisation à continuer de suivre et d'analyser les tendances de l'investissement. Nous invitons également l'OCDE à poursuivre les travaux menés dans le cadre de la Table ronde sur la liberté d'investissement, qui sert de plateforme de collecte et d'échange de pratiques exemplaires en matière d'investissement, et nous

l'incitons à collaborer avec des pays en développement et d'autres partenaires (notamment le monde des affaires, la société civile et des organisations internationales). Nous nous félicitons de la mise à jour du [Cadre d'action de l'OCDE pour l'investissement](#) (CAI) et de l'adoption de la Recommandation qui l'accompagne, et nous encourageons à l'utiliser largement, notamment dans le contexte des Objectifs de développement durable (ODD). Nous invitons l'OCDE à étudier la possibilité d'élaborer des indicateurs CAI pour

[fiscale](#) et de l'appliquer, afin d'améliorer la disponibilité, la qualité et l'exactitude des renseignements sur les bénéficiaires effectifs, et nous les encourageons à signer l'Accord multilatéral MCAA³. Nous saluons les engagements de mise en œuvre de la Norme commune de déclaration d'ici 2017 ou 2018. S'agissant de la transparence et de l'échange de renseignements fiscaux sur demande, nous soutenons la poursuite des travaux de l'OCDE sur un durcissement éventuel des incitations et des procédures de mise en œuvre en direction des pays

multiples parties prenantes, ses travaux sur la conduite responsable des entreprises (CRE) en s'inspirant des [Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales](#). Nous réaffirmons l'importance de la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales et de l'adhésion de non-membres à celle-ci. Nous encourageons les efforts déployés pour élargir l'adhésion aux Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales et invitons l'OCDE à étudier les options possibles à cet égard. Nous appelons également l'OCDE à poursuivre ses efforts pour renforcer encore la performance des Points de contact nationaux, notamment grâce à des examens mutuels facultatifs et à un échange de bonnes pratiques.



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Bill Gates, Président de la Fondation Bill et Melinda Gates, juin 2015

aider à l'évaluation des progrès accomplis par les pays dans l'adoption de leurs réformes.

Nous saluons les avancées du Projet OCDE/G20 sur [l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices](#) (BEPS) et les progrès de [l'échange automatique de renseignements](#). Nous demandons instamment à tous les États et juridictions d'adhérer à la [Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière](#)

qui ne respectent pas les normes sur l'échange de renseignements fiscaux sur demande édictées par le Forum mondial.

Nous saluons les progrès accomplis dans la révision [des Principes de gouvernement d'entreprise](#) et des [Lignes directrices de l'OCDE sur le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques](#). Nous encourageons l'OCDE à poursuivre, dans le cadre actuel qui associe de

Nous reconnaissons que l'innovation est essentielle à la hausse de la productivité et à la création d'emplois, et qu'elle nécessite davantage d'investissements publics et privés dans le capital intellectuel. Nous nous félicitons de la mise à jour de la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation et de l'accent mis sur la poursuite du renforcement de politiques d'innovation étayées par des données concrètes. Les dépenses publiques de R-D devraient également avoir pour objectif, outre de financer la recherche fondamentale, de mobiliser efficacement l'investissement privé, de faciliter le développement de jeunes entreprises innovantes et d'être de plus en plus centrées sur des enjeux de dimension mondiale. Pour que les entreprises en place et les jeunes entreprises qui viennent les concurrencer, y compris des petites et moyennes entreprises (PME), adoptent avec succès des technologies innovantes et de nouveaux modèles économiques, il convient de mettre en

3. Accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers.



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE ; Algirdas Butkevicius, Premier ministre de la Lituanie ; et Antanas Linkevicius, Ministre des Affaires étrangères de la Lituanie (de gauche à droite), lors de la signature de l'accord relatif aux privilèges, immunités et facilités accordés à l'OCDE

œuvre une réglementation favorable à l'innovation, notamment pour l'économie fondée sur les données, et de s'efforcer d'améliorer la qualité du capital humain. Nous prenons pleinement acte du fait que le rythme soutenu de l'évolution technologique ouvre des perspectives pour de nouveaux modèles de production et de consommation plus durables, et nous saluons les travaux que l'OCDE mène sur la mise en place des conditions propices à la prochaine révolution de la production. Nous avons étudié le rôle croissant des villes dans la promotion de l'entrepreneuriat au service d'une économie et d'une société plus résilientes et plus durables.

Nous nous accordons en outre à penser que l'investissement dans les compétences et dans l'apprentissage tout au long de la vie stimule la croissance économique, facilite l'insertion professionnelle et l'accès à des emplois satisfaisants, contribue à

lutter contre les inégalités et améliorer les résultats d'ordre social. Nous notons que pour les individus qui ne possèdent pas les qualifications adéquates, le risque est grand de connaître l'exclusion économique et sociale et d'être en mauvaise santé. Nous renouvelons notre appel en faveur de l'investissement dans des compétences qui répondent aux besoins du marché du travail, de façon à réduire les déficits de qualifications, à renforcer l'employabilité et à accroître les opportunités économiques, en particulier grâce à des systèmes de formation professionnelle plus efficaces. À cet égard, nous saluons les initiatives de l'OCDE en direction des groupes sous-représentés, dans les domaines notamment de l'égalité homme-femme, de l'emploi des jeunes, du vieillissement de la société et de l'intégration des immigrants. Nous appelons l'OCDE à étudier plus avant les défis que posent, en termes de compétences, l'évolution des marchés

de travail sous l'effet du progrès technologique, et les [chaînes de valeur mondiales](#) (CVM).

Nous avons rappelé les [Conclusions politiques sur le changement climatique de la RCM 2014](#) et demeurons résolu à favoriser l'obtention d'un résultat ambitieux lors de la [COP21](#), en œuvrant en étroite coopération avec la Présidence française et d'autres pays. Nous appelons l'OCDE à continuer de soutenir les négociations internationales sur le changement climatique, notamment en poursuivant ses travaux conjoints avec [l'Agence internationale de l'énergie \(AIE\)](#), [le Forum international des transports \(FIT\)](#) et [l'Agence pour l'énergie nucléaire \(AEN\)](#). À cet égard, nous nous félicitons du projet [Aligner les politiques pour la transition vers une économie bas carbone](#), qui contribue de façon importante à la réalisation de cet objectif. Un meilleur alignement des politiques au sein des pays et entre

les pays peut renforcer l'efficacité globale des politiques climatiques. Nous reconnaissons qu'il importe de poursuivre les travaux de l'OCDE sur l'instauration de conditions propices à la mobilisation et au [suivi des financements climatiques](#), y compris les flux d'investissement privé. Nous attendons également avec intérêt la suite des travaux sur les politiques efficaces pour faire face au changement climatique, y compris les approches fondées sur les mécanismes du marché, les crédits à l'exportation et l'innovation, ainsi que l'analyse des mesures à prendre pour [financer la transition bas carbone](#), notamment par le biais de la fiscalité et de la mobilisation de l'investissement climatique privé. Nous nous félicitons des travaux de l'OCDE sur l'élimination progressive des subventions inefficaces aux combustibles fossiles. Nous appelons l'OCDE à poursuivre ses travaux sur le rôle de la technologie pour relever le défi climatique mondial.

Une gestion durable, intégrée et inclusive des ressources en [eau](#) est nécessaire pour parvenir à un développement durable et renforcer les efforts d'adaptation au changement climatique. Nous nous félicitons des [Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau](#) et invitons l'OCDE à élaborer une Recommandation qui actualise et fusionne les recommandations existantes sur l'eau, ainsi qu'à faire rapport sur les progrès réalisés à la RCM de 2016.

Nous soulignons que l'investissement international et un système commercial multilatéral ouvert et fondé sur des règles sont essentiels au développement du secteur privé, à une croissance économique durable et à la création d'emplois. Nous nous félicitons également des initiatives bilatérales, régionales et plurilatérales de promotion des échanges qui répondent aux règles et aux objectifs

de l'OMC. Nous invitons les pays à mettre en place des mesures de politique commerciale qui soutiennent une croissance plus inclusive et renforcent les liens entre échanges, investissement et développement durable, en recourant notamment à [l'Aide pour le commerce](#), sachant que l'intégration complète des pays en développement à l'économie mondiale profite à tous. Nous réaffirmons nos engagements en matière de statu quo ou de démantèlement des mesures restrictives pour résister au protectionnisme sous toutes ses formes. Nous préconisons la mise en œuvre de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la facilitation des échanges et de tous les autres éléments du « paquet de Bali », en particulier la mise au point d'un programme de travail post-Bali crédible et cohérent qui facilite la conclusion du Programme de Doha pour le développement. Nous encourageons l'OCDE à poursuivre ses travaux de recherche sur les politiques commerciales. Nous soutenons le développement de l'[Indice de restrictivité des échanges de services](#) de l'OCDE (IRES) et l'utilisation des analyses qui en résultent. Nous appelons l'OCDE à approfondir son analyse des CVM, compte tenu notamment du recul des activités manufacturières au profit des services et de ses conséquences sur le plan des compétences et des conditions de travail ; à s'intéresser plus avant aux mesures destinées à encourager la participation des entreprises des pays en développement ; au rôle de la conduite responsable des entreprises ; et aux conséquences des CVM sur la croissance inclusive et l'emploi. Nous encourageons l'Organisation à poursuivre ses travaux sur les échanges de matières premières.

Nous avons appelé à un programme de développement ambitieux pour l'après-2015. Nous reconnaissons la contribution que peut apporter

l'OCDE à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en juillet à Addis-Abeba, et au Sommet des Nations Unies où sera adopté le Programme de développement pour l'après-2015, qui aura lieu en septembre à New York. Le rôle de l'OCDE en faveur de la cohérence des politiques au service du développement durable et du partage des connaissances est important à cet égard, et nous réaffirmons notre engagement à promouvoir sa contribution à la réussite du programme pour l'après-2015. Nous saluons la préparation d'une réponse stratégique pour guider le soutien apporté par l'OCDE aux ODD, reconnaissant que le processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 se poursuit. Nous appelons l'OCDE à contribuer à l'effort de mobilisation des ressources déployé à l'échelle mondiale, notamment grâce à la diffusion du CAI mis à jour, en étudiant les bonnes pratiques dans le cadre des partenariats public-privé, et en aidant au renforcement des capacités fiscales des pays en développement grâce aux travaux que mène l'Organisation en matière de « Fiscalité et développement ». Nous reconnaissons et soutenons le rôle de secteur privé en tant que moteur du développement et de la lutte contre la pauvreté. Nous prenons acte du rôle de la CRE pour permettre aux entreprises de mieux contribuer au développement économique, à la durabilité, à l'inclusivité et au progrès social.

Nous réaffirmons nos engagements respectifs au titre de l'aide publique au développement (APD), notamment pour ceux d'entre nous qui ont approuvé l'objectif fixé par les Nations Unies de porter à 0.7 % la part de l'APD aux pays en développement dans le RNB, et convenons de continuer de déployer tous les efforts pour les honorer. Nous réaffirmons également notre



Michelle Bachelet, Présidente du Chili, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, juin 2015

engagement à allouer une plus grande part de l'APD totale aux pays qui en ont le plus besoin et d'inverser la tendance à la baisse de l'APD destinée aux pays les moins avancés (PMA). Nous prenons acte de la contribution grandissante qu'apportent la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans la mobilisation de nouvelles sources de financement du développement. Nous saluons la modernisation du cadre de mesure statistique du Comité d'aide au développement de l'OCDE, y compris les travaux consacrés à la mesure du Soutien public total au développement durable. Nous appelons l'OCDE à partager son expertise pour renforcer les capacités statistiques des pays en développement et à mettre à profit ses plateformes et ses réseaux – notamment par le biais du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement et du Centre de développement – au service d'un dialogue efficace sur les politiques à mener. Nous intensifierons nos efforts pour veiller à l'utilisation la plus efficace de toutes les formes de

financement du développement, en œuvrant aux côtés du Partenariat mondial, dans la perspective de la réunion de haut niveau du Partenariat mondial qui aura lieu en 2016 au Kenya.

Nous saluons les progrès accomplis par la Colombie et la Lettonie au cours de leur processus d'adhésion, et l'ouverture de discussions d'adhésion avec le Costa Rica et la Lituanie. Nous rappelons que les demandes d'adhésion sont examinées individuellement. Nous soutenons le renforcement des relations avec les [Partenaires clés](#). À cet égard, nous saluons les progrès réalisés respectivement avec la Chine et l'Indonésie dans l'élaboration de programmes de travail conjoints, ainsi que la signature d'un Accord avec le Brésil qui facilitera la définition de priorités mutuellement bénéfiques. Nous nous félicitons des progrès significatifs réalisés au cours de la première année d'existence du Programme régional pour l'Asie du Sud-Est (SEARP) et encourageons à en prolonger l'élan en coopération avec les

partenaires régionaux. Nous saluons le lancement de programmes par pays avec le Kazakhstan, le Maroc et le Pérou, et appelons au renouvellement des mandats du Programme [Moyen-Orient et Afrique du Nord \(MENA\)-OCDE](#) et du [Programme de l'OCDE pour la compétitivité de l'Eurasie](#). Nous invitons l'OCDE à consolider ses activités dans la région Amérique latine et Caraïbes en élaborant un cadre stratégique et à envisager la mise en place d'un programme régional qui pourrait être lancé à la RCM de 2016. Nous demandons à l'OCDE de renforcer encore son programme régional avec l'Europe du Sud-Est et de poursuivre sa collaboration avec l'Ukraine. Nous appelons l'Organisation à renforcer la composante régionale de ses travaux avec l'Afrique.

Nous attendons avec intérêt de nous réunir de nouveau à l'occasion de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres qui se tiendra l'année prochaine, sous la présidence du Chili. ■

Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres 2015

Résumé de la Présidence

Les Ministres des pays de l'OCDE, aux côtés de Ministres et de représentants de la Colombie, de la Lettonie, du Costa Rica et de la Lituanie, ainsi que de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la République populaire de Chine, de l'Inde et de l'Indonésie, et pour la session 7, de l'Argentine, de Hong Kong (Chine), du Kazakhstan, du Maroc, du Myanmar, du Pérou et du Sénégal, se sont réunis les 3 et 4 juin 2015, sous la présidence des Pays-Bas et la vice-présidence de la Corée, de la France et de la République tchèque, autour du thème « [Libérer l'investissement pour une croissance durable et l'emploi](#) ».

Après les remarques d'introduction du Secrétaire général, le Premier ministre des Pays-Bas, M. Mark Rutte, a prononcé l'allocution d'ouverture de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM), en soulignant à quel point il importe d'instaurer un climat propice à l'investissement et de favoriser l'innovation, d'engager des réformes structurelles et d'atténuer les incertitudes liées à l'action publique, tout en veillant de près à la durabilité. Les discussions de la RCM ont été nourries du dialogue à haut niveau intitulé « La perspective des dirigeants » qui a réuni, en séance publique, le Président de la République française, M. François Hollande, le Premier ministre des Pays-Bas, M. Mark Rutte, et le Secrétaire général.

Perspectives économiques

Les Ministres se sont félicités de l'amélioration progressive des perspectives économiques mondiales – sous l'effet de l'assouplissement des conditions monétaires et des retombées favorables de la faiblesse des cours du pétrole, tout en prenant acte de l'hétérogénéité des résultats en matière de croissance. Ils sont convenus qu'il restait encore du chemin à parcourir pour rehausser la performance de l'économie mondiale. Les Ministres ont insisté sur le rôle central que pouvait jouer l'investissement, non seulement pour alimenter la reprise conjoncturelle, mais aussi pour stimuler la productivité sur le moyen à long terme, et pour

soutenir le marché du travail, en contribuant à la réalisation d'objectifs plus vastes d'ordre économique, social et environnemental. Plusieurs Ministres ont reconnu la nécessité de gérer les situations, propres à certains pays, dans lesquelles le taux d'investissement pourrait ne pas renouer avec les niveaux d'avant la crise. À l'appui d'un investissement productif et d'une croissance soutenue, ils ont préconisé une action publique plus équilibrée, où les politiques budgétaires, et surtout structurelles, viendraient, grâce aux synergies dégagées, étayer et conforter la politique monétaire. Certains Ministres ont mis en évidence les retombées possibles. Ils ont appelé l'OCDE à mettre à profit ses travaux sur



Park Geun-hye, Présidente de la Corée, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, lors du 7^e Forum mondial de l'eau à Daegu, Corée, avril 2015

la quantification afin d'être en mesure de mieux apprécier la mise en œuvre et l'impact des réformes structurelles, notamment dans le contexte des Stratégies nationales de croissance du G20, et de fournir aux pouvoirs publics des données concrètes sur lesquelles s'appuyer pour proposer des réformes plus ambitieuses.

Au cours d'un premier panel de discussion à haut niveau, les Ministres ont insisté sur l'importance de mettre en œuvre des réformes structurelles ciblées en les reliant aux efforts déployés pour regagner la confiance du public. Ils sont convenus que nous n'étions pas encore véritablement sortis de la crise, et ont insisté sur la nécessité d'aller de l'avant en suivant une approche coordonnée. S'agissant de l'investissement, les Ministres ont reconnu toute la pertinence d'une mobilisation plus judicieuse des fonds (institutionnels) disponibles, des connaissances (par exemple par le biais de partenariats public-privé) et des idées (telles qu'une réglementation favorable à l'innovation). Ils ont admis que, s'il était du ressort des entreprises de prendre des décisions en faveur de l'investissement productif, les pouvoirs publics devraient tout particulièrement s'attacher à instaurer un environnement stable, prévisible et propice à l'investissement, et à favoriser une réglementation plus satisfaisante et une plus grande efficacité des dépenses publiques. Certains Ministres se sont déclarés préoccupés par le protectionnisme et ont souligné la nécessité de favoriser l'ouverture des marchés.

Au cours du deuxième panel de discussion à haut niveau, les Ministres ont examiné en quoi l'investissement dans le capital humain et le capital intellectuel pouvait concourir à promouvoir l'emploi, la productivité et la croissance, notamment par une amélioration des niveaux de formation et de compétences et par des mesures



Réunion bilatérale entre Charles Michel, Premier ministre de la Belgique, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, février 2015

destinées à remédier aux déséquilibres du marché du travail. Ils ont reconnu que des améliorations constantes du capital humain seraient nécessaires, non seulement pour favoriser la réussite de chacun et renforcer la cohésion sociale, mais aussi pour soutenir la croissance économique, qui dépend de plus en plus des gains de productivité multifactorielle induits par l'innovation. Les Ministres ont noté que les problèmes persistants d'inadéquation des compétences généraient des coûts considérables et que les efforts visant à les réduire pouvaient, et devraient, être intensifiés, en anticipant mieux l'évolution des besoins des employeurs en matière de compétences pour mieux y répondre. Ils ont pris acte de l'importance des aspects de redistribution liés au revenu et à la richesse et, dans leurs débats, évoqué l'importance d'évaluer les niveaux de vie selon une grille multidimensionnelle, de façon à rendre compte des aspects monétaires aussi bien que non monétaires ayant une incidence sur le bien-être individuel. Dans ce contexte, ils ont également souligné la pertinence des indicateurs allant au-delà du PIB, notamment les travaux de l'OCDE sur le thème Comment va la vie ? et sur les Indicateurs de croissance verte.

Les Ministres ont salué [le renouvellement, au poste de Secrétaire général de l'OCDE, de M. Angel Gurría](#), dont le mandat débutera le 1^{er} juin 2016 et s'achèvera le 31 mai 2021. Ils ont marqué leur appréciation devant la détermination dont il a fait preuve dans la conduite de l'Organisation et les efforts qu'il a déployés pour renforcer la pertinence et l'impact de l'OCDE, ainsi que le rôle qu'il joue pour proposer de nouvelles initiatives, notamment ses Orientations stratégiques, afin de promouvoir des « politiques meilleures pour une vie meilleure ».

Les Ministres ont accueilli favorablement le débat autour de scénarios, l'un des nouveaux éléments de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2015, qui leur a permis d'utiliser des scénarios de simulation (« que se passerait-il si » ?) et d'étudier les mégatendances, comme autant de moyens d'envisager des futurs possibles, et d'examiner leurs éventuelles implications sur l'action publique. Ils ont exprimé le vif intérêt que présente à leurs yeux la poursuite de l'action de l'OCDE en vue de développer ses outils de prospective pour ses analyses de long terme, et de renforcer ses capacités d'anticipation stratégique. Dans ce contexte, les Ministres se sont félicités de l'initiative relative à



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Ibrahim Boubacar Keïta, Président du Mali, à la Conférence internationale pour la relance économique et le développement du Mali, octobre 2015

de [Nouvelles approches face aux défis économiques](#) (NAEC), en soulignant combien il importait d'intégrer systématiquement et rapidement les enseignements dégagés dans tous les secteurs de l'Organisation, y compris dans certaines de ses publications phares, tout en continuant de produire des résultats et d'enrichir les travaux de l'Organisation. Les Ministres ont salué le rapport d'étape sur l'initiative All on Board for Inclusive Growth. Ils ont encouragé l'OCDE à exploiter toutes les opportunités d'assurer la plus vaste diffusion possible de ses travaux, y compris par le biais de plateformes de partage des connaissances.

Libérer la croissance : le rôle de l'investissement, de l'innovation, des compétences et du climat des affaires

Les Ministres ont évoqué le rôle que l'investissement, dans toutes ses dimensions, joue à l'appui d'une croissance économique robuste, inclusive, durable et résiliente. Ils ont insisté sur les liens entre l'investissement et la croissance inclusive, l'innovation, les compétences

et la conduite responsable des entreprises, et ont souligné à quel point un climat des affaires approprié pouvait être favorable à l'investissement. Ils se sont félicités de l'accent mis sur l'investissement dans les [Perspectives économiques de l'OCDE](#) (édition de juin) et de la parution prochaine de la publication intitulée *OECD Business and Finance Outlook*, les saluant comme autant de contributions importantes au débat sur les politiques à mener. Les Ministres ont pris note des travaux menés actuellement par l'Organisation sur l'élaboration de définitions de référence de l'investissement, qui consistent à déterminer ce qui constitue un investissement productif et à valeur ajoutée, ainsi que sur le rôle de l'investissement dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) et sur l'économie des flux d'investissement, notamment la quantification de l'impact des entités à vocation spéciale et des fusions-acquisitions.

Investissement et croissance inclusive

Les Ministres ont encouragé la diffusion, notamment à l'occasion de la Conférence sur le financement

du développement qui se tiendra à Addis-Abeba en juillet 2015, de la version révisée du Cadre d'action pour l'investissement (CAI), qui constitue un outil important pour concevoir, mettre en œuvre et suivre les réformes du climat de l'investissement, ainsi que pour promouvoir l'investissement intérieur et étranger dans le cadre des programmes de coopération pour le développement. Ils se sont félicités de l'adoption de la Recommandation du Conseil sur le Cadre d'action pour l'investissement à cet effet. Les Ministres ont chargé l'OCDE d'élaborer des indicateurs CAI pour aider à l'évaluation des progrès des pays vers l'adoption de réformes et pour continuer à définir des méthodologies appropriées, notamment par le biais de consultations avec les parties prenantes et d'une étroite coordination avec d'autres organisations internationales, de façon à mieux évaluer l'impact des recommandations à l'intention des pouvoirs publics fondées sur le Cadre d'action pour l'investissement. Ils sont convenus que le CAI constituait une contribution essentielle au Programme de développement pour l'après-2015. Ils ont également encouragé l'OCDE à poursuivre l'analyse des mécanismes de gouvernance à l'appui de l'investissement public.

Les Ministres ont identifié les petites et moyennes entreprises (PME), les entreprises innovantes et les start-ups comme des moteurs importants de croissance, d'innovation, de dynamisme et de création d'emplois. Ils ont appelé à poursuivre l'action des pouvoirs publics pour améliorer l'accès de ces entreprises à un éventail de financements bancaires et non bancaires tout au long de leur cycle de vie ; ils ont reconnu l'importance de l'investissement dans les infrastructures pour soutenir la demande et l'emploi tout en stimulant la productivité et la croissance, et invité l'Organisation à poursuivre ses travaux visant à améliorer le cadre

de gouvernance de l'investissement dans les infrastructures. Les travaux menés par l'OCDE pour le G20 sur l'investissement à long terme, l'investissement vert et les stratégies nationales d'investissement ont également reçu un accueil favorable, les Ministres soulignant également l'importance de veiller à instaurer un cadre réglementaire de qualité, de promouvoir une juste concurrence et de garantir l'équité des règles du jeu entre les entreprises privées et les entreprises publiques.

Les Ministres sont convenus d'intensifier la coopération



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Helen Clark, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, pendant la Semaine de l'OCDE 2015

internationale dans le domaine de l'investissement international, à la lumière de la multiplication et de la complexité des accords bilatéraux et de leurs mises à jour. Ils ont reconnu la nécessité de déployer des efforts conjoints pour échanger des connaissances et des bonnes pratiques en matière d'investissement, notamment en ce qui concerne les différends entre investisseurs et États. Étant donné la complexité de l'environnement actuel où coexistent plus de 3 000 accords d'investissement, les Ministres se sont entretenus de la manière dont l'OCDE pourrait, par le biais de la Table ronde sur la liberté

d'investissement, favoriser le dialogue entre les États et entre de multiples parties prenantes sur les accords d'investissement et sur l'environnement mondial de l'investissement. Certains d'entre eux ont reconnu la nécessité de mettre en place un cadre mondial pour l'investissement du secteur public. Ils ont proposé que l'Organisation étudie les possibilités de rendre ce processus plus inclusif, notamment en lançant une plateforme d'échange de connaissances sur les questions d'investissement, en y associant des économies émergentes et en coopérant avec d'autres organisations internationales. Les Ministres ont

appelé l'OCDE à analyser comment les échanges et l'investissement peuvent promouvoir la durabilité et la conduite responsable des entreprises. Ils ont demandé à l'OCDE de présenter un état de l'avancement de ces questions lors de la réunion du Groupe de stratégie globale (GSG) de décembre 2015 et d'en faire rapport à la RCM de 2016.

Investir dans l'innovation pour favoriser la productivité

Les Ministres ont suggéré que les dépenses publiques de R-D additionnelles visent en premier lieu à

mobiliser efficacement l'investissement privé en facilitant le développement des entreprises innovantes et des start-ups, et que ces dépenses soient de plus en plus centrées sur des enjeux de dimension mondiale. Dans ce contexte, les Ministres ont salué la version actualisée de la Stratégie pour l'innovation et l'accent mis sur des politiques d'innovation étayées par des données concrètes, en soulignant également l'importance croissante de l'investissement dans les actifs incorporels. Ils ont appelé l'OCDE à encourager un renforcement de la collaboration entre le secteur public, le secteur privé et les établissements de recherche. Ils sont convenus que la réussite du déploiement de nouvelles technologies et de modèles économiques inédits (fondés par exemple sur les données massives, les capteurs, la robotique et les nanotechnologies) nécessitait une réglementation favorable à l'innovation, compatible avec une économie numérique s'appuyant sur les données et s'inscrivant dans un climat des affaires favorable, ainsi qu'une utilisation plus fine des connaissances de manière à apporter des solutions innovantes à des enjeux planétaires. L'importance d'instaurer un système de droits de propriété intellectuelle (DPI) efficace et plus moderne, compatible avec la mutation rapide de l'innovation dans le monde d'aujourd'hui ainsi qu'avec les changements technologiques et les évolutions transnationales a été évoquée comme un exemple de stratégie d'innovation de nature à stimuler la productivité. Plusieurs Ministres ont souligné la nécessité de remédier au problème des surcapacités dans certains secteurs d'activité.

L'innovation revêt une importance primordiale pour stimuler la productivité à long terme, et il faut faire davantage pour réduire l'écart de croissance de la productivité entre



Paulo Vizeu Pinheiro, Ambassadeur auprès l'OCDE, Portugal; Gabriela Ramos, Directrice de Cabinet du Secrétaire général de l'OCDE et Sherpa pour le G20, OCDE ; Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE ; et Aníbal Cavaco Silva, Président du Portugal (de gauche à droite), mars 2015

les entreprises qui se situent à la frontière technologique mondiale et les autres, notamment en investissant dans un système efficient de création et de diffusion des connaissances, et en lui donnant corps. Les Ministres ont souligné à cet égard l'importance d'une exposition aux échanges internationaux, à l'investissement direct à l'étranger (IDE) et aux chaînes de valeur mondiales, ainsi que de la capacité et des incitations des entreprises les plus dynamiques d'une économie à monter en puissance, dans un contexte où il serait facile de réorienter des ressources auparavant affectées à des entreprises moins productives. Les Ministres ont reconnu que la rapidité du changement technologique ouvrait la voie à de nouveaux modes de production, plus durables. Ils ont exprimé leur vif soutien aux travaux de l'OCDE sur la « prochaine révolution de la production », et demandé que cette initiative comprenne également l'analyse des transformations à l'œuvre dans le secteur manufacturier et dans les services, afin de mieux comprendre l'économie numérique et son impact sur la croissance et l'emploi. Les Ministres ont encouragé l'OCDE à présenter un point sur ces travaux à

la réunion du Comité de la politique scientifique et technologique (CPST) au niveau ministériel, qui se tiendra en octobre 2015, et à faire rapport à la prochaine RCM.

Investissement en faveur des compétences

Les Ministres ont souligné combien il importait d'investir dans le capital humain et ont recommandé de revoir la Stratégie sur les compétences pour traiter spécifiquement des problématiques résultant de l'évolution induite par le progrès technologique et des chaînes de valeur mondiales (CVM). Ils ont appelé l'OCDE à examiner la façon dont les pays peuvent s'adapter aux exigences du marché du travail auxquelles on peut s'attendre. Ils ont souligné que des améliorations constantes du capital humain seraient nécessaires, non seulement pour favoriser la réussite de chacun et renforcer la cohésion sociale, mais aussi pour soutenir la croissance économique.

Saluant la poursuite des travaux de l'OCDE sur l'inclusivité ainsi que sur

les inégalités en termes de revenus, de patrimoine, de santé et d'opportunités, les Ministres ont pris note des initiatives actuellement menées en direction de groupes sous-représentés, en ce qui concerne notamment l'égalité homme-femme, l'emploi des jeunes, le vieillissement de la société et l'intégration économique des immigrés et de leurs familles. Les Ministres ont souligné l'importance de politiques stimulant l'emploi et favorisant l'accès à des emplois satisfaisants et à des services préscolaires de qualité, et l'importance de systèmes scolaires solides et de stratégies d'apprentissage tout au long de la vie ainsi que de formation professionnelle, pour donner à tous les moyens d'acquérir les compétences nécessaires. Conscients qu'il importe de promouvoir des sociétés apprenantes à même de favoriser l'acquisition d'un large éventail de qualifications, les Ministres ont évoqué le rôle des apprentissages pratiques dans les programmes d'enseignement et de formation professionnels ainsi qu'à l'université, et ils sont convenus de la nécessité de lutter contre les problèmes d'inadéquation des compétences.

Améliorer le climat des affaires et promouvoir un investissement responsable

Les Ministres ont encouragé l'OCDE à élaborer des options permettant d'élargir l'adhésion aux [Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales](#) et ont appelé à un renforcement du système des Points de contact nationaux (PCN), notamment par des examens mutuels volontaires et par l'échange de bonnes pratiques. Ils se sont félicités du soutien apporté par l'OCDE aux travaux de la Présidence allemande du G7 sur la conduite responsable des entreprises (CRE).

Dans le domaine de la transparence fiscale, les Ministres ont souligné la nécessité d'instaurer des règles du jeu équitables et d'éviter toute concurrence fiscale dommageable entre les pays. Ils ont appelé à un engagement en faveur d'une mise en œuvre rapide de la nouvelle norme commune d'[échange automatique de renseignements](#), et ils ont encouragé l'adhésion la plus large possible à l'[Accord multilatéral](#) entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers. Les Ministres se sont félicités que l'Australie, le Canada, le Chili, le Costa Rica, El Salvador, l'Inde, l'Indonésie et la Nouvelle-Zélande aient récemment signé cet accord, portant ainsi le nombre des signataires à 61. Ils attendent avec intérêt la concrétisation, d'ici la fin de 2015, du projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), et l'adoption de mécanismes propres à en garantir la mise en œuvre et le suivi, ainsi que le soutien que l'OCDE apportera à tous les pays dans cette démarche. À cet égard, les Ministres se sont félicités du lancement des négociations sur un instrument multilatéral pour la mise en œuvre des mesures BEPS relatives aux conventions

fiscales ouvert à tous les pays, auxquelles plus de 80 pays participent déjà sur un pied d'égalité, y compris des pays émergents et en développement. Les Ministres ont également appelé à un élargissement de l'initiative de l'OCDE « Inspecteurs des impôts sans frontières ».

Investir pour une économie bas carbone – économiser les ressources, écologiser l'investissement

Rappelant les Conclusions politiques sur le changement climatique de la RCM 2014 et résolu à parvenir à un accord global ambitieux lors de la COP21 et à soutenir sa mise en œuvre ultérieure, les Ministres ont examiné les moyens de renforcer les conditions à même de stimuler et de faciliter la transition vers une économie bas carbone. Ils ont invité l'OCDE à continuer de soutenir ces efforts internationaux et nationaux engagés, parmi d'autres, face au changement climatique, en élaborant des mécanismes pour évaluer les progrès réalisés et les politiques mises en œuvre. Ils ont en outre souligné combien il importait de veiller à ce que tous les acteurs concernés se mobilisent pour soutenir l'action climatique, et à ce

que la dimension sociale des politiques relatives au climat et à l'investissement vert soit prise en compte, notamment dans le cadre de la Conférence sur le financement du développement qui se tiendra à Addis-Abeba, et par le biais de l'adoption des ODD.

Aligner les politiques pour faciliter la transition vers une économie bas carbone

Les Ministres se sont félicités du rapport [Aligner les politiques pour une économie bas carbone](#), contribution conjointe de l'OCDE, de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), du Forum international des transports (FIT) et de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) à la COP21, dont ils partagent les conclusions et qui préconise un meilleur alignement des politiques menées hors du domaine climatique, à l'échelle nationale et internationale, pour renforcer l'efficacité et la cohérence globales des politiques climatiques proprement dites. Ils ont en particulier estimé que les subventions préjudiciables à l'environnement et les dépenses fiscales en faveur de la production et de l'utilisation des combustibles fossiles constituaient un frein à



Abdel-Ilah Benkiran, Chef du gouvernement du Maroc, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, juin 2015



Réunion bilatérale entre Joaquim Levy, Ministre des Finances, Brésil, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, pendant la Semaine de l'OCDE 2015

l'investissement dans l'innovation et les infrastructures bas carbone, et nécessitaient de nouvelles réformes. Les Ministres ont demandé à l'OCDE de poursuivre ses travaux conjoints sur la transition vers une économie bas carbone en étudiant le rôle de la législation fiscale, les obstacles à l'investissement et les stratégies d'innovation en faveur des technologies de rupture et de la compétitivité.

Financement climatique

Les Ministres ont reconnu que, pour soutenir la transition vers une économie bas carbone et résiliente au changement climatique (BCR), il était possible, et nécessaire, de mobiliser davantage de ressources financières en instaurant une fiscalité ciblée et en utilisant des fonds publics pour stimuler une participation beaucoup plus forte du secteur privé au financement climatique et à l'investissement infrastructurel dans les transports et les systèmes urbains, fonciers, hydriques et énergétiques. Il appartient donc aux pouvoirs publics de promouvoir un environnement favorable – y compris sur le plan de la stabilité financière – étayé par des politiques judicieusement conçues,

cohérentes, transparentes et prévisibles, et complété par des incitations économiques et des approches fondées sur les mécanismes de marché, notamment la tarification du carbone et de l'eau. Les Ministres ont reconnu la nécessité de mesurer et de suivre les progrès réalisés par les pays développés en vue d'atteindre l'objectif consistant à mobiliser 100 milliards USD par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement dans la transition vers une économie BCR. Ils ont appelé l'OCDE à poursuivre ses travaux sur les politiques efficaces dans le contexte du changement climatique, sur le financement de la transition et

sur le rôle de la technologie face à ce défi d'envergure planétaire.

Adaptation aux effets du changement climatique et articulation eau-alimentation-énergie

Compte tenu du rôle crucial de l'eau, à la fois dans l'adaptation au changement climatique et dans l'articulation eau-alimentation-énergie, les Ministres ont examiné dans quelle mesure une bonne gouvernance de l'eau pouvait contribuer à renforcer la résilience et la gestion des risques de catastrophe, et à assurer aux générations futures un approvisionnement suffisant en eau douce, de façon efficiente et économiquement rationnelle. Ils partagent l'opinion selon laquelle il est essentiel à cet égard de mener une stratégie de long terme, proactive, adaptative, s'inscrivant dans une démarche intégrée/intersectorielle et associant les différents acteurs concernés. À la lumière de ce constat, les Ministres se sont félicités des [Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau](#), et ont invité l'Organisation à formuler une Recommandation sur l'eau – qui actualise et fusionne les orientations existantes sur cette question. Ils ont également pris note du



Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, France, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, pendant la Semaine de l'OCDE 2015



Matti Anttonen, Directeur général responsable des relations économiques extérieures, Finlande ; Kan Zaw, Ministre pour la planification nationale et le développement économique, République de l'Union du Myanmar ; Lilianne Ploumen, Ministre du Commerce extérieur et de la Coopération au développement, Pays-Bas ; et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE (de gauche à droite), lors du lancement d'un nouveau cadre destiné à stimuler l'investissement durable, juin 2015

soutien apporté par l'OCDE aux travaux du G20 sur la sécurité énergétique et alimentaire, et encouragé la poursuite des efforts à cet égard.

Enfin, les Ministres ont salué les travaux de l'OCDE sur [la croissance verte](#), et ont invité l'Organisation à continuer d'appuyer les efforts des pays pour mieux cibler les politiques de croissance verte.

Échanges, investissement et développement

Les Ministres ont longuement évoqué les liens de plus en plus étroits qui unissent les échanges, l'investissement et le développement, en convenant de continuer à étudier les synergies entre ces trois éléments, et ils attendent avec intérêt la poursuite des travaux de l'OCDE consacrés à l'impact des chaînes de valeur mondiales (CVM) sur les conditions de travail et les compétences, au rôle de la conduite responsable des entreprises et aux moyens de promouvoir la durabilité par le biais d'accords commerciaux et d'accords d'investissement. Ils ont reconnu que les échanges et l'investissement étaient essentiels à une mise en œuvre réussie

du Programme de développement pour l'après-2015, le CAI constituant un cadre idoine pour mobiliser l'investissement. Les Ministres ont reconnu l'importance de l'investissement privé et de la bonne gouvernance pour le développement, s'accordant à penser que la mise en œuvre réussie du Programme de développement pour l'après-2015 passe par des entreprises et des investissements en plus grand nombre et de meilleure qualité. Les Ministres ont souligné la contribution que l'OCDE peut apporter à un ambitieux Programme de développement pour l'après-2015, par exemple en favorisant la cohérence des politiques au service du développement durable, mais également en renforçant les capacités des administrations fiscales des pays en développement par le biais du programme Fiscalité et développement.

L'articulation entre les échanges et l'investissement

S'appuyant sur les données de l'OCDE relatives aux échanges en valeur ajoutée, aux chaînes de valeur mondiales (CVM), aux indicateurs de facilitation des échanges (TFI) et à

l'Indice de restrictivité des échanges de services (IRES), ainsi que sur les constatations faites par les pays, les Ministres ont pris acte de l'utilité de l'ouverture des échanges à l'appui d'une croissance inclusive et soutenue, de la prospérité et de la création d'emplois. Ils ont reconnu que l'OCDE jouait un rôle majeur pour mettre en évidence les coûts des obstacles au commerce, ont appelé l'Organisation à approfondir son analyse des restrictions aux échanges et à l'investissement, et se sont félicités des efforts qu'elle déploie en faveur d'une action coordonnée dans ce sens.

Les Ministres ont relevé l'existence d'importants obstacles au commerce, notamment des procédures douanières inefficaces, des obstacles de longue date aux échanges de produits agricoles et de produits manufacturés, des restrictions aux échanges de services et des restrictions implicites et explicites à l'investissement international, ainsi que la fréquence d'obstacles commerciaux aux frontières. Pour maximiser les retombées positives des échanges et de l'investissement, les Ministres ont souligné l'importance de la suppression des obstacles aux échanges et à l'investissement, et réaffirmé leur engagement en faveur

du statu quo ou du démantèlement des mesures restrictives pour résister au protectionnisme sous toutes ses formes. Ils ont également invité l'Organisation à continuer d'étudier les questions relatives aux échanges en valeur ajoutée et aux CVM, y compris leurs liens avec le PIB et les échanges ; la « servicisation » du secteur manufacturier ; et l'impact sur l'emploi et les conditions de travail, ainsi que les mesures visant à encourager une participation durable des PME et des entreprises issues de pays en développement. Les Ministres ont également encouragé l'OCDE à approfondir son analyse du rôle de la conduite responsable des entreprises, notamment dans

en œuvre de l'accord de Bali et la finalisation du cycle de Doha étaient essentielles, et que de nouvelles approches étaient nécessaires pour répondre aux changements (CVM, importance des services, économie numérique) à l'œuvre sur le marché mondial. Ils ont invité l'OCDE à évaluer l'impact de l'insertion de dispositions sur la conduite responsable des entreprises dans les accords commerciaux et les accords d'investissement, et leur cohérence avec le Programme de développement pour l'après-2015, et ils se sont félicités que l'OCDE continue d'appuyer les efforts d'intégration régionale. Ils ont encouragé l'OCDE à contribuer à la

à garantir un avenir plus durable. À cet égard, ils ont salué les contributions de l'OCDE à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement qui se tiendra en juillet à Addis-Abeba, et au Sommet des Nations Unies qui aura lieu en septembre prochain à New York et où sera adopté le Programme de développement pour l'après-2015. D'une manière générale, ils ont appelé l'OCDE à soutenir les efforts déployés par les pays pour mettre en œuvre les Objectifs de développement durable (ODD) et en suivre la réalisation, notamment en mettant en commun ses outils étayés par des données concrètes et en continuant d'enrichir ses plateformes de dialogue. Plus spécifiquement, ils se sont félicités des travaux que mène actuellement l'OCDE sur la mobilisation des ressources intérieures et sur l'investissement, notamment à travers l'utilisation plus large du Cadre d'action pour l'investissement (CAI), outil précieux permettant de promouvoir l'éventail de mesures nécessaires pour stimuler un investissement responsable propre à favoriser une croissance inclusive, de même que des efforts déployés par l'Organisation pour mieux mesurer le développement durable.



Michel Sapin, Ministre français des Finances et Comptes publics, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, lors de la conférence de presse de clôture de la Semaine de l'OCDE 2015

les accords commerciaux et accords d'investissement, afin de garantir que les avantages de la participation aux CVM seront largement partagés.

Un soutien a été apporté aux accords commerciaux régionaux et aux initiatives bilatérales et plurilatérales, parallèlement aux négociations multilatérales dans le cadre du cycle de Doha pour le développement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi qu'à la suppression des obstacles à l'investissement. Les Ministres ont reconnu que la mise

en œuvre de l'accord de Bali et la finalisation du cycle de Doha étaient essentielles, et que de nouvelles approches étaient nécessaires pour répondre aux changements (CVM, importance des services, économie numérique) à l'œuvre sur le marché mondial. Ils ont invité l'OCDE à évaluer l'impact de l'insertion de dispositions sur la conduite responsable des entreprises dans les accords commerciaux et les accords d'investissement, et leur cohérence avec le Programme de développement pour l'après-2015, et ils se sont félicités que l'OCDE continue d'appuyer les efforts d'intégration régionale. Ils ont encouragé l'OCDE à contribuer à la

Le Programme de développement pour l'après-2015

Les Ministres ont appelé à redoubler d'efforts pour en finir avec la pauvreté et accélérer les transformations propres

Les Ministres ont salué le rôle que joue le Centre de développement de l'OCDE en tant que plateforme permettant aux pays membres et à des pays non membres de l'OCDE d'échanger des connaissances de fond ainsi que leurs expériences en matière d'action publique. Ils ont également appelé l'OCDE à mettre encore davantage à profit le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement et d'autres partenariats afin de soutenir le Programme pour l'après-2015.

Les Ministres ont pris acte de l'importance constante de la cohérence des politiques au service du développement durable. Ils ont

insisté sur le fait que promouvoir une conduite responsable des entreprises dans ce contexte renforce la contribution positive que celles-ci peuvent apporter au progrès économique, environnemental et social. Ils ont souligné l'importance d'une plus large diffusion des Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales dans le contexte de la participation d'entreprises issues d'un nombre toujours plus grand de pays sur les marchés internationaux.

Les Ministres ont pris acte de l'importante contribution qu'apporte l'aide publique au développement et réaffirmé leurs engagements respectifs à ce titre. Il s'agit notamment de l'engagement qui a été pris d'allouer une plus grande part de l'APD totale aux pays qui en ont le plus besoin et d'inverser la tendance à la baisse de l'APD destinée aux pays les moins avancés (PMA). Ils ont salué les progrès récemment accomplis par le Comité d'aide au développement (CAD) sur la mesure du Soutien public total au développement durable (SPTDD).

Les Ministres ont accueilli avec satisfaction l'action que déploie l'OCDE pour élaborer une feuille de route stratégique définissant un certain nombre d'actions dans le cadre desquelles l'Organisation peut apporter un soutien à la mise en œuvre du Programme pour l'après-2015, notamment en actualisant la Stratégie de l'OCDE pour le développement.

Séance de clôture et résultats

À la fin de la séance de clôture, les Ministres ont adopté les Conclusions politiques de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2015. Ils ont vivement encouragé l'OCDE à approfondir sa coopération avec ses [Partenaires clés](#), et ont pris note des accords et des programmes de travail

conjointement récemment convenus avec la Chine, le Brésil et l'Indonésie. Ils se sont déclarés satisfaits des contributions de l'OCDE aux forums internationaux, en particulier le G20, le G7 et l'APEC, sur des questions telles qu'une croissance inclusive et robuste, mais aussi l'emploi, l'égalité homme-femme et les compétences, les échanges, l'investissement, la fiscalité, la lutte contre la corruption, l'énergie et l'entrepreneuriat, notamment. À cet égard, ils ont encouragé l'Organisation à continuer d'apporter son soutien aux présidences successives du G20 et du G7, et de mettre encore davantage à profit ses travaux pour contribuer aux initiatives de coopération internationale.

Les Ministres se sont félicités des progrès accomplis par la Colombie et la Lettonie dans le cadre de leur processus d'adhésion, ainsi que de l'ouverture de négociations d'adhésion avec le Costa Rica et la Lituanie. Ils ont rappelé que les demandes d'adhésion sont examinées individuellement. Les membres ont également évoqué la possibilité de créer, pour certains pays Partenaires, un statut intermédiaire qui leur permettrait d'être plus pleinement associés aux activités et instruments clés de l'OCDE. Ils ont pris note de l'avancement du Programme régional pour l'Asie du Sud-Est (SEARP). Les Ministres ont encouragé l'OCDE à continuer d'enrichir

ce Programme régional, en coopération avec les Partenaires de l'ASEAN et des organisations régionales telles que l'Institut de recherche économique pour l'ASEAN et l'Asie orientale (ERIA). Ils ont également pris acte du lancement de programmes par pays avec le Kazakhstan, le Maroc et le Pérou ; et fait part de leur soutien au renouvellement des mandats du Programme MENA-OCDE et du Programme pour la compétitivité de l'Eurasie. Ils ont invité l'OCDE à consolider ses activités avec la région Amérique latine et Caraïbes, et à envisager la mise en place d'un programme régional qui serait lancé lors de la RCM de 2016. Les Ministres ont demandé à l'OCDE de renforcer son programme régional avec l'Europe du Sud-Est, de poursuivre sa coopération avec l'Ukraine et de continuer à développer ses travaux avec l'Afrique.

Les Ministres sont convenus que le Chili présiderait la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2016. Ils ont vivement salué les éléments novateurs inaugurés lors de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2015 sous la présidence des Pays-Bas (notamment un ordre du jour resserré, des sessions interactives en sous-groupes, un débat autour de scénarios et des liens plus étroits avec le Forum de l'OCDE). Ils ont appelé le Secrétariat à continuer d'étudier ces éléments novateurs dans la perspective des prochaines réunions du Conseil du niveau des Ministres. ■



Luis Guillermo Solís Rivera, Président du Costa Rica, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, juin 2015

Groupe de la stratégie globale 2015

Résumé de la Présidence

Le Groupe de stratégie globale (GSG) est le forum de l'OCDE à haut niveau consacré aux questions mondiales et stratégiques. Cette enceinte rassemble de hauts responsables des pays membres et des Partenaires clés pour débattre des mégatendances mondiales et de la manière dont l'Organisation peut aider les pays à prendre en compte les futurs enjeux et possibilités. Le GSG se réunit une fois l'an et contribue par ailleurs aux préparatifs de la prochaine Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM) de l'OCDE. La réunion 2015 du GSG s'est tenue à Paris les 2 et 3 décembre autour du thème « Mégatendances, multilatéralisme et évolution du rôle de l'OCDE dans un monde en mutation ».

Les délégués se sont félicités de la tenue de la troisième réunion du Groupe de stratégie globale (GSG) et sont tombés d'accord pour dire que le Groupe constituait une enceinte utile permettant d'examiner des questions économiques, sociales, environnementales et politiques importantes pour les membres et les Partenaires clés, et d'apporter une orientation aux travaux futurs de l'OCDE. La participation accrue des sherpas pour le G20 et d'autres hauts responsables a également été accueillie comme une évolution bienvenue qui permettra de mieux aligner les travaux de l'Organisation sur l'agenda de la gouvernance mondiale.

Les délégués ont exprimé leur solidarité avec les citoyens et les gouvernements de la France et de la Turquie, et ont observé une minute de silence après les attentats terroristes qui ont frappé ces deux pays.

Le Président¹ a invité les délégués à réfléchir aux politiques susceptibles

d'aider les gouvernements à faire face aux causes profondes de la montée de l'extrémisme et du terrorisme, qui touchent à de nombreux aspects des politiques nationales (intégration, services sociaux, éducation, confiance dans les institutions, opportunités économiques, etc.). Le Président a noté que la capacité du système multilatéral à élaborer des solutions face à des enjeux de dimension mondiale était tout à fait dans la ligne de mire du GSG, compte tenu de la chaîne d'événements internationaux qui ont eu lieu en 2015, notamment le récent Sommet sur les ODD, les discussions en cours à la COP21 et la Conférence ministérielle de l'OMC à venir.

Pour éclairer les délibérations consacrées à l'influence des tendances mondiales sur le système multilatéral, les délégués ont pu visionner une courte vidéo, s'appuyant sur le cadre d'analyse des mégatendances (*l'Humain, la Productivité, la Planète et l'organisation (géo)politique*) évoqué pour la première fois lors de la réunion du GSG de 2014,

et apportant de nouveaux éléments sur les vecteurs du changement à l'échelle mondiale.

Revenant sur le contexte, le Secrétaire général a rappelé les résultats de la RCM de 2015 et a évoqué les principaux éléments de sa proposition « 21 pour 21 » visant à consolider et à poursuivre la transformation de l'OCDE, pour en faire l'institution incontournable vers laquelle se tourner pour solliciter des conseils sur les politiques à suivre en matière de croissance, de développement et de bien-être. Il a décrit les grandes lignes des initiatives pionnières de l'OCDE relatives aux Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) et à la Croissance inclusive. Le Secrétaire général a insisté sur l'impérieuse nécessité de renforcer la pertinence et l'impact de l'OCDE dans le monde, notamment en élargissant sa composition, en renforçant les liens avec les Partenaires clés, et en soutenant activement les processus de dialogue engagés par le G20, le G7, l'APEC et l'Alliance du Pacifique, entre autres. Il a également mis en avant

1. La réunion du GSG était présidée par M. Ulrik Vestergaard Knudsen (Danemark).



Photo de famille du groupe de la stratégie globale

les contributions de l'OCDE à la COP21 sur les questions de l'atténuation du changement climatique, de l'adaptation et de la fiscalité de l'énergie ainsi que ses récentes analyses remarquées du financement climatique.

Session 1 – Améliorer les politiques publiques dans un système multilatéral en mutation

Les délégués, réunis en séance plénière, ont écouté les communications de deux intervenants invités : M. Mogens Lykketoft, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, a centré son intervention sur l'évolution du système multilatéral. Il s'est félicité de l'adoption des ODD et des résultats de la COP21, en tant que programmes d'action à l'appui du multilatéralisme susceptibles d'être porteurs de transformations. M. Lykketoft a appelé à un nouveau

et plus solide processus de décision multilatéral qui reflète la montée de nouvelles puissances et qui assure un juste équilibre entre les considérations d'efficacité et de légitimité. Il a souligné les capacités et les points forts qui font la singularité de l'OCDE et qui joueront un rôle essentiel dans la concrétisation des ODD, et invité l'OCDE à renforcer ses relations avec le système des Nations Unies ainsi que son action à ses côtés en envisageant une possible représentation à New York.

M. Eric Beinhocker, Directeur exécutif, *Institute for New Economic Thinking, Oxford University*, a fait valoir qu'il était nécessaire de mettre au point un nouveau modèle de croissance, et a identifié trois critères à cet effet :
 1. la robustesse, pour adopter un modèle de croissance qui ne conduise pas à des crises récurrentes ; 2. l'inclusivité, pour parvenir à une croissance équitable où les citoyens soient en mesure de réaliser

pleinement leur potentiel humain ; et 3. la durabilité, pour faire en sorte que nos efforts prennent en compte les contraintes d'une planète aux ressources finies.

Après les discussions auxquelles a donné lieu la séance plénière, le Président a fait observer que certains membres avaient évoqué l'appel lancé en faveur de nouveaux modèles de croissance, mais que les défis demeuraient de taille. M. Beinhocker a fait remarquer que la productivité et l'inclusion étaient étroitement liées, qualifiant cette approche de « productivité inclusive ». Il a noté que les sociétés peuvent soutenir l'inclusion et catalyser la croissance en cultivant les réseaux de compétences, d'actifs et de connaissance tout en favorisant l'investissement dans l'éducation et la santé. Il a suggéré de faire de cette question un possible axe de travail de l'OCDE.

S'appuyant sur les formules innovantes de réunion qui ont été expérimentées avec succès à la réunion du GSG de 2014 et à la RCM de 2015, les délégués ont engagé un débat interactif décliné en différents groupes réunis en parallèle. Les discussions ont encore été subdivisées en deux segments couvrant respectivement « les nouveaux acteurs et les nouveaux défis » (Segment « A ») et « le rôle en évolution de l'OCDE » (Segment « B »). Les échanges de vues ont mis en relief des questions spécifiques tournant autour de quatre mégatendances :

S'agissant de **L'humain**, de nombreux délégués ont appelé à une réponse structurelle et ambitieuse aux flux migratoires, et invité l'OCDE à intensifier les travaux qu'elle consacre depuis longtemps aux politiques de migration, notamment aux questions d'intégration, à des mesures adaptées et adaptables visant à assouplir l'accès au marché du travail, à des mesures visant à promouvoir l'amélioration (et la reconnaissance) des compétences des immigrés et à s'intéresser de très près au statut et à la vulnérabilité des enfants. Ils ont pris acte de l'avantage comparatif de l'OCDE, à savoir promouvoir le débat sur les meilleures approches en matière d'action publique et analyser à partir de critères de référence les politiques permettant de gérer les migrations et de concrétiser les avantages qui peuvent en découler. Les délégués ont insisté sur des questions telles que la montée des inégalités, le changement climatique et la rareté des ressources, qui ne peuvent être dissociées de l'enjeu migratoire, ainsi que le vieillissement de la population, phénomène auquel l'immigration pourrait apporter un élément de solution. Il a été mentionné que l'OCDE ne pouvait pas traiter les questions liées à la gestion à court terme des mouvements migratoires, mais que sa force résidait dans les aspects des flux migratoires et de

l'intégration des immigrés considérés sous l'angle des politiques publiques. Certains délégués ont également proposé que soient élaborés des principes de l'OCDE pour une meilleure intégration économique et sociale.

En matière de **Productivité**, les délégués ont souligné le paradoxe de la baisse de la productivité dans certaines économies, et de la non-convergence de la productivité sur les grands marchés émergents, en dépit d'avancées technologiques porteuses de transformations. Les délégués ont pris acte des importants travaux menés par l'OCDE sur les échanges et l'investissement. Ils ont appelé l'OCDE à s'appuyer sur les récentes études qui signalent un dérèglement de la « machine à diffuser » la connaissance, et à préparer un rapport sur l'articulation productivité-inégalités pour la RCM de 2016. Ils se sont félicités à la perspective de la présentation du rapport consacré à la *Prochaine révolution de la production* à la Réunion ministérielle. Certains délégués ont appelé à la poursuite des travaux menés sur les chaînes de valeur mondiales (CVM), le capital intellectuel et l'économie numérique. Il a également été suggéré que l'Organisation entreprenne des travaux en vue d'améliorer la mesure de la productivité dans le contexte de nos économies modernes tirées par les services.

Dans la rubrique **La planète**, l'importance de la conclusion d'un nouvel accord universel à la COP21 réaffirmant l'engagement collectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour atteindre l'objectif de limitation du réchauffement mondial moyen à moins de 2°C a été reconnue. Les délégués ont salué les travaux menés par l'OCDE pour soutenir le programme d'action mondial relatif au changement climatique et la capacité

de l'Organisation à élaborer un modèle pour lutter contre le changement climatique. Parallèlement, le Groupe a appelé à intensifier les efforts sur la question du financement climatique, notamment sur les obligations vertes, l'adaptation et l'atténuation. Ils ont également retenu la question du suivi du respect des engagements pris dans le cadre de la COP21 et en matière de financement vert comme un domaine où l'OCDE peut apporter une valeur ajoutée, outre ses travaux sur la croissance verte. Les délégués ont fait observer que l'argumentation en faveur d'une transition vers une économie bas carbone, et les avantages économiques ainsi que les opportunités qu'elle peut induire (y compris par le biais de l'innovation technologique) devaient être rendus plus explicites et que l'OCDE avait un rôle majeur à jouer à cet égard.

Sur le thème de **L'organisation (géo)politique**, les délégués ont signalé que, dans un environnement toujours plus mondialisé, les défis pour les pouvoirs publics exigeaient de plus en plus une réponse coordonnée à l'échelle mondiale. Ils sont tombés parfaitement d'accord pour insister sur le rôle pivot que doit continuer de jouer l'État, et sur la nécessité d'un multilatéralisme centré sur l'État, même si la montée en puissance de nouveaux acteurs fait apparaître un tableau plus nuancé qu'auparavant. Certains délégués ont appelé à trouver de nouvelles opportunités de faire mieux entendre la « voix » des villes, de la société civile, des instances régionales et du secteur privé dans ces discussions. A cet égard, les délégués ont retenu la nécessité d'appliquer des méthodes de coopération plus souples, par exemple on optant pour des solutions autres que l'approche par le consensus, si possible et si nécessaire pour garantir des accords véritablement fructueux (un « multilatéralisme élaboré »).

Ils ont toutefois souligné combien il importait de concilier la légitimité politique du multilatéralisme et une certaine souplesse de l'orientation opérationnelle. Dans le cas de l'OCDE, les travaux sur la fiscalité, et la configuration à géométrie variable qu'a permis le Forum mondial sur la transparence fiscale et qui a été mis en oeuvre dans le cadre du Projet BEPS ont été reconnus comme des expériences utiles à étudier davantage au profit d'autres domaines de l'action publique.

Sur base des discussions qui se sont déroulées dans les différents groupes, le Président a fait observer que la plupart des membres avaient trouvé que les mégatendances relatives à « l'humain » et à la « productivité » étaient celles sur lesquelles l'OCDE pourrait faire porter en priorité son attention. En même temps, il est nécessaire de prendre acte de l'interdépendance des « 4 P » (People, Planet, Productivity and (Geo)Polity). Le défi consiste à trouver le juste équilibre entre les questions centrales sur lesquelles travaille l'OCDE et ses atouts, notamment pour s'ouvrir à de nouveaux partenaires ou institutions, en particulier les Nations Unies, d'une part, et à des priorités qui évoluent, d'autre part. En outre, il a été souligné lors des discussions dans les groupes la double difficulté que soulève la recherche d'une stimulation de la productivité et d'un renforcement de l'inclusion. Les membres ont débattu de l'importance de la relation entre « productivité » et « inclusion », se sont félicités de ce que la RCM de 2016 porte sur ces questions interdépendantes et ont appelé l'OCDE à approfondir les travaux dans ce domaine.

Les délégués ont fait remarquer que l'OCDE avait un rôle important à jouer en tant qu'instance mondiale d'établissement de normes à vocation de plus en plus universelle, et en tant que plateforme de discussion

sur des questions multilatérales comme l'investissement, la croissance inclusive, la productivité et les migrations. De l'avis général, il est nécessaire de faire preuve de réactivité face à l'évolution des priorités des membres et des pays Partenaires en matière d'action publique. Les délégués ont lancé un appel pour que soient classées par ordre de priorité les principales questions sur lesquelles l'OCDE devrait centrer ses travaux dans les années qui viennent, de façon à en accroître l'impact.

Pour stimuler le débat entre les délégués, le Président a utilisé à plusieurs reprises un dispositif de vote électronique. Les réponses étaient anonymes et les résultats ont été présentés sous une forme agrégée. Deux questions ont été posées avant que les intervenants invités ne prennent la parole : *Pensez-vous que le pouvoir de l'État s'estompe face aux mégatendances mondiales ?* (63 % des délégués ont répondu oui) et *Pensez-vous que les responsables de l'élaboration des politiques doivent adopter une approche plus large et plus inclusive de la croissance de la productivité ?* (87 % des délégués ont répondu oui).

Session 2 – Repenser la coopération économique mondiale : renforcer les échanges et l'investissement, et voir au-delà de la COP21

M. Bernard Hoekman, Directeur des Études « Économie mondialisée : Échanges, investissement et développement », *European University Institute*, a prononcé la première allocution thématique au cours du dîner. Il a exposé ses vues sur les mesures destinées à renforcer le système commercial multilatéral et à intensifier les flux d'investissement transfrontaliers. Il a relevé les objectifs peu ambitieux fixés pour la

10^e Conférence ministérielle de l'OMC qui va se tenir à Nairobi et au cours de laquelle, selon lui, les pays pourraient définir une feuille de route fondée sur des délibérations inclusives et informelles, en s'aidant de l'éclairage apporté par une approche reposant sur les chaînes de valeur. Il a souligné que l'OCDE pouvait jouer un rôle majeur pour appuyer ce processus, en coopération avec des institutions comme la Banque mondiale et la CNUCED.

M. Simon Buckle, Chef de la Division du climat, de la biodiversité et de l'eau à la Direction de l'environnement de l'OCDE, a prononcé la deuxième allocution thématique de la soirée. Notant que nos économies reposent très largement sur les combustibles fossiles, il a insisté sur le fait que les contributions prévues déterminées au niveau national (INDC) contenant les engagements de réduction des émissions après 2020 prises par les pays ne permettaient pas de nous engager de manière crédible sur la voie d'une limitation à 2 C° du réchauffement de la planète. Il a également souligné la nécessité d'accélérer les efforts de décarbonation en mettant en place une tarification du carbone, en supprimant les subventions aux énergies fossiles et en créant les conditions propices au développement des technologies bas carbone et à l'innovation.

Au cours du dîner, les délégués sont revenus sur l'importance des efforts à mettre en oeuvre pour instaurer un régime d'échanges et d'investissements internationaux à la fois libre et équitable. Ils ont mis en relief la capacité de l'OCDE à obtenir l'adhésion d'un grand nombre au libre échange et à la liberté d'investissement, en mettant en oeuvre son approche fondée sur des données probantes, mais aussi en prenant en compte les arbitrages et les

politiques de transition nécessaires pour soutenir les populations concernées. Ils ont débattu de l'impact des accords commerciaux régionaux de plus en plus nombreux, ont salué les travaux menés par l'OCDE pour « décoder le génome des échanges » et ont invité l'Organisation à continuer de développer ses travaux et ses bases de données sur les échanges en valeur ajoutée (TiVA), les chaînes de valeur mondiales (CVM), l'indice de restrictivité des échanges de services (IRES) et les indicateurs de facilitation des échanges, afin qu'il soit possible d'élaborer des recommandations d'action publique encore plus ciblées, et pour appuyer les discussions multilatérales portant sur des questions connexes. Plusieurs membres ont souligné l'importance du rôle joué par l'OCDE dans l'analyse de la voie qui devra être suivie par le système commercial multilatéral après la 10^e Conférence ministérielle de l'OMC qui doit se tenir à Nairobi, en particulier à la lumière d'une conclusion éventuellement plus favorable d'accords plurilatéraux.

Abordant la question du changement climatique, les délégués ont une nouvelle fois appelé avec force à un accord mondial ambitieux à la COP21 et ils ont souligné l'importance de l'élan politique manifesté pour la première fois depuis la COP15 de Copenhague en 2009. Ils se sont félicités des travaux menés par l'OCDE dans ce domaine et ont reconnu qu'il était nécessaire de tout mettre en œuvre, avec la communauté internationale, pour accélérer la transition vers une économie bas carbone. S'appuyant sur le projet Aligner les politiques, ils ont souligné à quel point il importait de dispenser des conseils sur les politiques climatiques orientés sur la prospective, notamment sur les incitations financières et économiques à la mise en place d'une économie bas carbone.

Au cours du dîner, le Président a donné les autres résultats de la consultation électronique tenue à l'issue de la première session. Quatre questions avaient été posées : *Avons-nous atteint un pic dans le processus de mondialisation du point de vue des échanges ?* (71 % des délégués n'ont répondu non) ; *Estimez-vous que le ralentissement des échanges mondiaux va se poursuivre dans le futur immédiat ?* (65 % des délégués ont répondu oui) ; *Pensez-vous qu'un nouvel accord à la COP21 contribuera de manière significative à ralentir le changement climatique ?* (52 % des délégués ont répondu oui et 44 % non) ; et *Pensez-vous que l'investissement privé dans les énergies renouvelables va augmenter très sensiblement au cours de la prochaine décennie ?* (94 % des délégués ont répondu oui).

Session 3 - Contribution de l'OCDE au programme d'action mondial en faveur de la coopération et du développement économiques

Les délégués ont été éclairés dans leur réflexion par des interventions de 1) Mme Gabriela Ramos, Conseillère spéciale du Secrétaire général de l'OCDE, Directrice de Cabinet et Sherpa pour le G20 et le G7 ; 2) M. Lars-Hendrik Röller, Conseiller économique et financier de la Chancelière allemande et Sherpa G7/G20 (Présidence du G7 en 2015) ; 3) Mme Ayşe Sinirlioğlu, Ambassadrice, Sous-secrétaire adjointe pour les affaires économiques et Sherpa G20 de la Turquie (Présidence du G20 en 2015) ; et 4) M. Wang Wen, Doyen exécutif de l'Institut Chongyang des études financières, Université du peuple de Chine.

Les intervenants ont tous mis l'accent sur les défis à court terme auxquels vont être confrontés le G7, le G20 et plus généralement le système multilatéral. Parmi ces défis, on peut citer la

redynamisation de la croissance, de l'investissement et des échanges, et les réactions aux mégatendances à plus long terme examinées lors de la réunion du GSG. Ils ont relevé le déplacement du centre de gravité de l'agenda international au profit de questions plus structurelles s'inscrivant dans un horizon plus lointain : productivité, réformes structurelles, mais aussi inégalités, inclusivité, conduite responsable des entreprises, fraude et évasion fiscales, changement et financement climatiques, santé (dans le cadre du G7) et avènement plus généralement d'une mondialisation plus juste. Ils ont indiqué que les questions de sécurité, concernant notamment la cybersécurité, les réfugiés et le terrorisme, avaient aussi une priorité élevée dans l'agenda international.

Tous les participants ont reconnu le rôle essentiel joué par l'OCDE aux côtés des Présidences successives du G20 auxquelles elle a apporté son appui en leur fournissant des données d'analyse et des conseils sur les politiques à suivre. L'OCDE est, pour ces Groupes, un conseiller stratégique avisé, et elle a aidé les Présidences du G7/G20 à porter leurs ambitions à des niveaux plus élevés. Les délégués ont également relevé qu'en coopérant avec le G20, l'Organisation avait pu démultiplier de manière significative l'impact de ses activités. Ils ont également souligné l'importance du GSG lui-même, en tant que socle d'un engagement plus large sur les questions intéressantes du G20, avec un accent sur les questions économiques mondiales.

Les délégués ont salué les principales conclusions du Sommet du G20 qui s'est tenu à Antalya, et ont félicité la Turquie pour la réussite de sa Présidence en 2015. Les délégués ont mis en avant le caractère central des contributions de l'OCDE, notamment le suivi de la mise en œuvre des Stratégies nationales

de croissance, le suivi des moyens mobilisés pour atteindre l'objectif de réduction de 25 %, d'ici 2025, de l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes, l'aide à l'élaboration de la Stratégie du G20 pour les compétences et du Cadre du G20 pour la création d'emplois de qualité, l'aide à l'amélioration des perspectives d'emploi des jeunes, la mise à jour des Principes de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE et des Principes de haut niveau du G20 et de l'OCDE sur le financement des petites et moyennes entreprises (PME), les suites concrètes données au Plan d'action sur la lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), le suivi des avancées dans la mise en œuvre de la Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers et les travaux concernant l'échange de renseignements sur demande. Plusieurs délégués ont évoqué la possibilité d'approfondir les contributions sur des thèmes comme la lutte contre la corruption, notamment transnationale, l'intégrité et les marchés publics. Les participants ont reconnu que l'OCDE était la seule institution internationale ayant à la fois de solides compétences sur les questions d'immigration et d'intégration, et la capacité de mettre en place une plateforme où tous les pays pourront débattre de ces politiques.

Le Professeur Wang Wen et le Délégué de la Chine ont informé les délégués que les priorités de la Présidence chinoise du G20 se déclinent autour des « 4 I » (« Innovative, Invigorated, Inclusive and Interconnected ») pour une économie mondiale innovante, dynamique, inclusive et interconnectée. Ils ont souligné l'importance de s'impliquer aux côtés de l'OCDE sur

les questions dont se saisit le G20, et rappelé qu'ils attendaient de l'OCDE qu'elle apporte son soutien à la Présidence chinoise en 2016.

Le Groupe s'est félicité des résultats positifs obtenus à l'issue du Sommet du G7 qui s'est tenu au Château d'Elmau, relevant en particulier les contributions de l'OCDE à l'amélioration des normes dans les chaînes de valeur mondiales et à la définition de mesures destinées à stimuler l'entrepreneuriat féminin pour favoriser l'innovation, la croissance et l'emploi, et espère vivement qu'en 2016, le G7, sous la présidence du Japon, enregistrera des résultats aussi satisfaisants.

Les délégués ont salué les résultats de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Addis-Abeba et du Sommet en vue de l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 qui s'est tenu à New York. Reconnaisant le caractère universel des Objectifs de développement durable, les délégués attendent avec intérêt la présentation de la réponse stratégique de l'OCDE qui permettra de soutenir la mise en œuvre de ces Objectifs dans les pays en développement aussi bien que dans les pays développés.

Dans son allocution de clôture, le Secrétaire général a rappelé que la RCM 2016 serait placée sous le double thème de l'inclusion et de la productivité. Le Secrétaire général s'est félicité des appels à un renforcement des synergies avec les Nations Unies, soulignant que ce dont les membres de l'OCDE ont besoin, ce que les Partenaires clés demandent et ce qu'il faut à l'économie mondiale pour prospérer, est de penser en dehors du cadre.

En conclusion, le Président a souligné qu'à sa réunion de 2015, le GSG s'était consacré en priorité aux moyens concrets permettant à l'OCDE de s'adapter aux mégatendances ainsi qu'aux évolutions du système multilatéral (émergence de nouveaux acteurs : villes, entreprises, ONG, médias sociaux, etc.). Il a rappelé que l'une des principales missions du GSG consistait à fournir des orientations stratégiques à l'OCDE et à faire en sorte que l'Organisation ait toujours une longueur d'avance, et il a souligné que la réunion du GSG de 2015 avait permis de progresser dans l'examen des mégatendances, en adoptant une approche plus pratique. La réunion aura été l'occasion de préparer, dans la perspective de la RCM de 2016, une discussion sur les politiques publiques qui pourra ainsi être plus stratégique. Par ailleurs, la réunion du GSG de 2015 a permis de tester avec succès de nouveaux formats et concepts innovants qui pourront être utilisés lors de futures RCM. Enfin, le GSG offre une enceinte à partir de laquelle il est possible de s'engager plus largement dans les discussions du G20 portant sur des questions économiques mondiales. Pour l'avenir, le Président a invité le GSG à se concentrer sur la possibilité unique qu'à l'OCDE de jouer un rôle dans la mise en œuvre et le suivi des décisions multilatérales sur les ODD, les échanges, le climat, etc.

Les participants se sont félicités du Résumé de la Présidence issu de la réunion de 2015 du GSG et des informations communiquées sur les préparatifs de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres, qui se tiendra les 1^{er} et 2 juin 2016 sous la Présidence du Chili, et sont convenus que le GSG se réunirait à nouveau à l'automne 2016. ■

ACTIVITÉS PRINCIPALES



Activités du Secrétaire général en 2015

Vue d'ensemble

En 2015, le Secrétaire général de l'OCDE a mené à bien un programme très chargé de réunions et de missions afin de renforcer la pertinence et la visibilité de l'Organisation. Il a participé à des sommets et manifestations de premier plan à l'échelle internationale, effectué plusieurs visites officielles dans des pays membres et partenaires et dialogué avec nombre de dirigeants et de parties prenantes clés à l'occasion de centaines de réunions formelles et informelles. Le Secrétaire général s'est avant tout attaché, en 2015, à assurer un soutien aux pays membres et partenaires de l'OCDE et à leur prodiguer sans délai des conseils ciblés sur l'action à mener pour faire face aux conséquences sociales et économiques persistantes de la crise mondiale et pour favoriser des « politiques meilleures pour une vie meilleure ».

Le Secrétaire général a effectué 52 déplacements à l'étranger en 2015 afin de mieux faire connaître les travaux de l'Organisation. Il a notamment participé aux principaux sommets internationaux qui se sont tenus au cours de l'année, en particulier les sommets d'Elmau et d'Antalya des chefs d'État et de gouvernement du G7 et du G20, la Conférence internationale sur le financement du développement, à Addis-Abeba, le Sommet des Nations Unies sur le développement durable, à New York, et la COP21, à Paris. L'OCDE a contribué très activement à toutes ces manifestations. Au cours de l'année 2015, le Secrétaire général a aussi tenu 65 réunions formelles avec des chefs d'État et de gouvernement, 27 réunions avec des dirigeants d'organisations internationales et 224 réunions avec des ministres, sans compter ses nombreux contacts informels avec des dirigeants en marge de manifestations internationales et ses conversations téléphoniques régulières avec eux. Il a également rencontré des membres de haut rang d'autres instances officielles, et notamment des parlementaires, ainsi que des représentants éminents du monde des affaires, des syndicats et de la société civile, pour un total de plus de 770 réunions bilatérales formelles au cours de l'année.

Dans le cadre du Programme pour les dirigeants, 19 chefs d'États et de gouvernement se sont rendus à

l'OCDE, confirmant clairement son statut de destination incontournable pour les dirigeants mondiaux. Parmi ces visiteurs de haut rang figuraient le Président américain, M. Barack Obama, le Président français, M. François Hollande, le Premier ministre chinois, M. Li Keqiang, et le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon. En plus des activités bilatérales du Secrétaire général, le Secrétariat et les délégations ont également pu bénéficier de la présence de ces visiteurs grâce à un programme de conférences publiques. Nombre des activités menées par le Secrétaire général à Paris en 2015 découlaient de ses attributions générales de gestion du Secrétariat de l'OCDE et de gouvernance de l'Organisation.

La présence de l'Organisation dans les médias et sa couverture médiatique se sont également maintenues à un niveau élevé. En 2015, le Secrétaire général a été cité dans plus de 1 035 articles, et il a signé 31 tribunes. Il a par ailleurs assuré le lancement de 56 publications phares de l'OCDE (contre 45 en 2014) dans 25 pays et prononcé 363 discours (contre 279 en 2014).

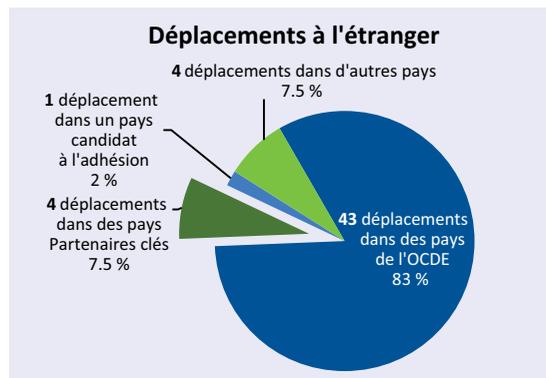
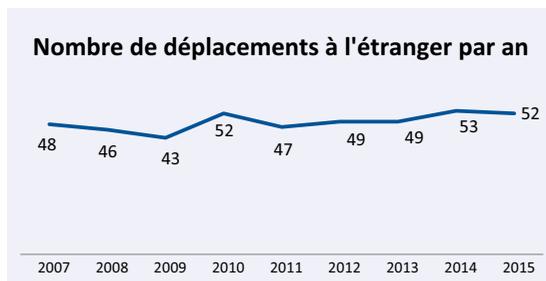
Activités à l'étranger

Sur les 52 déplacements à l'étranger effectués par le Secrétaire général, 43 concernaient des pays membres de l'OCDE, et les autres se décomposaient comme suit : un déplacement dans un pays candidat à l'adhésion, quatre dans des pays Partenaires clés et quatre dans d'autres pays non membres. Cela signifie que le Secrétaire général a effectué, en moyenne, un déplacement par semaine, en comptant les périodes de vacances, et que quatre déplacements sur cinq ont eu lieu dans un pays membre.

Au cours de l'année, le Secrétaire général s'est rendu dans 24 pays membres de l'OCDE, soit plus des deux tiers des membres de l'Organisation. Il a effectué cinq déplacements en Allemagne ; quatre au Mexique et en Turquie ; trois en Belgique et au Royaume-Uni ; deux en Corée, aux États-Unis, en Italie, aux Pays-Bas et en Suisse ; et un au Chili, en Espagne, en Estonie, en Finlande, en Grèce, en Irlande, en Islande, au Japon, au Luxembourg, en Pologne, au Portugal, en République slovaque, en Slovaquie et en Suède.

Lors de tous ses déplacements, le Secrétaire général a présenté les travaux pertinents de l'OCDE, et il a été régulièrement reçu par les dirigeants des pays et par des membres éminents de leurs instances officielles. L'objectif principal de ces visites était de contribuer au rôle de conseil de l'OCDE auprès de chaque pays, de présenter les travaux pertinents de l'Organisation au regard du programme national de réformes et d'accroître sa visibilité. Dans le cadre de ses visites et de ses réunions avec des dirigeants, le Secrétaire général a notamment présenté, en 2015, 12 rapports de la série Politiques meilleures produits par son Cabinet.

Les déplacements du Secrétaire général à l'étranger



Le Secrétaire général a également représenté l'OCDE et présenté les derniers travaux de l'Organisation lors de manifestations internationales importantes organisées dans des pays membres et partenaires, et notamment le Forum économique mondial qui se tient chaque année à Davos, les réunions FMI/Banque mondiale organisées à Washington et Lima, le Sommet d'Elmau du G7, le Sommet d'Antalya du G20 et le Sommet des Nations Unies sur le développement durable qui s'est tenu à New York. En outre, il a participé à d'importantes réunions ministérielles et conférences de l'OCDE organisées à l'étranger ; il s'est notamment rendu, en octobre, au Forum de l'OCDE sur le bien-être organisé par la Direction des statistiques à Guadalajara, à la réunion ministérielle de l'OCDE sur la science, la technologie et

l'innovation organisée à Daejeon par la Direction de la science, de la technologie et de l'innovation et à la réunion ministérielle de l'OCDE sur la gouvernance publique organisée par la Direction de la gouvernance publique et du développement territorial à Helsinki.

Au cours de ses déplacements, le Secrétaire général a rencontré des ministres et des dirigeants de premier plan, parmi lesquels : le Premier ministre australien, M. Malcom Turnbull ; le Roi Philippe de Belgique et le Premier ministre belge, M. Charles Michel ; la Présidente brésilienne, Mme Dilma Rousseff ; le Premier ministre canadien, M. Justin Trudeau ; la Présidente chilienne, Mme Michelle Bachelet ; le Président chinois, M. Xi Jinping ; le Président colombien, M. Juan Manuel Santos ; le Président égyptien, M. Abdel Fattah al-Sissi ; le Premier ministre estonien, M. Taavi Rõivas ; le Premier ministre finlandais, M. Alexander Stubb ; le Président français, M. François Hollande ; la Chancelière allemande, Mme Angela Merkel ; le Premier ministre grec, M. Alexis Tsipras ; le Président islandais, M. Ólafur Ragnar Grímsson ; le Premier ministre indien, M. Narendra Modi ; le Premier ministre (Taoiseach) irlandais, M. Enda Kenny ; le Premier ministre italien, M. Matteo Renzi ; le Président iraquien, M. Fouad Massoum ; le Premier ministre japonais, M. Shinzō Abe ; le Premier ministre kazakh, M. Karim Massimov ; la Présidente coréenne, Mme Park Geun-hye ; le Président letton, M. Andris Bērziņš, et son Premier ministre, Mme Laimdota Straujuma ; la Présidente lituanienne, Mme Dalia Grybauskaitė ; le Premier ministre luxembourgeois, M. Xavier Bettel ; le Président mexicain, M. Enrique Peña Nieto ; le Premier ministre néerlandais, M. Mark Rutte ; le Président péruvien, M. Ollanta Humala ; le Chef de gouvernement marocain, M. Abdel-Ilah Benkiran ; le Premier ministre portugais, M. Pedro Passos Coelho ; le Président slovène, M. Borut Pahor, et son Premier ministre, M. Miro Cerar ; le Roi Felipe VI d'Espagne et le Chef du gouvernement, M. Mariano Rajoy ; le Premier ministre suédois, M. Stefan Löfven ; le Président tunisien, M. Béji Caïd Essebsi, et son Chef de gouvernement, M. Habib Essid ; le Président turc, M. Recep Tayyip Erdoğan ; le Président ukrainien, M. Petro Porochenko ; et le Premier ministre britannique, M. David Cameron.

Le Secrétaire général a régulièrement rencontré des parlementaires dans les pays où il s'est rendu, et il a assisté au débat annuel de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à Strasbourg. Il a également rencontré des représentants du secteur privé, des syndicats et de la société civile au cours de ses déplacements à l'étranger. Lors de la plupart de ses visites, il a participé à des manifestations publiques qui lui ont donné l'occasion de s'adresser à un plus

large auditoire et de diffuser les principaux messages de l'OCDE auprès du grand public.

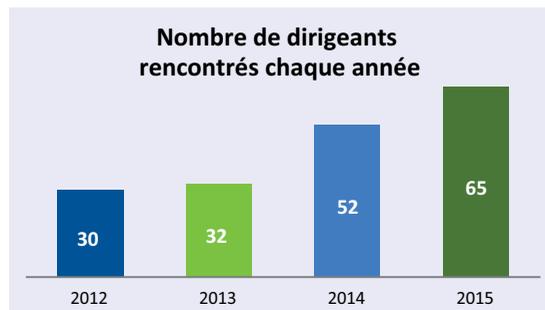
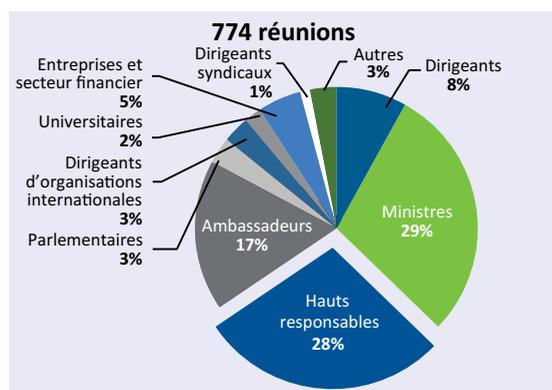
En 2015, l'OCDE a encore renforcé ses liens avec le G20. Le Secrétaire général a été invité à toutes les réunions de haut niveau liées au G20 sous présidence turque, et notamment aux quatre réunions des ministres des Finances et gouverneurs de banques centrales, aux sommets du B20 et du L20, aux réunions des ministres du Commerce et de l'Emploi et au Sommet du G20 d'Antalya, en novembre.

En 2015, le Secrétaire général s'est également rendu dans quatre pays Partenaires clés : l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Indonésie et la République populaire de Chine. Pour soutenir les activités du Secrétaire général, les Secrétaires généraux adjoints se sont également rendus dans les pays Partenaires clés à plusieurs occasions. Au cours de ses déplacements, le Secrétaire général a présenté les travaux spécifiques menés par l'OCDE en rapport avec ces économies, y compris des études économiques, des examens de la réglementation et des publications de la série Politiques meilleures. Il s'est aussi rendu en Éthiopie, en Lettonie, au Pérou, aux Philippines et en Tunisie.

Activités à Paris

En 2015, le Secrétaire général a reçu 19 dirigeants à Paris. Rien qu'au cours de la Semaine de l'OCDE, l'Organisation a accueilli quatre chefs d'État ou de gouvernement (Pays-Bas, France, Lituanie et Costa Rica), quatre vice-Premiers ministres (Corée, Slovaquie, Slovénie et Suisse), 47 ministres, plus de 80 vice-ministres et secrétaires d'État et plus de 2 000 participants issus de 70 pays. Le Secrétaire général a également participé à la réunion annuelle du Groupe de stratégie globale de l'OCDE, les 2 et 3 décembre.

Réunions bilatérales du Secrétaire général



Tout au long de l'année, le Secrétaire général a également prononcé des allocutions et participé à d'autres manifestations importantes dans les locaux de l'OCDE, et notamment à plusieurs conférences, forums mondiaux et réunions de comités à haut niveau tels que la Table ronde sur le développement durable, la réunion du Réseau parlementaire mondial de l'OCDE, la Conférence annuelle de l'Institute for New Economic Thinking (INET), le déjeuner des présidents des comités de l'OCDE organisé en amont de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM), le Forum annuel sur l'Amérique latine et les Caraïbes du Centre de développement de l'OCDE, le troisième Forum mondial sur la conduite responsable des entreprises, la sixième Conférence mondiale sur le dialogue fiscal international, la Conférence internationale pour la relance économique et le développement du Mali, le Forum Nouveau Monde et la Semaine Eurasie de l'OCDE 2015, pour ne citer qu'eux. Il a également assuré le lancement de grandes initiatives de l'OCDE à Paris, dévoilant notamment le nouveau Centre de l'OCDE pour les opportunités et l'égalité (COPE), la première édition de Perspectives de l'OCDE sur l'entreprise et la finance (OECD Business and Finance Outlook) et les travaux de l'Organisation sur la crise des réfugiés en Europe.

En 2015, le Secrétaire général a également consacré une grande partie de ses activités à ses fonctions courantes de gestion et de direction stratégique au sein du Secrétariat, ainsi qu'à la présidence du Conseil de l'OCDE et au dialogue avec les délégations. Au cours de l'année, il a tenu 59 réunions bilatérales avec des délégations de l'OCDE. Il a présidé 19 sessions du Conseil de l'OCDE, trois réunions des chefs de délégation, neuf réunions du Bureau de la RCM, sept réunions ordinaires avec les ambassadeurs assurant la présidence des comités permanents et huit réunions du Groupe des directeurs de l'OCDE. Il a également tenu avec différents services de l'Organisation 62 réunions préparatoires sur la teneur et les modalités de leurs activités. Il a, enfin, participé à 60 réunions ordinaires avec des directeurs de l'OCDE et tenu 40 réunions ordinaires des hauts responsables de l'Organisation ainsi que des centaines de réunions sur des questions de gestion interne.

Communication et visibilité

L'année qui vient de s'écouler a été passionnante et riche en défis pour l'OCDE. L'Organisation a occupé un rôle central en poursuivant ses efforts au service de « politiques meilleures pour une vie meilleure », et la communication a revêtu une importance capitale pour la réalisation de cet objectif. Le Secrétaire général a joué un rôle moteur dans ces efforts inédits de communication, et il a multiplié les interventions publiques et les apparitions dans les médias.

En 2015, le Secrétaire général a accordé 190 entretiens : 76 à Paris (dont 45 dans les studios de l'OCDE) et 114 lors de missions, sans compter de nombreux entretiens non programmés et points presse. Il a assuré le lancement de *Perspectives*, de publications phares et de rapports en Afrique du Sud, en Allemagne, en Belgique, au Chili, en Corée, en Espagne, en Estonie, aux États-Unis, en France, en Indonésie, en Irlande, en Islande, en Italie, au Japon, au Luxembourg, au Mexique, aux Pays-Bas, au Pérou, au Portugal, en République populaire de Chine, au Royaume-Uni, en Slovénie, en Suède, en Tunisie et en Turquie.

Au cours de l'année, le Secrétaire général a prononcé 363 discours, et il a été cité 5 781 fois dans les médias et dans plus de 1 035 articles originaux. En outre, les médias sociaux permettent à l'OCDE de conférer un écho supplémentaire à ses travaux en touchant un public plus large et en participant

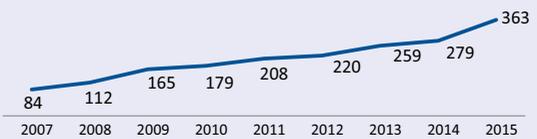
au débat mondial sur des questions essentielles. Tout au long de l'année 2015, l'OCDE a accru ses activités de communication sur tous les médias sociaux, et notamment sur le compte Twitter du Secrétaire général, adoptant ainsi des démarches novatrices pour faire mieux connaître ses travaux.

Les discours et la couverture médiatique du Secrétaire général

Nombre de citations dans les médias par an



Discours



Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC)

L'initiative des Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) a été lancée lors de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM) de l'OCDE de 2012 pour tirer les leçons de la crise et enclencher un processus d'amélioration continue des grilles d'analyse et des recommandations de l'OCDE. L'objectif de l'initiative NAEC est de développer un programme stratégique pour une croissance inclusive et durable.

Dans cette optique, l'initiative a d'abord étudié les enseignements de la crise pour recenser les domaines où il fallait adapter les grilles d'analyse de l'OCDE, et évaluer comment intégrer les nouveaux outils et approches économiques dans ses analyses. Elle a favorisé une approche multidimensionnelle des politiques publiques, en explorant à fond les arbitrages à opérer et les complémentarités à exploiter, et en s'intéressant de près aux enjeux de la gouvernance et aux défis institutionnels. Une Synthèse décrivant les nouvelles perspectives et approches de l'action publique a été lancée à la RCM de 2015.

Ce rapport appelait à se recentrer sur le bien-être et sa distribution, sur une meilleure intégration du secteur financier dans les modèles macroéconomiques et sur l'analyse de l'économie mondiale comme système complexe adaptatif. Il préconisait également l'adoption d'une perspective à plus long terme, permettant d'étudier comment nos économies s'enracinent dans des institutions façonnées par l'histoire, les normes sociales et les choix politiques. La Synthèse invitait également l'OCDE à mettre au point et utiliser de nouveaux outils et instruments, et à nourrir ses analyses d'éclairages pluridisciplinaires.

L'OCDE s'applique maintenant à intégrer ces nouvelles approches, et un rapport sur l'intégration des résultats issus de l'initiative NAEC en dresse un bilan. Cette démarche étaye les efforts déployés pour relever les défis auxquels sont confrontés les décideurs, défis que les analyses conventionnelles ont souvent du mal à appréhender. Des améliorations sont nécessaires pour mieux comprendre la dynamique des marchés de capitaux, l'articulation environnement-inegalités et les conséquences du numérique pour l'économie et la société.

L'initiative est placée sous la supervision de la Directrice de Cabinet du Secrétaire général et Sherpa de l'OCDE, Mme Gabriela Ramos, et coordonnée par Mme Mathilde Mesnard, mais les travaux font intervenir de nombreux comités et directions de l'OCDE. Le Groupe NAEC, composé de représentants des pays membres et partenaires de l'OCDE, des comités spécialisés, ainsi que du BIAC et du TUAC, est présidé par le Secrétaire général de l'OCDE.

Les séminaires NAEC offrent un espace propice au brassage d'idées nouvelles et facilitent la discussion sur les travaux de recherche innovants susceptibles d'inspirer de nouvelles idées et approches des politiques publiques.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/naec ; Twitter: [@gabramosp](https://twitter.com/gabramosp)

■ Publications principales

- Document-cadre NAEC et mandat de l'initiative NAEC
- *Synthèse finale NAEC : Nouvelles approches face aux défis économiques*
- *Rapport sur l'intégration des résultats de l'initiative relative aux Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC)*

■ Manifestations principales

- 6^e réunion du Groupe NAEC, Paris, 5 mars 2015
- 7^e réunion du Groupe NAEC, Paris, 12 janvier 2016

Tous à bord pour la croissance inclusive

L'initiative Tous à bord pour la croissance inclusive de l'OCDE a été lancée en 2012, au plus fort de la crise, afin de donner suite au mandat ministériel portant sur l'élaboration de Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) en vue de « développer un programme d'action stratégique pour une croissance inclusive ». Les premiers travaux, menés sur une période de deux ans, ont abouti à la formulation d'une approche multidimensionnelle permettant d'évaluer, de promouvoir et de suivre la croissance inclusive. Ils ont également donné lieu aux publications *Rapport sur le cadre de l'OCDE pour une croissance inclusive*, *All on Board: Making Inclusive Growth Happen*, et *Making Inclusive Growth Happen in China*, produite à titre de contribution au 13^e Plan quinquennal de la Chine.

En 2015, l'initiative s'est articulée autour de quatre grands axes : méthodologique, sectoriel, national et régional. C'est dans ce contexte qu'a été affinée la mesure multidimensionnelle du niveau de vie, dont la portée géographique a été étendue pour inclure les pays Partenaires clés, les régions et les villes. Des analyses ont en outre été menées pour évaluer les retombées de l'action publique sur les inégalités. Nouvelle plateforme consacrée aux recherches sur les tendances, les causes et les conséquences des inégalités, le Centre de l'OCDE pour les opportunités et l'égalité a été créé en octobre 2015 pour soutenir ces travaux.

Les efforts déployés pour que la croissance inclusive soit systématiquement prise en compte dans les activités de l'ensemble des directions de l'OCDE se sont poursuivis en 2015. Une consultation régionale en Asie du Sud-Est a eu lieu en juin 2015, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique des Nations Unies et la Banque asiatique de développement.

De nouveaux axes de travail ont également été lancés afin d'examiner les interactions entre le ralentissement de la croissance de la productivité et la montée des inégalités. Le rapport *L'articulation productivité-égalité*, qui sera présenté à la RCM de 2016, étudie les liens entre productivité, inégalités et bien-être, en s'attachant notamment à l'influence des progrès technologiques et du développement du numérique. Parallèlement, l'OCDE continuera d'intégrer la croissance inclusive à ses différents domaines de travail, comme les marchés du travail, la finance, l'éducation, les PME, la gouvernance et le développement urbain, en portant une attention particulière à certains groupes vulnérables, notamment les enfants et les immigrés.

Sous la direction du Représentant permanent des États-Unis auprès de l'OCDE, le Groupe des Amis de la croissance inclusive a été fondé en 2015 afin d'encourager le partage de connaissances et de mobiliser d'autres parties prenantes, comme les villes et les entreprises. La création de ce groupe a imprimé un élan à la Campagne pour une croissance inclusive dans les villes, qui a été lancée récemment et regroupe déjà 47 maires répartis dans le monde entier, qui se sont engagés, en signant la **Proposition de New York pour une croissance inclusive dans les villes**, à lutter contre les inégalités en veillant à ce que personne ne soit exclu des systèmes éducatifs, des marchés du travail et du logement, et des systèmes de transports.

Cette initiative est supervisée par Gabriela Ramos, Directrice de Cabinet de l'OCDE et Sherpa pour le G20, et coordonnée par Lamia Kamal-Chaoui, Conseiller principal.

Pour de plus d'informations, voir: www.oecd.org/inclusive-growth ; Twitter : [@gabramosp](https://twitter.com/gabramosp)

■ Publications principales

- *All on Board: Making Inclusive Growth Happen in China*
- *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*

■ Manifestations principales

- Lancement du rapport *Making Inclusive Growth Happen in China* par l'OCDE et la Commission Nationale pour la Réforme et le Développement, Pékin, mars 2015
- Lancement du Centre de l'OCDE pour les opportunités et l'égalité, Paris, octobre 2015
- Lancement du Groupe des Amis de la croissance inclusive, Paris, octobre 2015
- Lancement de la Campagne pour une croissance inclusive dans les villes par l'OCDE et la Fondation Ford, New York, mars 2016

Prochaines générations : comment prévenir les inégalités au moment de la vieillesse

Le projet horizontal Prochaines générations : comment prévenir les inégalités au moment de la vieillesse s'appuie sur les travaux menés par le Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELSAC) et le Comité de la santé depuis le début des années 90 dans les domaines du vieillissement démographique, de l'emploi et de la santé. Il vise à répondre au vif intérêt manifesté pour une analyse approfondie des effets du vieillissement de la population et de l'augmentation des inégalités de revenu, ainsi que des stratégies à adopter pour y faire face. Les avancées accomplies dans le cadre de ce projet sont présentées régulièrement aux comités pilotes, ainsi qu'au Conseil de l'OCDE et au Groupe NAEC. Une série de séminaires sur le vieillissement et les inégalités a en outre été lancée en 2015.

Les conclusions préliminaires montrent qu'aujourd'hui, l'espérance de vie d'une personne de 25 ans varie considérablement en fonction du niveau d'études. Dans cette classe d'âge, les hommes diplômés du supérieur vivent dix ans de plus que ceux qui ont un faible niveau d'instruction ; pour les femmes, cet écart s'établit à huit ans. Les handicaps sur le plan de la santé et de l'emploi se cumulent tout au long de la vie : ainsi, un travailleur peu qualifié en mauvaise santé gagne 11 % de moins sur l'ensemble de sa vie qu'un travailleur aux qualifications identiques mais en meilleure santé. Si l'on tient compte en plus des effets du chômage, le manque à gagner atteint 27 % pour une personne peu qualifiée, 22 % pour une personne moyennement qualifiée et 15 % pour une personne hautement qualifiée. C'est dans le cadre de ce projet que seront développées les premières estimations officielles de l'OCDE sur l'espérance de vie par sexe et par niveau d'études.

De nouveaux travaux dédiés au coût et à l'accessibilité financière de la prise en charge de la dépendance mettent en évidence de fortes variations entre les pays. Dans la zone OCDE, la plupart des personnes moyennement ou très dépendantes ne sont pas en mesure d'assumer grâce à leurs revenus le coût financier des services formels dont elles ont besoin. Faute d'accès à une protection sociale efficace ou en l'absence de soins informels dispensés par les proches ou d'actifs susceptibles de financer ces soins, ces personnes ne peuvent bénéficier d'une prise en charge adaptée.

Les travaux relatifs au modèle de prospective stratégique avancent aussi de manière satisfaisante. Ce modèle établira des prévisions sur les caractéristiques de santé et économiques, et calculera le montant des pensions et des dépenses de retraite. Il peut être utilisé pour évaluer des résultats tels que l'espérance de vie, les revenus moyens et totaux après 50 ans ou le taux d'activité, ainsi que la prévalence de six problèmes de santé chroniques et de quatre facteurs de risque pour la santé et comportements à risque. Les modèles pilotes développés pour les États-Unis, l'Italie, la Belgique et la Suède seront axés sur les résultats et les dispositifs d'action permettant de prévenir les inégalités au moment de la vieillesse.

■ Publications principales

- *OECD Insights: Ageing – Debate the Issues*

Nouvelle Stratégie pour l'innovation

Publiée pour la première fois en 2010, la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation a fait l'objet d'une mise à jour en 2015. Un rapport de synthèse a été préparé pour la RCM de 2015 et un rapport exhaustif présenté à la Réunion ministérielle du Comité de la politique scientifique et technologique qui s'est tenue en octobre 2015. Ce dernier rapport, intitulé *L'impératif d'innovation : Contribuer à la productivité, à la croissance et au bien-être*, dévoile un programme d'action concret pour une innovation plus performante. Dans le prolongement de la stratégie précédente, on y voit comment l'innovation peut renforcer le caractère durable et inclusif de la croissance, en plus d'insuffler à celle-ci un surcroît de dynamisme. La nouvelle stratégie assume par ailleurs une orientation pratique puisqu'il y est notamment question des dehors que l'innovation peut prendre dans des contextes nationaux spécifiques et de la manière dont elle peut soutenir l'action des pouvoirs publics dans certains de leurs principaux domaines d'intervention, comme la santé, l'environnement, le secteur public ou la promotion de la croissance inclusive.

La Stratégie énonce cinq priorités pour les dirigeants, qui constituent la base d'une approche exhaustive et pragmatique de l'innovation. Les pouvoirs publics jouent en effet un rôle de premier plan pour ce qui est de susciter des conditions propices à l'innovation ; en investissant dans l'éducation, la recherche et les infrastructures ; en aidant à surmonter les principaux obstacles à l'innovation ; et en veillant à ce que celle-ci soit au service d'objectifs clés de politique publique. Ces priorités sont les suivantes :

- Renforcer l'investissement dans l'innovation et stimuler le dynamisme des entreprises.
- Élaborer, en y consacrant les investissements nécessaires, un système efficace de création et de diffusion de la connaissance.
- Mettre à profit les retombées bénéfiques de l'économie numérique.
- Promouvoir les talents et les compétences, et optimiser leur utilisation.
- Améliorer la gouvernance et la mise en œuvre des politiques en faveur de l'innovation.

La publication de la version révisée de la Stratégie pour l'innovation vient souligner combien l'innovation est devenue un élément essentiel pour l'action des pouvoirs publics à bien des égards, que ce soit en rapport avec le changement climatique, la santé, le secteur public, l'éducation ou encore avec l'agriculture, l'énergie ou les politiques régionales, pour ne citer que quelques exemples. Il convient de noter également que l'OCDE procède à des Examens nationaux des politiques d'innovation et a achevé dernièrement les rapports relatifs à ceux de la Suède et de la Malaisie. L'innovation figure par ailleurs en bonne place dans les récentes Études économiques de l'OCDE. Les travaux se poursuivent dans le but d'améliorer la mesure de l'innovation, objet d'une conférence Blue Sky consacrée aux nouveaux indicateurs qui se tiendra en septembre 2016 ; d'étudier le rôle des incitations fiscales à la R-D, en étroite collaboration avec l'Union européenne ; d'examiner l'action du passage au numérique sur l'économie et la société ; et de promouvoir un renforcement de la coopération et de la diffusion de l'innovation au niveau international. Ces travaux viennent de plus étayer les analyses en cours portant sur la productivité et sur la croissance inclusive. Ajoutons encore que l'OCDE et la Banque mondiale ont créé ensemble une Plate-forme des politiques d'innovation pour faciliter la mise en commun des données d'expérience et l'échange de bonnes pratiques.

La Stratégie est coordonnée par la Direction de la science, de la technologie et de l'innovation et s'appuie sur les travaux de 14 autres directions de l'OCDE.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/innovation et www.innovationpolicyplatform.org

Nouvelles sources de croissance : le capital intellectuel

L'investissement dans le capital intellectuel et la participation aux chaînes de valeur mondiales (CVM) sont deux caractéristiques essentielles des économies du XXI^e siècle en ce qu'ils libèrent de nouvelles sources de croissance et conditionnent la dynamique des entreprises et des industries. Trois aspects importants du capital intellectuel et des CVM ont été étudiés l'année dernière :

Propriété intellectuelle : L'engouement pour l'investissement dans le capital intellectuel étend l'impact économique des droits de propriété intellectuelle dans toute la zone OCDE. L'influence de la propriété intellectuelle se ressent maintenant à l'échelle de toute l'économie. On peut ainsi aujourd'hui compter pas moins de 3 000 brevets différents pour un téléphone mobile. Les droits de propriété intellectuelle doivent dès lors être considérés comme une condition-cadre essentielle ayant une forte incidence sur l'innovation. Cependant, à l'heure où les créations et les travaux scientifiques se placent de plus en plus sous le signe de la connectivité, de la mondialisation et du numérique, l'adéquation entre régimes actuels de propriété intellectuelle et poursuite de l'encouragement à l'innovation reste à démontrer économiquement.

Données et analytique : Tant les données que l'analytique sont devenues une matière première indispensable à l'innovation. Les pouvoirs publics doivent redéfinir l'infrastructure du XXI^e siècle de manière à y inclure non seulement les réseaux haut débit mais encore les données elles-mêmes. Il leur faut aussi prendre des mesures propres à encourager l'investissement dans les données, à promouvoir le partage et la réutilisation de celles-ci et à lever les obstacles aux flux transfrontières de données susceptibles de venir bouleverser les CVM. Il leur revient en outre de concilier au mieux les bienfaits que la société pourrait retirer d'une amplification de la réutilisation et du partage des données ainsi que d'un recours accru à l'analytique, d'une part, et les inquiétudes concernant la protection de la vie privée et les droits de propriété intellectuelle, d'autre part.

CVM, innovation et emploi : Il ressort d'analyses récentes que les délocalisations ne se traduisent pas nécessairement par des destructions d'emplois parmi ceux comportant des tâches à caractère répétitif. De fait, dans l'industrie manufacturière, certains types de délocalisations vont de pair avec un accroissement du nombre de ces emplois dans le pays d'origine. Il apparaît en outre qu'innovation et création d'emplois sont indissociables : les industries qui déposent le plus de brevets sont également celles où l'emploi se porte le mieux. L'intensification du recours aux TIC est lui aussi synonyme d'emplois plus nombreux, mais non pour toutes les professions. Ainsi les activités à caractère répétitif tendent à disparaître à mesure que l'utilisation de ces technologies progresse, même si cette tendance est plus ou moins marquée selon les industries et les pays.

Ces observations viennent souligner la nécessité de s'appuyer sur des politiques coordonnées pour favoriser la croissance et la productivité dans un contexte de CVM, et de prendre en considération les différences structurelles entre les industries. En 2016, il est prévu dans le cadre du projet d'approfondir encore l'étude du lien qui existe entre l'investissement dans le capital intellectuel, les emplois, les compétences et la participation aux CVM, les résultats de ces travaux devant être repris dans l'édition 2017 des *Perspectives de l'OCDE sur les compétences*.

■ Publications principales

- *Enquiries into Intellectual Property's Economic Impact*
- *L'innovation fondée sur les données : Les données massives au service de la croissance et du bien-être* (à paraître)
- Note de politique STI : *Routine Jobs, Employment and Technological Innovation in Global Value Chains*

La Stratégie sur les compétences

Adoptée lors de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2012, la Stratégie de l'OCDE sur les compétences vise à renforcer les systèmes de compétences, par le développement cohérent, l'activation et l'utilisation efficace des compétences au service de la prospérité économique et de la cohésion sociale. L'éducation et le développement des compétences constituent des investissements d'avenir, mais les politiques et les pratiques doivent également encourager les individus à mettre leurs compétences à la disposition du marché du travail et veiller à ce que ces compétences soient utilisées avec efficacité.

La Stratégie se décline désormais au niveau national afin de favoriser l'élaboration de stratégies nationales personnalisées à partir des données comparatives, instruments et méthodes de l'OCDE. Chaque projet national est conçu de manière à mobiliser l'ensemble de l'administration et comprend des ateliers interactifs auxquels participent les parties prenantes afin de recenser les forces et faiblesses du système de compétences national, de déterminer les moyens d'intervention possibles et de mettre au point un plan d'action.

Par ailleurs, le Sommet 2016 de l'OCDE sur les compétences, co-organisé par l'OCDE et le gouvernement norvégien, réunira des ministres qui étudieront les meilleures méthodes d'élaboration de stratégies efficaces en matière de compétences. Des exemples nationaux seront également ajoutés dans la Stratégie révisée de l'OCDE sur les compétences, laquelle sera présentée lors de la RCM de 2017.

Les *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2015* portaient sur les compétences et l'employabilité des jeunes, tandis que l'édition 2017 examinera les compétences et les chaînes de valeur mondiales. L'OCDE réalise également une évaluation comparative, ainsi que des examens individuels, de la façon dont les pays anticipent l'évolution des besoins en matière de compétences et s'y adaptent. Un rapport comparatif sera publié en mars 2016 et une base de données internationale est également en cours d'élaboration.

La Stratégie sur les compétences est supervisée par la Directrice de Cabinet de l'OCDE et coordonnée par la Direction de l'éducation et des compétences, en collaboration avec la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS), la Direction de la science, de la technologie et de l'innovation, le Département des affaires économiques, la Direction de la gouvernance publique et du développement territorial, le Centre de politique et d'administration fiscales, le Programme pour le développement économique et la création d'emplois au niveau local et le Centre de développement de l'OCDE. Les travaux sur l'anticipation et la réaction à l'évolution des besoins en matière de compétences sont coordonnés par ELS.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/skills

■ Publications principales

- *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2015 - Les jeunes, les compétences et l'employabilité*
- *Adults, Computers and Problem Solving: What's the Problem?*
- *OECD Skills Strategy Diagnostic Reports: Korea and Spain, Peru* (à paraître)
- *Second Results from the Survey of Adult Skills (PIAAC)* (à paraître)
- *Getting Skills Right: Assessing and Anticipating Skill Needs* (à paraître)

■ Manifestations principales

- Sommet 2016 sur les compétences, Bergen, 29-30 juin 2016

Mise en œuvre de la Stratégie pour une croissance verte

La Stratégie pour une croissance verte répond au principe énoncé à la RCM de juin 2009 selon lequel « croissance » et « environnement » doivent aller de pair. Elle vise à aider les gouvernements à favoriser la croissance et le développement économiques tout en assurant que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et services environnementaux dont dépend notre bien-être. Pour lutter contre une dégradation coûteuse de l'environnement et mieux gérer les ressources naturelles, les gouvernements doivent stimuler l'investissement et l'innovation dans les infrastructures et technologies propres. De telles mesures contribueront à une croissance soutenue et susciteront de nouvelles opportunités économiques.

Des stratégies de croissance verte efficaces impliquent une transition à l'échelle macroéconomique, et la Stratégie de l'OCDE entend aider les gouvernements à déterminer les meilleurs moyens d'évoluer vers une croissance plus verte dans les domaines inscrits au programme de travail de l'OCDE. L'Organisation a bien progressé vers l'intégration de la croissance verte dans ses travaux, dont ses activités régulières de suivi des politiques nationales : Études économiques, Examens environnementaux, Examens des politiques d'innovation et Examens des politiques de l'investissement. Elle a aussi élargi l'analyse aux défis et opportunités propres aux pays en développement. Elle s'emploie à faire en sorte que les comités coopèrent pour délivrer un message cohérent en faveur de la croissance verte dans leurs recommandations concernant l'investissement et la finance, la fiscalité, la réforme des mesures de soutien aux combustibles fossiles, les échanges et les secteurs clés (énergie, transports, agriculture, eau...).

Le Forum annuel sur la croissance verte et le développement durable (CVDD) est la plus importante manifestation de l'OCDE sur la croissance verte, offrant un espace réservé pour examiner les questions horizontales et faire avancer le programme de travail dans ce domaine. En décembre 2015, il avait pour thème « Créer les conditions de la prochaine révolution industrielle : l'innovation systémique au service de la croissance verte ».

Le prochain Forum CVDD (9-10 novembre 2016) s'intitulera « Croissance verte urbaine, aménagement de l'espace et utilisation des sols ». La cohérence entre les politiques foncières et environnementales est une problématique qui retient de plus en plus l'attention. Beaucoup d'interventions publiques ignorent les conséquences environnementales des mesures d'aménagement de l'espace et d'utilisation des sols, eu égard notamment à l'étalement des villes et aux zones inondables. Le Forum évaluera le bilan environnemental et économique de ces politiques et examinera la façon de favoriser la croissance verte à différents niveaux de gouvernance par des approches novatrices en matière de réglementation foncière et de politique environnementale.

La mise en œuvre de la Stratégie pour une croissance verte est coordonnée par la Division Croissance verte et relations mondiales et supervisée par le Secrétaire général adjoint Rintaro Tamaki.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/croissanceverte

L'Initiative de l'OCDE pour la parité

L'égalité entre femmes et hommes recouvre de multiples dimensions, dont l'équité et la justice, mais aussi l'autonomie économique. Les facteurs culturels, éducatifs, politiques et socioéconomiques jouent un rôle important, et il faut les appréhender tous ensemble pour pouvoir réduire les disparités entre les sexes. L'Initiative de l'OCDE pour la parité s'inscrit dans une approche globale qui fait intervenir un large éventail de directions de l'Organisation, ainsi que les comités, les groupes de travail et les comités directeurs qu'elles servent.

Adoptée par tous les membres et plusieurs non-membres, la Recommandation de l'OCDE sur l'égalité entre hommes et femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat expose les principes d'action à appliquer pour avancer vers l'égalité des sexes dans les domaines considérés, et prévoit un suivi des progrès réalisés dans ce sens. Un rapport sera présenté à cet effet à la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM) de 2017. Ce texte a été complété en 2015 par la Recommandation du Conseil sur l'égalité hommes-femmes dans la vie publique, qui énonce, à l'intention des gouvernements, des parlements et du corps judiciaire, des lignes directrices pratiques pour la mise en place d'initiatives en faveur de l'égalité des sexes et de la prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes. Par ailleurs, dans plusieurs Études économiques de l'OCDE ont été incorporés des chapitres sur la question de l'égalité des sexes.

De plus, l'OCDE a joué un rôle de premier plan dans la formulation de l'engagement « 25 x 25 » auquel les dirigeants du G20 ont souscrit lors du Sommet qu'ils ont tenu en 2014 à Brisbane, lequel consiste à réduire de 25 % d'ici à 2025 la différence de taux d'activité entre femmes et hommes. De même, l'Organisation a contribué à la définition des principes communs visant à encourager l'entrepreneuriat chez les femmes, approuvés par les dirigeants du G7 lors du Sommet organisé en 2015 en Allemagne.

Récemment, l'OCDE a présenté son nouveau portail sur l'égalité femmes-hommes, qui offre quelque 80 indicateurs sur la situation respective des femmes et des hommes dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de l'entrepreneuriat, de la santé et du développement. Ceux-ci sont établis à partir de bases de données existantes, dont la Base de données de l'OCDE sur la famille et l'Indice Institutions sociales et égalité homme-femme (ISE). De plus, un large éventail de publications et de documents de travail sont consacrés à la problématique femmes-hommes, comme ceux du GENDERNET, source internationalement reconnue de données et d'analyses faisant autorité sur les apports d'aide publique au développement à l'appui de l'égalité des sexes et du respect des droits des femmes, ou ceux qui sont issus des initiatives régionales de l'OCDE sur la gouvernance et la compétitivité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ou encore ceux que produisent les travaux du Centre pour l'entrepreneuriat sur les obstacles à l'emploi des femmes.

Parmi les travaux en cours figure l'élaboration d'indicateurs sur les jeunes femmes et les jeunes hommes dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) pour la publication *Regards sur l'éducation 2016*. Des informations sur la situation de chaque sexe seront aussi présentées dans *Panorama de l'entrepreneuriat 2016* et *Science, technologie et industrie : tableau de bord de l'OCDE 2016*. En outre, un examen concernant la problématique femmes-hommes au Mexique est en cours de réalisation, de même qu'un rapport sur le partage du travail rémunéré et du travail non rémunéré au sein des couples avec enfants.

L'Initiative de l'OCDE pour la parité est coordonnée par la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/gender

La Stratégie pour le développement et sa contribution à la concrétisation des ODD

L'année écoulée a été déterminante pour les efforts mondiaux en faveur de l'instauration d'un développement durable. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est le fruit d'un accord majeur de la communauté internationale, désireuse d'œuvrer à la mise en place d'une stratégie porteuse de transformations profondes, qui repose sur un cadre cohérent et intègre les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Adoptée en 2012, la Stratégie de l'OCDE pour le développement offre une assise solide pour étayer les efforts d'adaptation des travaux de l'Organisation au Programme 2030, dans trois grands domaines :

Recentrage sur la cohérence des politiques. De nouveaux outils sont en cours d'élaboration en vue de répondre à la cible de l'ODD (Objectif de développement durable) 17 consistant à « renforcer la cohérence des politiques de développement durable », lesquels permettront d'apporter un appui concret aux gouvernements qui souhaitent adapter leurs mécanismes institutionnels et leur processus d'élaboration des politiques de manière à prendre en compte l'interaction entre les politiques, les facteurs d'ordre contextuel et l'incidence des politiques sur le bien-être tant aujourd'hui que dans l'avenir. Toujours en cours de mise au point, ces outils comporteront des modules thématiques sur la sécurité alimentaire, les flux financiers illicites et la croissance verte, les trois domaines sur lesquels la Stratégie appelle à axer en priorité les efforts en faveur de la cohérence des politiques. Parmi les autres initiatives en la matière figurent l'actualisation du Cadre d'action pour l'investissement (CAI), les travaux sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), des actions visant à faire progresser le principe de la conduite responsable des entreprises, le projet PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) pour le développement, ainsi que de nouveaux efforts de renforcement des capacités à l'appui du financement climatique.

Utilisation de moyens innovants pour produire des connaissances et les partager. Autre pilier essentiel de la Stratégie : les Examens multidimensionnels par pays (EMPP), auxquels ont été soumis la Côte d'Ivoire, le Kazakhstan, le Myanmar, le Maroc, le Pérou, les Philippines, le Sénégal et l'Uruguay, ainsi que les Dialogues sur les politiques concernant respectivement le développement fondé sur les ressources naturelles et les chaînes de valeur mondiales, la transformation de la production et le développement. L'Alliance pour le partage des connaissances (KSA) s'inscrit désormais dans une optique plus stratégique, contribuant ainsi à faire progresser le dialogue « inclusif » que mène l'OCDE au titre du partage des connaissances dans le cadre de trois initiatives horizontales phare : les Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC), la croissance inclusive et l'alignement des politiques pour la transition vers une économie bas carbone.

Contribution aux programmes d'action et processus mondiaux. L'OCDE a aussi prêté son concours aux processus engagés sous la conduite des Nations Unies en vue de définir des indicateurs mondiaux pour les ODD. Les travaux en cours pour la définition du Soutien public total au développement durable (SPTDD) aideront à recenser les efforts déployés par le secteur public de façon à pouvoir mesurer le financement consacré au développement à la fois dans le cadre de l'aide publique au développement et au-delà. L'OCDE s'emploie en outre à aider les gouvernements à mobiliser l'impôt, l'investissement, le financement mixte, les envois de fonds des travailleurs émigrés et les capitaux philanthropiques comme autant de moyens de favoriser la concrétisation des ODD.

Les résultats des efforts d'intégration de la Stratégie pour le développement font actuellement l'objet d'un examen fondé sur un cadre de suivi, et seront présentés aux membres au cours du premier semestre de 2016.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/developpement/oecd-strategy-on-development.htm

Aligner les politiques pour la transition vers une économie bas carbone

Lancé en 2014, le projet sur l'alignement des politiques au service de la transition vers une économie bas carbone a rassemblé les compétences de l'OCDE, de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), du Forum international des transports (FIT) et de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) afin de déterminer quels obstacles entravent les efforts des pouvoirs publics pour réduire les émissions de carbone. Ce projet propose pour la première fois une approche pangouvernementale pour évaluer les principaux défauts d'alignement qui s'opposent à une politique climatique plus ambitieuse. Il présente également un cadre d'analyse pouvant être adapté à la situation de chaque pays.

En 2015, le projet a abouti à la publication d'un rapport, *Aligner les politiques pour la transition vers une économie bas carbone*, présenté à la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres. Ce rapport contenait le premier diagnostic général des défauts d'alignement par rapport aux objectifs climatiques dans des domaines d'action essentiels à la transition vers une économie bas carbone, à savoir la finance, la fiscalité, les politiques commerciales, l'innovation et l'adaptation, et dans trois secteurs spécifiques : l'électricité, la mobilité urbaine et l'utilisation des terres.

Le rapport a été publié en juillet à l'occasion de la conférence sur le changement climatique donnée par le Secrétaire général à Londres. Il a ensuite constitué l'une des contributions phares de l'OCDE aux négociations climatiques de la COP21 à Paris. Les trois manifestations parallèles sur l'alignement des politiques organisées lors de la COP21 ont rassemblé des représentants des quatre partenaires du projet et du Comité consultatif économique et industriel (BIAC), ainsi que de l'ASEAN, du Brésil, de la Chine, du Mexique, de la Suède et de plusieurs entreprises multinationales.

Maintenant que le projet a été mené à bonne fin, le Secrétaire général adjoint Rintaro Tamaki s'emploie à faire en sorte que ses résultats soient pris en compte dans l'ensemble de l'Organisation. Ainsi, la Direction de l'environnement a proposé au Comité des politiques d'environnement (EPOC) un ambitieux projet sur la politique climatique dans lequel l'alignement des politiques constitue l'un des critères de mesure de l'efficacité des politiques d'atténuation du changement climatique. En outre, le Département des affaires économiques a manifesté l'intention d'étoffer la partie de ses études par pays relative au climat et à la croissance verte.

■ Publications principales

- *Aligner les politiques pour la transition vers une économie bas carbone*

■ Manifestations principales

- *Aligning Policies for the Transition to a Low-carbon Economy: Reconciling Environmental, Social and Economic Objectives*, Séminaire d'experts organisé par l'OCDE et le Ministère des Finances de l'Indonésie, Bogor, 4-5 novembre 2015
- OCDE-Cambridge Institute for Sustainability Leadership, *Pathways to a Low-carbon Economy*, manifestation parallèle organisée dans le cadre de la COP21/CCNUCC, débat d'experts de haut niveau présidé par Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, Paris, 9 décembre 2015

Migrations et intégration

Les migrations deviennent de plus en plus une caractéristique structurelle des sociétés de l'OCDE. Dans la zone OCDE, une personne sur cinq environ est soit née à l'étranger, soit née dans le pays d'au moins un parent né à l'étranger. L'année dernière, le nombre inédit de demandeurs d'asile et de réfugiés qui ont immigré dans les pays de l'OCDE, en particulier en Europe, a contribué à hisser les migrations au premier rang des préoccupations politiques internationales.

L'OCDE est l'un des principaux fournisseurs de données et d'analyses stratégiques sur les tendances des migrations internationales, notamment par le biais de sa publication annuelle des *Perspectives des migrations internationales*. La prochaine édition, qui sera publiée en septembre 2016, examinera comment les politiques migratoires réagissent aux chocs environnementaux et géopolitiques et analysera l'impact local de l'immigration. Par l'intermédiaire de sa page web *Migration Insights* et de ses *Débats sur les politiques migratoires*, l'OCDE suit aussi régulièrement l'évolution des mouvements migratoires et les politiques d'immigration dans les pays de l'OCDE.

Les travaux de l'OCDE sur les migrations s'intéressent également à l'intégration des immigrés et de leurs enfants. Une immigration bien gérée peut jouer un rôle positif dans l'économie, en contribuant à l'innovation et à la croissance économique. Mais pour ce faire, les immigrés doivent se faire une place sur le marché du travail, dans le système éducatif et dans la société dans son ensemble. En 2015, un nouveau rapport intitulé *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015 : Trouver ses marques*, a fourni des informations actualisées sur les dimensions clés de l'intégration, notamment l'emploi, l'éducation, le revenu, le logement, la santé, l'engagement civique et la cohésion sociale. Le rapport a montré que les résultats des nouveaux arrivants sur le plan professionnel étaient bien inférieurs à ceux des individus nés dans le pays, même dans les pays généralement considérés comme ayant réussi à intégrer leur population immigrée. On continue d'observer aussi des écarts importants au niveau des résultats scolaires, malgré des améliorations d'ensemble pour de nombreux enfants issus de l'immigration et pour ceux dont les parents sont issus de l'immigration.

La brochure intitulée *Making Integration Work: Refugees and others in need of international protection* met en évidence les principaux enjeux de l'intégration des réfugiés et compare les pratiques et les politiques en vigueur dans les pays de l'OCDE. Elle a été publiée en janvier 2016 lors d'une conférence conjointe OCDE-HCR de haut niveau sur l'intégration des réfugiés. Cette manifestation a marqué le début d'une coopération renforcée avec l'agence des Nations Unies pour les réfugiés dans le cadre de l'action continue que mène l'OCDE pour aider les pays à comprendre la crise des réfugiés et à trouver des solutions. C'est aussi à cette fin que l'OCDE propose à ses pays membres une évaluation accélérée des principaux obstacles à l'intégration des réfugiés et des mesures qu'ils peuvent prendre pour améliorer la situation.

Les travaux de l'OCDE sur les migrations sont dirigés par la Division des migrations internationales qui relève de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales. Plusieurs autres directions contribuent à chercher des solutions à la crise des réfugiés, parmi lesquelles le Département des affaires économiques, la Direction des affaires financières et des entreprises, la Direction de l'éducation et des compétences, la Direction de la gouvernance publique, la Direction de la coopération pour le développement et le Centre de développement de l'OCDE.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/migrations et www.oecd.org/migration-insights

Les échanges et l'investissement, chaînes mondiales de valeur

Les chaînes de valeur mondiales (CVM) ont pris une place prépondérante dans l'économie mondiale, la production des biens et services faisant intervenir de plus en plus de tâches et d'intrants d'origines multiples, pour le niveau de qualité et les coûts les plus concurrentiels. Cette fragmentation internationale de la production accentue la nécessité pour les pays de disposer de régimes d'échanges et d'investissement ouverts, prévisibles et transparents, compte tenu des effets des obstacles tarifaires et non tarifaires, qui touchent les fournisseurs étrangers et les producteurs nationaux de la même manière.

Pour fournir les éléments nécessaires face aux questions que suscite l'importance croissante des CVM, l'OCDE et l'Organisation mondiale du commerce ont lancé une initiative de mesure des échanges en valeur ajoutée (TiVA) qui doit donner une vision plus précise de l'importance des échanges dans l'économie. Les indicateurs de la base de données TiVA, créée en 2013, portent maintenant sur 61 économies et 34 secteurs.

Les données TiVA révèlent que près de 65 % des échanges concernent aujourd'hui des biens et services intermédiaires, ce qui signifie que la réussite sur les marchés internationaux dépend autant de la capacité d'importer des intrants de qualité que de la capacité d'exporter. L'OCDE souligne dans ses analyses la nécessité d'améliorer les procédures douanières et frontalières par des mesures de facilitation des échanges, et estime que l'application de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) permettrait de réduire les coûts commerciaux supportés par les entreprises de 17,5 % dans certains pays.

Les pouvoirs publics peuvent également soutenir les CVM en réformant les secteurs de services sur lesquels repose la coordination des flux de biens et de services dans les chaînes de valeur. L'Indice de restrictivité des échanges de services (IRES) de l'OCDE montre que tous les pays présentent d'importantes restrictions à la libre circulation des services, mais aussi qu'aucun d'eux n'est le plus restrictif ou le moins restrictif dans l'ensemble des secteurs. L'efficacité des secteurs de services est essentielle également pour la compétitivité des secteurs manufacturiers.

L'OCDE a commencé récemment à combiner les données TiVA avec les données sur l'emploi et les professions afin de mieux étudier les conséquences des CVM sur la productivité et l'emploi. Les travaux préliminaires font apparaître que les emplois qui dépendent des échanges internationaux n'ont jamais été aussi nombreux. Les CVM ont également accentué l'interdépendance entre les échanges et l'investissement et renforcé leurs effets complémentaires. Au moyen de nouveaux travaux, l'OCDE cherchera aussi à mettre en évidence les possibilités de renforcement de la cohérence des régimes commerciaux et d'investissement pour soutenir les efforts accomplis en faveur de la productivité, d'une croissance inclusive et de la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/echanges/global-value-chains.htm

■ Publications principales

- *OECD Trade Policy Papers: Participation of Developing Countries in Global Value Chains*
- *Rapport du G20 : Inclusive GVCs: Policy options in trade and complementary areas for GVC Integration by SMEs and LIDCs*
- *GVCs, Jobs and Routine Content of Occupations* (à paraître)

Collaboration fiscale internationale

À l'heure où la fiscalité occupe une place de premier plan sur l'agenda mondial, l'OCDE continue de procurer aux pouvoirs publics du monde entier des outils pour lutter plus efficacement contre la fraude et l'évasion fiscales.

Lors du Sommet du G20 à Antalya, en Turquie, nous avons présenté un ensemble complet de mesures adoptées par 44 pays pour combattre l'évasion fiscale, dans le cadre du Projet OCDE/G20 relatif à l'érosion de la base d'imposition et au transfert de bénéfices (BEPS). Ces instruments d'action, que des pays et des institutions telles que l'UE ont déjà commencé à déployer, mettront fin aux failles et aux décalages dans le système fiscal international que les entreprises multinationales exploitent pour transférer des bénéfices vers des territoires appliquant une imposition faible ou nulle, sans lien avec le lieu où se déroulent réellement l'activité économique et la création de valeur. Un cadre inclusif est actuellement mis en place, dans le contexte de la prochaine phase du Projet, pour que l'ensemble des pays et juridictions intéressés puissent participer sur un pied d'égalité et que le nouveau système garantisse l'égalité des règles du jeu.

Avec le soutien résolu du G20, la mise en œuvre de nos normes de transparence fiscale progresse elle aussi, car le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales compte désormais 134 membres, chiffre sans précédent, et 100 juridictions se sont engagées à appliquer la nouvelle norme d'échange automatique de renseignements sur les comptes financiers. Ces travaux seront approfondis en mettant l'accent sur la propriété effective afin de répondre aux risques naissants. Le Forum mondial suit de près les juridictions pour s'assurer qu'elles honorent leurs engagements.

La 4^e conférence sur la fiscalité et la délinquance s'est également tenue en 2015, dans le cadre du Dialogue d'Oslo initié par l'OCDE, afin de promouvoir la coopération interinstitutionnelle et transfrontières pour combattre les flux financiers illicites, y compris la fraude fiscale, la corruption et le blanchiment de capitaux. Le Dialogue d'Oslo publie des documents d'orientation pratiques, comme le guide 2015 sur l'amélioration de la coopération entre les autorités fiscales et les autorités de lutte contre le blanchiment de capitaux, et est à l'origine de l'Académie internationale de l'OCDE pour les enquêtes en matière de fraude fiscale. Des responsables de plus de 40 pays y reçoivent une formation de pointe sur les outils d'enquête les plus récents, et peuvent échanger avec un réseau mondial d'enquêteurs, de procureurs et de juges qui ont assisté aux programmes de formation.

L'efficacité des systèmes fiscaux étant une condition essentielle à la mobilisation des ressources intérieures, l'OCDE a élargi la couverture des éditions régionales de ses Statistiques des recettes publiques ; en juillet 2015, elle a conclu un partenariat avec le PNUD afin de développer l'initiative Inspecteurs des impôts sans frontières (IISF), qui représente une contribution clé de l'OCDE à l'effort de financement du développement dans le contexte des ODD et de l'Agenda 2030 approuvé par la communauté internationale aux Nations Unies. L'IISF procure aux administrations fiscales un soutien pratique, grâce au déploiement d'experts qui viennent en aide aux fonctionnaires locaux pour traiter les dossiers internationaux complexes de vérification fiscale. Les projets pilotes menés à ce jour ont été concluants en termes d'expertise transférée et de recettes supplémentaires mobilisées.

Pour plus d'informations, voir : <http://www.oecd.org/fr/ctp/beps.htm>, www.oecd.org/tax/transparency, <http://www.oecd.org/fr/fiscalite/inspecteurs-des-impots.htm>

L'Initiative du vivre mieux de l'OCDE

Depuis de nombreuses décennies, le produit intérieur brut (PIB) est le principal indicateur utilisé par les institutions nationales et internationales pour définir et mesurer le progrès. Mais un indicateur ainsi focalisé sur la croissance économique ne rend pas compte des multiples facteurs qui influent sur la vie de chacun. Lancée en 2011 dans le contexte des efforts internationaux pour aller au-delà du PIB, l'Initiative du vivre mieux de l'OCDE propose un cadre d'analyse du bien-être et du progrès sociétal.

Le rapport *Comment va la vie ?* rassemble des mesures internationales et comparables du bien-être, qui prennent en compte la situation matérielle et la qualité de vie des personnes selon onze dimensions : revenu et patrimoine, emploi et salaires, logement, santé, équilibre travail – vie privée, éducation et compétences, relations sociales, engagement civique et gouvernance, qualité de l'environnement, sécurité des personnes et bien-être subjectif. La troisième édition de *Comment va la vie ?*, publiée en octobre 2015, met l'accent sur le bien-être des enfants. Présenté à l'occasion du 5^e Forum mondial de l'OCDE sur les « Statistiques, connaissances et politiques » de Guadalajara (Mexique), le rapport montre que le taux de pauvreté infantile a augmenté dans deux tiers des pays de l'OCDE, et que dans la plupart des pays de l'OCDE, le taux de pauvreté des enfants est supérieur à celui de l'ensemble de la population. Le rapport propose également de nouveaux indicateurs afin d'étudier l'évolution de certaines ressources naturelles, humaines, sociales et économiques qui favorisent la durabilité du bien-être au fil du temps. D'autres thèmes abordés incluent le bénévolat et les inégalités entre différentes régions.

L'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE est une plateforme en ligne interactive permettant au public de visualiser la situation en termes de bien-être dans les pays membres et non membres de l'OCDE, au regard des critères qui comptent le plus pour chacun. La plateforme a attiré à ce jour plus de 8 millions d'utilisateurs de plus de 180 pays. Les cinq premiers pays en termes de nombre de visites sont les États-Unis, le Mexique, la France, le Canada et le Royaume-Uni. En 2014, une nouvelle fonction a été ajoutée qui permet aux utilisateurs de comparer et de partager leur indicateur avec d'autres personnes ayant créé un indicateur mais aussi de voir le nombre de réponses par pays, âge et sexe, ainsi que les thèmes jugés comme étant les plus importants pour les utilisateurs. Plus de 100 000 utilisateurs de l'Indicateur du vivre mieux ont partagé leur avis sur ce qui rend la vie meilleure, plaçant en tête de leur palmarès la satisfaction à l'égard de la vie, la santé et l'éducation. Le site est actuellement disponible en sept langues, la version italienne, lancée à l'occasion de l'Exposition universelle de Milan, venant s'ajouter aux versions existant déjà en allemand, anglais, espagnol, français, portugais et russe.

Les travaux sur la mesure du bien-être sont coordonnés par la Direction des statistiques.

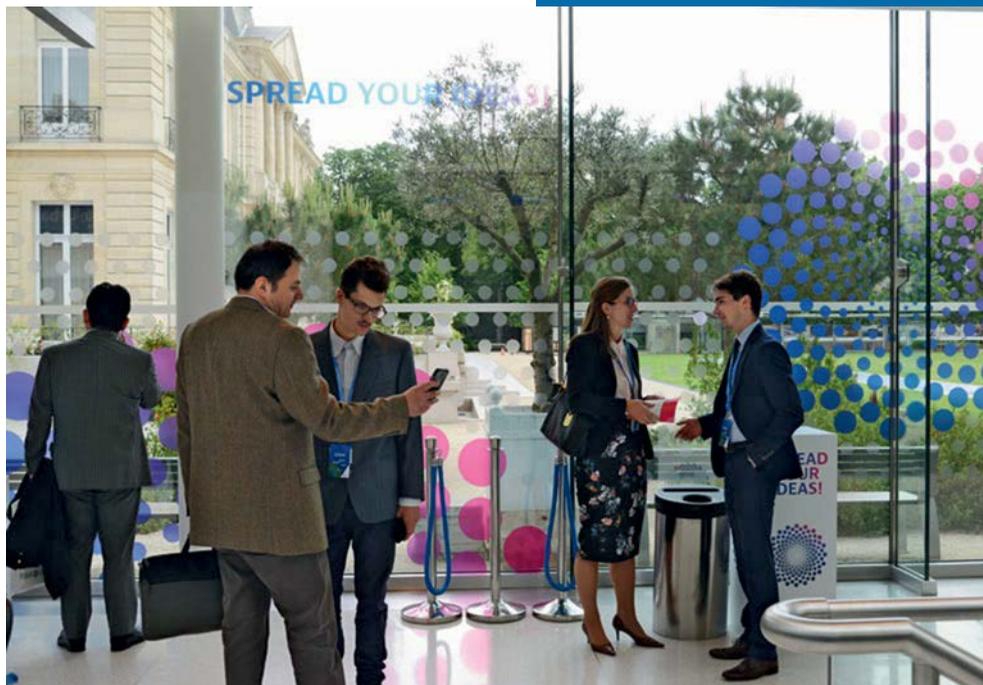
Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/statistiques/initiative-vivre-mieux.htm

L'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE est coordonné par la Direction des relations extérieures et de la communication.

Pour plus d'informations sur l'Indicateur, voir : www.oecdbetterlifeindex.org/fr

Pour comparer les réponses du monde entier, voir : www.oecdbetterlifeindex.org/fr/reponses

DIRECTIONS



Cabinet du Secrétaire général



Cabinet du Secrétaire général
 Courriel : secretary.general@oecd.org

“Nous avons déjà considérablement avancé s’agissant de positionner l’OCDE comme la source par excellence de recommandations stratégiques au service de la croissance, du développement et du bien-être. Toutefois, notre Organisation n’a pas encore achevé sa transformation : il nous faut encore renforcer son utilité et sa pertinence pour ses pays membres et partenaires.”

Angel Gurría,
 Secrétaire général de l’OCDE

Le Cabinet du Secrétaire général (OSG) aide le Secrétaire général à donner corps à sa vision stratégique pour l’Organisation. Sous la conduite de la Directrice de Cabinet et Sherpa, et du Directeur de Cabinet adjoint, le Cabinet s’emploie à renforcer la pertinence, la visibilité et l’impact de l’Organisation.

Le Cabinet du Secrétaire général veille à ce que l’OCDE reste à la pointe de l’analyse stratégique, et à ce qu’elle prodigue des conseils ciblés et d’actualité sur l’action à mener. À cette fin, il supervise et poursuit des objectifs stratégiques, aux côtés des Secrétaires généraux adjoints, et il coordonne les travaux des différents organes et directions de l’Organisation, en favorisant les synergies. Pour être aux avant-postes de l’évolution des politiques publiques et soutenir les réformes dans les pays membres et partenaires, le Cabinet supervise directement les initiatives relatives aux Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) et à la Croissance inclusive, et il abrite l’unité consacrée aux travaux de la Sherpa auprès du G20/G7. De même, le Cabinet et les Secrétaires généraux adjoints assurent une supervision générale des projets horizontaux et favorisent la prise en compte systématique des thèmes horizontaux à travers l’ensemble du Secrétariat de l’OCDE.

Le Cabinet du Secrétaire général abrite également les unités chargées de la prospective stratégique et de la cohérence des politiques au service du développement, ainsi que la Table ronde sur le développement durable. En supervisant les travaux du Secrétariat des relations mondiales et de la Direction des affaires juridiques, le Cabinet est également en première ligne de la stratégie de relations extérieures de l’Organisation, pilotant et suivant les processus d’adhésion ainsi que la coopération avec les Partenaires clés et les non-membres. De plus, le Cabinet collabore de façon étroite avec le Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif afin de gérer les échanges avec les Ambassadeurs auprès de l’OCDE et de préparer les réunions du Conseil, la Réunion annuelle du Conseil au niveau des Ministres et le Groupe de stratégie globale. Le Cabinet collabore aussi avec la Direction de l’audit interne et de l’évaluation pour veiller à ce que l’Organisation tienne le cap sur le plan de sa pertinence, de sa stratégie et de sa bonne gestion. De même, le Cabinet travaille en étroite concertation avec la Direction exécutive à la gestion générale des activités de l’OCDE, de ses services centraux et de son intendance. Il collabore, enfin, avec la Direction des affaires extérieures et de la communication afin de garantir la cohérence et l’impact des messages de l’Organisation, de sa communication extérieure et de son dialogue

www.oecd.org/fr/apropos/secretairegeneral

avec les différentes parties prenantes. Pour résumer, en assurant une supervision des directions de l'OCDE, le Cabinet pilote l'orientation stratégique et la cohérence des travaux du Secrétariat.

En 2015, le Cabinet a apporté son concours au Secrétaire général pour 52 missions à l'étranger et pour 770 réunions bilatérales, ainsi que dans le cadre de nombreuses autres activités et rencontres publiques et privées avec des interlocuteurs de haut rang. À ce titre, le Cabinet a préparé plus de 1 500 notes d'information ainsi que 363 allocutions, et il a traité plus de 500 courriels par jour, en plus de produire 12 rapports de la série Politiques meilleures et 41 Synthèses portant sur des pays en particulier. Le Cabinet a également organisé de nombreuses visites et manifestations au plus haut niveau politique au Siège de l'OCDE ; il a notamment organisé 19 visites de chefs d'État ou de gouvernement et de dirigeants d'organisations internationales dans le cadre du Programme pour les dirigeants, ainsi que l'accueil de plusieurs intellectuels éminents dans le cadre des Cafés du Secrétaire général. ■

■ Publications principales

Série Politiques meilleures en 2015 :

- Colombia: Policy Priorities for Inclusive Development
- Tunisie : Un programme de réformes à l'appui de la compétitivité et de la croissance inclusive
- Greece: Better Policies for Inclusive Growth
- European Union: Structural Reforms in Europe – Achievements and Homework
- Slovenia: The growth effects of structural reform
- Mexico: Policy priorities to boost productivity
- Chile: Policy Priorities for Stronger and more Equitable Growth
- France : Vers un système d'éducation plus inclusif en France ?
- France : Évaluation de certaines mesures de la Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques et perspectives de futures réformes
- Korea: Policy priorities for a dynamic, inclusive and creative economy
- Canada: Better Policies Series

Les 41 Synthèses produites en 2015 ont porté sur des pays tels que l'Afrique du Sud, le Brésil, les États-Unis, la France, l'Indonésie, l'Irlande, l'Islande, Israël, le Japon, la Slovénie et la Suède.

Bureau du Sherpa et Unité de la gouvernance mondiale



Bureau du Sherpa de l'OCDE et Unité de la gouvernance mondiale

Courriel : sgeshpa@oecd.org

“Huit ans après la crise, sur fond d’instabilité financière, d’escalade des risques géopolitiques et des menaces terroristes, de montée du populisme et de tensions au sein de nos sociétés, l’objectif commun de parvenir à une croissance forte, durable, équilibrée et inclusive reste difficile à atteindre. Une action collective vigoureuse au sein du G20 s’impose, et l’OCDE continuera à mettre à profit ses atouts analytiques et stratégiques pour apporter son concours au Groupe dans l’élaboration d’une réponse mondiale à ces défis.”

Gabriela Ramos,
Directrice de Cabinet
du Secrétaire général de l'OCDE
et Sherpa pour le G20

L'OCDE agit auprès du G20, du G7, du Partenariat de Deauville et de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) en mettant à profit ses normes et recommandations en matière d'action publique, fondées sur des données probantes, et éminemment reconnues. Le Bureau du Sherpa apporte une orientation stratégique et un soutien sur lesquels s'appuie la participation effective du Secrétaire général et de la Directrice de Cabinet et Sherpa tout au long du processus. La Chef économiste représente l'OCDE aux réunions du G20 Finances.

L'OCDE a soutenu la présidence turque du G20 en 2015 – et ses priorités, à savoir l'inclusivité, l'investissement et la mise en œuvre – en préparant l'objectif d'une réduction du chômage des jeunes de 15 % d'ici 2025 et la Stratégie du G20 sur les compétences pour combattre les inégalités, et en donnant corps à la nécessité d'une architecture fiscale internationale plus transparente, plus efficace et plus juste grâce au Plan d'action BEPS G20/OCDE.

En 2016, l'OCDE soutient la présidence chinoise du G20, notamment par la préparation d'un Plan pour une croissance innovante, en définissant les priorités des réformes structurelles et des réformes de l'architecture financière internationale. De plus, l'OCDE appuie les priorités de la Chine en matière d'échanges et d'investissement international, de transparence fiscale, de financement vert et de lutte contre la corruption. Elle soutient également la préparation d'un Plan d'action du G20 qui déterminera comment les travaux des différents volets du G20 peuvent être mieux alignés sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

En juillet 2015, la visite à l'OCDE du Premier ministre chinois M. Li Keqiang a marqué une nouvelle étape de notre partenariat collaboratif avec ce pays. Dans ce contexte, l'OCDE et le ministre chinois des Affaires étrangères ont mis au point le Programme OCDE/Chine/G20 sur l'amélioration des compétences, conçu pour faciliter l'apprentissage mutuel et promouvoir les échanges sur des questions relevant de l'action publique.

L'OCDE collabore également de près avec la présidence péruvienne de l'APEC pour 2016 sur des thématiques comme la formation des compétences, l'intégration régionale, les PME et le marché alimentaire régional. Elle continue aussi son action avec l'APEC en vue de l'élaboration d'un indice APEC lié aux services.

www.oecd.org/g20

En outre, l'OCDE apporte son soutien à la présidence japonaise du G7 pour 2016 dans les domaines prioritaires des échanges, de l'égalité hommes-femmes et de la santé, et continue d'appuyer la gouvernance et la réforme dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord dans le contexte du Partenariat de Deauville du G7. ■

■ Publications principales

- *Rapport du Secrétaire général de l'OCDE aux chefs d'État et de gouvernement du G20*
- *Mesurer la mise en œuvre des stratégies de croissance des membres du G20 depuis le Sommet de Brisbane (OCDE et FMI)*
- *Rapport du G20 et de l'OCDE sur les stratégies d'investissement du G20*
- *G20/OECD Skills Strategy Policies for Developing and Using Skills for the 21st Century (OCDE, avec des contributions de l'OIT)*
- *Les chaînes de valeur mondiales bénéficiant au plus grand nombre - options stratégiques pour le commerce et autres domaines complémentaires pour l'intégration des CVM par les petites et moyennes entreprises et les pays en développement à faible revenu (OCDE et Groupe de la Banque mondiale)*
- *Principes de gouvernement d'entreprise du G20 et de l'OCDE*
- *Principes de haut niveau du G20 et de l'OCDE sur le financement des PME*
- *The OECD's Approach to Capital Flow Management Measures Used with a Macro-prudential Intent (rapport de l'OCDE aux ministres des Finances et gouverneurs de banque centrale des pays du G20)*

■ Manifestations principales

- Sommet des dirigeants des pays du G20, Antalya, novembre 2015
- Sommet des dirigeants des pays du G7, Château d'Elmau, juin 2015
- Réunions des ministres des Finances et des gouverneurs de banque centrale des pays du G20, février/avril/septembre/octobre 2015
- Réunions des Sherpas au G20, décembre 2014 et mars/juin/octobre/novembre 2015
- 5^e conférence annuelle de haut niveau G20/OCDE sur la lutte contre la corruption, Istanbul, mars 2015
- Forum G20/OCDE sur la gouvernance d'entreprise, Istanbul, avril 2015
- Réunion des hauts responsables du Partenariat de Deauville, Paris, mai 2015
- Séminaire de synthèse OCDE-G20 sur les PME et les pays en développement à bas revenu dans les chaînes de valeur mondiales, Paris, juin 2015
- Forum mondial G20/OCDE sur l'investissement international, Istanbul, octobre 2015

Direction de la coopération pour le développement



Mario Pezzini

Directeur par intérim

Courriel : dac.contact@oecd.org

“La Direction de la coopération pour le développement s’emploie à améliorer et à affiner la compréhension du financement du développement et à promouvoir l’efficacité de celui-ci au niveau international, tout en fournissant des informations importantes qui permettent de préciser la contribution de l’OCDE à la concrétisation des objectifs mondiaux concernant l’environnement et l’édification de sociétés plus inclusives, plus prospères, plus résilientes et plus pacifiques.”

La Direction de la coopération pour le développement (DCD) travaille à l’amélioration des efforts de coopération pour le développement. À cette fin, elle recueille régulièrement des données qu’elle analyse dans le but d’assurer une utilisation judicieuse des ressources financières consacrées au développement, donne des avis sur les politiques à adopter pour progresser vers un développement durable, et définit des pratiques utiles pour rendre les efforts des fournisseurs de coopération plus efficaces, ainsi que pour renforcer les capacités et créer des conditions favorables dans les pays en développement. La DCD fait office de secrétariat du Comité d’aide au développement (CAD).

La Direction de la coopération pour le développement met à profit les ressources que possède l’OCDE pour promouvoir le développement. S’attachant à tirer le meilleur parti possible du rayonnement mondial de l’Organisation et des atouts collectifs de ses membres, elle s’emploie à coordonner les contributions, les données d’expérience et les connaissances qu’elle lui offre de façon à produire des résultats qui répondent aux besoins. Citons, à titre d’exemple, le Rapport sur la coopération pour le développement, publication annuelle établie avec le concours d’experts de tous les secteurs de l’OCDE et de l’ensemble de la communauté du développement.

Les accords obtenus par le CAD ont permis d’accroître la clarté, la pertinence et la solidité de la mesure de l’aide publique au développement (APD). Ces efforts ont été salués lors de la [troisième Conférence internationale sur le financement du développement](#) tenue à Addis-Abeba, dont le document final mentionne aussi les importants travaux consacrés à un nouvel instrument de mesure, le [Soutien public total au développement durable](#) (SPTDD), qui a été conçu « pour offrir une vision globale de la façon dont l’ensemble des pays s’emploient à financer toutes les dimensions économique, sociale et environnementale - du développement durable ». Enfin, le document final de la Conférence d’Addis-Abeba fait état de l’initiative de l’OCDE dénommée [Inspecteurs des impôts sans frontières](#), dont le but est d’aider les pays à accroître leur capacité de financer eux-mêmes leur développement.

Afin d’améliorer la cohérence et l’homogénéité des données sur le financement du développement, les membres du CAD ont adopté, en février 2016, des définitions claires sur les cas dans lesquels il est possible d’employer l’aide pour la paix et la sécurité et sur les modalités de cette utilisation, œuvrant ainsi en faveur des buts visés par l’Agenda 2030, en particulier l’ODD 16. ■

www.oecd.org/fr/cad

■ Activités principales

- Efficacité de l'aide : www.oecd.org/fr/cad/efficacite
- Aide pour le commerce : www.oecd.org/fr/cad/apc
- Les relations mondiales du CAD : www.oecd.org/fr/cad/relations-mondiales-cad
- Environnement et développement : www.oecd.org/fr/cad/environnement-developpement
- Évaluation des programmes de développement : www.oecd.org/fr/cad/evaluation
- Financement du développement durable : www.oecd.org/fr/cad/financement-developpement-durable
- Égalité hommes-femmes et développement : www.oecd.org/fr/cad/femmes-developpement
- Gouvernance et paix : www.oecd.org/fr/cad/gouvernance-paix
- Examens par les pairs des membres du CAD : www.oecd.org/fr/cad/examens-pairs
- Statistiques du développement (PARIS21) : www.paris21.org/fr

■ Publications principales

- *Aid for Trade at a Glance 2015: Reducing Trade Costs for Inclusive, Sustainable Growth*
- *Coopération pour le développement 2015 : Faire des partenariats de véritables coalitions pour l'action*
- Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Nouvelle Zélande et Portugal
- *Multilateral Aid 2015: Enabling Better Partnerships in the Post-2015 Era*
- *Feuille de route pour une révolution des données menée par les pays (PARIS21)*

■ Manifestations principales

- Cinquième Examen global de l'aide pour le commerce, Genève, 30 juin-2 juillet 2015
- Lancement mondial du programme Inspecteurs des impôts sans frontières, Addis-Abeba, 13 juillet 2015
- Dialogue Arabe-CAD sur le développement, Vienne, 18 janvier 2016
- Réunion à haut niveau du CAD, Paris, 18-19 février 2016
- Prix CAD 2015, Paris, 9 mars 2016
- Forum mondial sur le développement 2016 : De l'engagement à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable : politiques, données et financement, Paris, 31 mars 2016

Département des affaires économiques



Catherine Mann

Chef Économiste, Chef du Département des affaires économiques, Conseillère du Secrétaire général et représentante de l'OCDE auprès du G20 Finances
Courriel : eco.contact@oecd.org

“La cohérence des politiques publiques correspondant à un large éventail d'objectifs de réforme, liés par exemple à la concurrence sur les marchés de produits, à la mobilité des travailleurs et à la solidité des marchés de capitaux, est essentielle pour créer un environnement propice aux processus d'innovation et de redéploiement des ressources, indispensables pour inverser la tendance généralisée au ralentissement de la productivité et à la montée des inégalités.”

Le Département des affaires économiques (ECO) assure un suivi de l'action publique et réalise des travaux de recherche dans un cadre multilatéral, au niveau national et en matière de politiques structurelles, pour les membres de l'OCDE ainsi que pour les pays en voie d'adhésion et les Partenaires clés de l'Organisation.

Alors que la croissance continue de se dérober et qu'elle doit devenir plus forte, plus durable et plus inclusive, ECO axe ses recommandations sur la promotion de mesures de gestion de la demande et de politiques structurelles se renforçant mutuellement, destinées à stimuler la croissance et le bien-être à long terme. Dans le contexte des Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) et de la priorité accordée à la croissance inclusive, ECO a continué de réaliser de nouveaux travaux sur la productivité, tout en s'efforçant de cerner les complémentarités à exploiter et les arbitrages à opérer entre politiques structurelles, demande globale et distribution des revenus. Le Département s'est employé par ailleurs à formuler des recommandations sur l'atténuation du changement climatique et la croissance verte, ainsi qu'à comprendre les conséquences des activités de planification fiscale des entreprises multinationales.

Au cours des 12 derniers mois, ECO a publié 24 études pays. Le lancement par ECO de la publication *Réformes économiques 2016 : Objectif croissance* au cours du sommet du Groupe des Vingt (G20) qui a eu lieu en Chine en février 2016 a permis d'ancrer fermement le message de l'OCDE concernant les réformes structurelles au cœur des priorités du G20. Dans la série des études consacrées à la politique économique, lancée en 2012, ont été publiés quatre nouveaux documents, portant sur la finance et la croissance inclusive, les réformes structurelles et la distribution des revenus, la réalisation d'objectifs prudents d'endettement grâce à l'utilisation de règles budgétaires, et les effets des politiques propices à la croissance sur la stabilité économique des entreprises, des travailleurs et des ménages. Par ailleurs, le Département des affaires économiques a publié 94 documents de travail en 2015. ■

■ Activités principales

- Perspectives économiques : www.oecd.org/fr/eco/perspectives-economiques.htm
- Études économiques par pays : www.oecd.org/fr/eco/etudes
- Analyses comparatives et conseils en matière de politiques structurelles : www.oecd.org/fr/eco/reformes-economiques-objectif-croissance.htm
- Productivité et croissance à long terme : www.oecd.org/fr/eco/croissance
- Finances publiques et politique budgétaire : www.oecd.org/fr/eco/finances-publiques
- Marché du travail, capital humain et inégalités : www.oecd.org/fr/eco/travail
- Politiques économiques en faveur de la croissance verte : www.oecd.org/fr/eco/ecoverte
- Questions monétaires et financières : www.oecd.org/fr/eco/monetaire
- Finance et croissance inclusive : www.oecd.org/fr/eco/finance-growth-inequality.htm
- Résilience économique : www.oecd.org/fr/eco/economic-resilience.htm
- Réformes structurelles et distribution des revenus : www.oecd.org/fr/eco/travail/structural-reforms-and-income-distribution.htm
- Atteindre des objectifs prudents d'endettement grâce à l'utilisation de règles budgétaires : www.oecd.org/fr/eco/atteindre-des-cibles-prudentes-de-dette-grace-a-des-regles-fiscales.htm
- Effets des politiques propices à la croissance sur la stabilité économique des entreprises, des travailleurs et des ménages : www.oecd.org/fr/eco/travail/do-pro-growth-policies-generate-economic-instability-for-households.htm
- Études de politique économique du Département des affaires Économiques : www.oecd.org/fr/eco/policy-papers.htm
- Documents de travail du Département des affaires économiques : www.oecd.org/fr/eco/documentsdetravaildudepartementdesaffaireseconomiques.htm
- Notes de politique économique du Département des affaires économiques : www.oecd.org/fr/eco/monetaire/notes-de-politique-economique.htm

■ Publications principales

- *Réformes économiques 2015 : Objectif croissance*
- *Perspectives économiques de l'OCDE*
- *Perspectives économiques de l'OCDE – Rapport intermédiaire*, septembre 2015 et mars 2016
- *Études économiques de l'OCDE* (portant sur les pays membres et certaines économies non membres)
- *Revue économique de l'OCDE*

■ Manifestations principales

- Lancement de la publication *Réformes économiques 2016 : Objectif croissance*, Shanghai, 26 février 2016
- Lancement des *Perspectives économiques intermédiaires de l'OCDE* relatives aux grandes économies mondiales, Paris, 16 septembre 2015 et 18 février 2016
- Lancement des *Perspectives économiques de l'OCDE*, Paris, 3 juin et 9 novembre 2015
- Présentation du rapport sur l'avenir de la productivité, Mexico, 6 juillet 2015, et Institut Peterson d'économie internationale, Washington, DC, 9 juillet 2015
- Conférence sur le thème « Finance et croissance inclusive », organisée par Bloomberg, Londres, 17 juin 2015
- Lancement du rapport consacré à la réalisation d'objectifs prudents d'endettement grâce à l'utilisation de règles budgétaires à l'occasion des Rencontres économiques, organisées par le Cercle des économistes, Aix-en-Provence, 3 juillet 2015
- Lancement du rapport sur la prochaine révolution de la production au cours d'une conférence organisée dans les locaux de la Confédération des industries danoises, Copenhague, 27 février 2015
- Promotion des travaux de l'OCDE sur l'Inde au cours d'une tournée de présentation consacrée à ce pays, 15-21 février 2015

Direction de l'éducation et des compétences



Andreas Schleicher

Directeur et Conseiller spécial
du Secrétaire général chargé
de la politique de l'éducation
Courriel : edu.contact@oecd.org

“Nous aspirons à aider chaque apprenant, chaque parent, chaque enseignant et chaque décideur à comprendre qu'en matière d'amélioration de l'éducation, rien n'est impossible, et que c'est justement cette amélioration qui est au fondement d'une société meilleure et plus équitable.”

La Direction de l'éducation et des compétences (EDU) a pour vocation d'aider les pays à réaliser deux grands objectifs : d'une part, renforcer l'employabilité, la participation sociale et la croissance inclusive ; et d'autre part, améliorer l'efficacité et l'efficience des institutions dans la mise en marche des réformes.

Les premiers résultats de la sixième enquête PISA seront publiés en deux volumes en décembre : l'un portera sur les performances des élèves en sciences, en compréhension de l'écrit et en mathématiques, et l'autre sur les caractéristiques des établissements d'enseignement et du système scolaire. Trois volumes supplémentaires, sur le bien-être des élèves, la culture financière et les compétences collaboratives en résolution de problèmes, paraîtront en 2017. Un rapport PISA intitulé *Low-Performing Students: Why They Fall Behind and How To Help Them Succeed* a été publié en février 2016. Deux autres rapports thématiques fondés sur l'analyse du PISA 2012 vont également paraître, l'un sur les possibilités d'apprentissage des mathématiques, l'autre sur les stratégies efficaces d'enseignement et d'apprentissage.

Un rapport intitulé *Supporting Teacher Professionalism: Insights from TALIS 2013* a été publié en février 2016, et de nouveaux rapports thématiques tirés de TALIS 2013, portant sur la direction d'établissement et sur les liens entre les données du PISA et de TALIS, paraîtront en 2016.

Le deuxième cycle de l'Enquête de l'OCDE sur les compétences des adultes (PIAAC) sera lancé en juin, avec des données issues de neuf pays supplémentaires. La nouvelle édition de *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE* sortira en septembre 2016. Ce recueil annuel offre un aperçu du secteur éducatif dans plus de 40 pays.

La Direction entamera également des travaux sur L'avenir de l'éducation et des compétences : Éducation 2030, et lancera une nouvelle étude sur le bien-être des enfants et l'apprentissage précoce.

Les projets de la Direction sont supervisés par le Comité des politiques d'éducation. ■

■ Activités principales

- Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) : www.oecd.org/fr/sites/educeri
- Plateforme GPS pour l'éducation (site interactif de visualisation de données) : <http://gpseducation.oecd.org>
- Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE : www.oecd.org/fr/edu/rse.htm
- Blog Educationtoday : www.oecdeducationtoday.blogspot.com
- Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) : www.oecd.org/fr/sites/piaac-fr
- Stratégie de l'OCDE sur les compétences : www.oecd.org/skills
- Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) : www.pisa.oecd.org
- Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE) : www.oecd.org/fr/sites/eduimhe
- Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) : www.oecd.org/fr/edu/scolaire/talis.htm

■ Publications principales

- *Les grandes mutations qui transforment l'éducation 2016*
- *Low-Performing Students: Why They Fall Behind and How To Help Them Succeed Supporting Teacher Professionalism: Insights from TALIS 2013*
- *Teaching Excellence through Professional Learning and Policy Reform: Lessons from around the World*
- *Mathematics Exposed: Widening Opportunities to Learn and Use Mathematics* (à paraître)
- *Exploring Patterns in Teaching and Learning: Analysis of the TALIS-PISA Link Data* (à paraître)
- *Governing Education in a Complex World*
- *Innovative Learning Environments Handbook* (à paraître)
- *L'évaluation des compétences des adultes : Manuel à l'usage des lecteurs* (à paraître)
- *Second Results from the Survey of Adult Skills (PIAAC)* (à paraître)
- *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE* (à paraître)
- *PISA 2015 Assessment and Analytical Framework* (à paraître)
- *PISA 2015 Results Volume I: Student Performance in Science, Reading and Mathematics* (à paraître)
- *PISA 2015 Results Volume II: School and System Characteristics* (à paraître)
- *School Leadership and Professional Learning* (à paraître)

■ Manifestations principales

- Sixième Sommet international sur la profession enseignante, Berlin, 3-4 mars 2016
- Sommet 2016 sur les compétences, Bergen, 29-30 juin 2016
- Lancement international de *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, 13 septembre 2016
- Sommet sur le secteur mondial de l'éducation, Jérusalem, 26-27 septembre 2016
- Lancement international des résultats du PISA 2015, 6 décembre 2016

Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales



Stefano Scarpetta

Directeur

Courriel : els.contact@oecd.org

“Alors qu’une action renforcée contre un chômage souvent élevé et persistant est toujours nécessaire, les responsables de l’action publique doivent faire face à au moins trois forces structurelles de moyen ou long terme qui façonnent le monde du travail : l’évolution démographique, la mondialisation et les technologies, notamment la révolution numérique. Partout dans le monde, les politiques publiques doivent inciter les travailleurs et les employeurs à tirer parti de nouvelles opportunités d’emploi, encourager des stratégies globales en matière de compétences et adapter les régimes de prélèvements, de prestations et de protection sociale à l’évolution du monde du travail.”

La Direction de l’emploi, du travail et des affaires sociales (ELS) mène les travaux de l’Organisation en matière d’emploi, de politiques sociales, de migrations internationales et de santé. Elle supervise les travaux portant sur des domaines interdépendants afin d’aider les pays à stimuler l’emploi et les compétences, et à améliorer le bien-être et la santé de leur population dans un contexte de vieillissement démographique, de mondialisation et de changement technologique rapide.

Lors de leur réunion de janvier, les ministres du Travail ont appelé l’OCDE à renouveler sa Stratégie pour l’emploi afin de rendre pleinement compte des enseignements tirés de la crise et de faire face aux grands défis que posent les inégalités, l’évolution démographique rapide et l’impact des changements technologiques sur la demande de main-d’œuvre, l’organisation du travail et la protection sociale. Dans le cadre de l’Initiative de l’OCDE pour une croissance inclusive, le Centre pour les opportunités et l’égalité a été créé afin de servir de plateforme de recherche sur les inégalités et de forum d’échange sur l’action publique. Le rapport *Tous concernés - Pourquoi moins d’inégalité profite à tous*, publié en mai 2015, apporte la preuve que la lutte contre des inégalités de revenu importantes et souvent de plus en plus marquées est indispensable pour promouvoir la cohésion sociale, mais aussi pour soutenir une croissance économique forte. Les pays de l’OCDE ont également adopté de nouvelles Recommandations sur le vieillissement et les politiques de l’emploi ainsi que sur une politique intégrée de la santé mentale, des compétences et de l’emploi.

En juillet, le rapport *Les indicateurs de l’intégration des immigrés 2015 - Trouver ses marques* a apporté la première analyse comparative de l’insertion des immigrés et de leurs enfants, tandis qu’une série de Débats sur les politiques migratoires passait en revue les questions de fond qui se posent face à l’actuelle crise humanitaire des réfugiés.

Le *Panorama de la santé 2015* a présenté les dernières tendances comparables sur la santé et les systèmes de santé ainsi que l’évolution récente des dépenses de produits pharmaceutiques. La publication *Lutter contre la consommation nocive d’alcool* apportait un éclairage nouveau sur les meilleurs moyens de lutter contre l’excès d’alcool. De nombreux pays bénéficient également de conseils personnalisés sur la façon de réformer leurs systèmes de santé et d’en améliorer l’efficacité et la viabilité budgétaire. ■

www.oecd.org/fr/els

■ Activités principales

- Politiques et données sur l'emploi : www.oecd.org/fr/els/emp
- Familles et enfants : www.oecd.org/fr/els/famille
- Politiques et données sur la santé : www.oecd.org/fr/els/systemes-sante
- Politiques et données sur les migrations internationales : www.oecd.org/fr/els/mig
- Régimes de pensions : www.oecd.org/fr/els/pensions-publiques
- Politiques et données sociales : www.oecd.org/fr/els/soc, https://twitter.com/OECD_Social

■ Publications principales

- *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015*
- *Panorama de la santé 2015*
- *Panorama des migrations internationales de l'OCDE 2015*
- *Les indicateurs de l'intégration des immigrants 2015 - Trouver ses marques*
- *Tous concernés - Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*
- *Examens de l'OCDE des systèmes de santé*
- *Panorama des pensions 2015*
- *Lutter contre la consommation nocive d'alcool - Politiques économiques et de santé publique*
- *Getting Skills Right* (à paraître)
- *Vieillesse et politiques de l'emploi* (à paraître)
- *Panorama de la société 2016* (à paraître)
- *Health at a glance: Europe 2016 et Asia Pacific 2016* (à paraître)
- *Health Workforce Policies in OECD countries* (à paraître)
- *Recruiting Immigrant Workers: Europe 2016* (à paraître)

■ Manifestations principales

- Réunion des ministres du Travail et de l'Emploi des pays de l'OCDE, Paris, 15 janvier 2016
- Forum stratégique sur l'avenir du travail, Paris, 14 janvier 2016
- Création du Centre de l'OCDE pour les opportunités et l'égalité, Paris, 26 octobre 2015
- Conférence conjointe à haut niveau de l'UNHCR et de l'OCDE sur l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale, Paris, 28 janvier 2016
- Réunion des ministres de la Santé des pays de l'OCDE, Paris, janvier 2017

Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local



Miriam Koreen

Directrice par intérim

Courriel : cfe.contact@oecd.org

“En nous attaquant aux défaillances du marché qui brident les PME et les entrepreneurs, nous pouvons libérer leur capacité d’investissement, d’innovation et de contribution à la productivité, à la croissance et à l’inclusivité sociale. Pour favoriser une meilleure utilisation des talents et rendre les économies plus résilientes, il est essentiel de collaborer au niveau local avec les entreprises et les institutions chargées du développement économique, de l’emploi et des compétences.”

Le Centre pour l’entrepreneuriat, les PME et le développement local (CFE) aide les pays à concevoir et mettre en œuvre des politiques efficaces pour l’emploi et le développement économique au niveau local, les petites et moyennes entreprises (PME) et l’entrepreneuriat, et le tourisme. Il mène des examens par les pairs au niveau local et national, et contribue aux projets de l’OCDE concernant notamment les Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC), la croissance inclusive et les compétences.

En 2015, le CFE a élaboré les Principes de haut niveau du G20 et de l’OCDE sur le financement des PME en s’appuyant sur des analyses du Groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises et l’entrepreneuriat (GTPMEE) et du Comité des marchés financiers (CMF). Les dirigeants du G20 ont accueilli ces Principes avec intérêt et ont appelé de leurs vœux l’élaboration d’approches nouvelles pour leur mise en œuvre. L’édition 2016 du *Tableau de bord du financement des PME et des entrepreneurs* couvre 37 pays et comprend de nouveaux indicateurs sur des instruments financiers moins classiques. Réagissant à une demande gouvernementale croissante d’outils permettant de stimuler la croissance et la productivité des PME, le GTPMEE a lancé un projet pilote d’évaluation comparative des politiques menées pour renforcer les performances des PME. Des examens des politiques visant les PME sont en outre en cours pour le Canada, Israël et le Kazakhstan.

Le Programme pour le développement économique et la création d’emplois au niveau local (Programme LEED) a contribué aux Principes du G20 pour un service public de l’emploi performant. Les Examens de l’OCDE concernant la création d’emplois au niveau local couvrent désormais 15 pays, et un troisième rapport *Pallier la pénurie d’entrepreneurs* a été publié. Pour aider au renforcement des capacités, le Programme LEED a ouvert à Venise un bureau rattaché à son Centre de Trente pour le développement local. En 2016, la collecte de données sur les capacités nationales de contribution à la création d’emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité se poursuivra, et les résultats paraîtront dans la deuxième édition de *Création d’emplois et développement économique local*.

Le Comité du tourisme a produit, sur les politiques en faveur de la croissance et des emplois de qualité dans le secteur du tourisme, des rapports qui ont alimenté la réunion 2015 du T20. Le CFE a étroitement travaillé avec le Forum international des transports aux préparatifs du Sommet 2015 sur les transports, les échanges et le tourisme. Un Examen de la politique nationale du tourisme du Mexique est en cours, et la publication *Tendances et politiques du tourisme de l’OCDE 2016* comprend des chapitres sur la contribution essentielle des transports au tourisme et sur les politiques menées en faveur de l’économie collaborative sous l’angle du tourisme. ■

■ Activités principales

- Programme d'action et de coopération concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local (Programme LEED) : www.oecd.org/fr/cfe/leed
- PME et entrepreneuriat : www.oecd.org/fr/cfe/pme
- Tourisme : www.oecd.org/fr/cfe/tourisme

■ Publications principales

- *Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord 2016*
- *Principes de haut niveau du G20 et de l'OCDE sur le financement des PME*
- *Nouvelles approches relatives au financement des PME et de l'entrepreneuriat : élargir la gamme d'instruments disponibles*
- *Création d'emplois et développement économique local 2016 (à paraître)*
- *Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2016*
- *OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship: Russian Federation – Key Issues and Policies* (les études concernant Israël, le Canada et le Kazakhstan sont à paraître)
- *OECD Review on Local Job Creation: Employment and Skills Strategies in Poland (à paraître)* (de même que les études concernant la Slovénie et la Turquie)
- *Inclusive Business Creation Good-Practice Compendium (à paraître)*
- *Études de l'OCDE sur le tourisme : Tour d'horizon des politiques efficaces pour la croissance du tourisme*
- *Études de l'OCDE sur le tourisme : Pour des emplois de qualité dans le secteur du tourisme*
- *Tourism Policy Review of Mexico (à paraître)*
- *Études de l'OCDE sur le tourisme : Innovative Financing Approaches for Tourism SMEs (à paraître)*
- *Études de l'OCDE sur le tourisme : Large-Scale Events as Catalysts for Tourism (à paraître)*

■ Manifestations principales

- Lancement du *Tableau de bord de l'OCDE du financement des PME et des Entrepreneurs 2016*, Washington, DC, 14 avril 2016
- 12^e réunion annuelle du Forum OCDE-LEED sur les partenariats et le développement local, Venise, 18-19 avril 2016
- Atelier sur le thème « Examiner le cadre d'action des pouvoirs publics en matière de commercialisation et de promotion du tourisme », Copenhague, 8-9 juin 2016
- 8^e réunion annuelle d'experts sur l'Initiative sur les stratégies pour l'emploi et les compétences en Asie du Sud-Est, Réseau thématique régional de l'OCDE sur l'éducation et les compétences en Asie du Sud-Est, Cebu, 11-12 octobre 2016
- 14^e Forum mondial sur les statistiques du tourisme, Venise, 23-25 novembre 2016

Direction de l'environnement



Simon Upton

Directeur

Courriel : env.contact@oecd.org

“Si les 12 derniers mois ont été entièrement consacrés à la formulation des idées, l'année 2016 doit voir les pays s'atteler à leur mise en œuvre de manière à agir concrètement en faveur de l'environnement. Un leadership remarquable a permis d'aboutir à l'Accord de Paris sur le climat et à de nouveaux Objectifs de développement durable. Bon nombre de ces leaders reviendront en septembre à Paris pour notre réunion ministérielle, afin de déterminer les politiques, les outils et les actions les plus bénéfiques pour l'économie et l'environnement.”

La Direction de l'environnement aide les pays à concevoir et appliquer des politiques efficaces pour répondre aux problèmes environnementaux et gérer les ressources naturelles de façon durable. Elle analyse les relations entre l'environnement et les préoccupations économiques, sectorielles ou sociales dans de nombreux domaines : changement climatique, biodiversité, eau, déchets, fiscalité écologique, sécurité des produits chimiques, nanomatériaux et cultures transgéniques, agriculture, transports, échanges, investissement, développement.

Suite au mandat qui lui a été confié en 2015 par la RCM de « continuer de soutenir les négociations internationales sur le changement climatique, notamment en poursuivant ses travaux conjoints avec l'AIE, le FIT et l'AEN », l'OCDE a produit divers rapports et campagnes, notamment : *Aligning Policies for a Low-carbon Economy* ; *Atténuation du changement climatique : Politiques publiques et progrès réalisés* ; *Support Measures for Fossil Fuels* et *Taxing Energy Use*, afin d'éclairer les négociations en vue de la COP21. Le rapport *Le financement climatique en 2013-2014 et l'objectif des 100 milliards de dollars* a livré une estimation actualisée des financements publics et privés mobilisés durant une phase critique des négociations de la COP21.

L'OCDE a bénéficié d'une forte présence tout au long de la COP21, avec un pavillon permanent (partagé avec l'AIE, le FIT et l'AEN) qui a accueilli 43 manifestations parallèles. D'autres rencontres à haut niveau ont été organisées autour de Paris. L'OCDE a publié l'édition 2015 du *Panorama de l'environnement* et renforcé ses travaux sur la durabilité et la gouvernance de l'eau avec des rapports tels que *Les périls du tarissement : Vers une utilisation durable des eaux souterraines en agriculture* ; *Water Governance in Cities* et *Securing Water, Sustaining Growth* (avec le Partenariat mondial pour l'eau). Des rapports sur la qualité de l'eau et l'allocation des ressources en eau souterraine paraîtront prochainement. En 2016 sera lancée une campagne sur la biodiversité en vue de la 13^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique qui se tiendra au Mexique en décembre.

www.oecd.org/fr/environnement

■ Activités principales

- Biodiversité : www.oecd.org/fr/environnement/ressources/biodiversite.htm
- Changement climatique : www.oecd.org/fr/environnement/cc
- Examens environnementaux par pays : <http://www.oecd.org/fr/environnement/examens-pays>
- Données et indicateurs environnementaux : www.oecd.org/fr/environnement/indicateurs-modelisation-perspectives
- Modélisation et perspectives sur l'environnement : www.oecd.org/fr/environnement/indicateurs-modelisation-perspectives
- Outils et évaluation des politiques de l'environnement : www.oecd.org/fr/environnement/outils-evaluation
- Politique de l'environnement et innovation technologique : www.oecd.org/fr/environnement/consommation-innovation/innovation.htm
- Consommation des ménages : www.oecd.org/fr/environnement/consommation-innovation/menages.htm
- Croissance verte : www.oecd.org/fr/croissanceverte
- Productivité des ressources et déchets : www.oecd.org/fr/environnement/dechets
- Eau : www.oecd.org/fr/environnement/ressources/ledefideleaulareponsesdelocde.htm
- Sécurité des produits chimiques, pesticides, biotechnologies et nanomatériaux : www.oecd.org/fr/securitechimique

■ Publications principales

- *Biodiversity Offsets: Effective Design and Implementation* (à paraître)
- *Banques d'investissement vert : Accroître l'investissement privé dans les infrastructures vertes* (à paraître)
- *Green Bonds: Mobilising the Debt Capital Markets for a Low-Carbon Transition* (à paraître)
- *Panorama de l'environnement 2015*
- *Aligning Policies for a Low-carbon Economy*
- *Le financement climatique en 2013-2014 et l'objectif des 100 milliards de dollars*
- *Atténuation du changement climatique : Politiques publiques et progrès réalisés*
- *Economic Consequences of Climate Change*
- *Climate Change Risks and Adaptation: Linking Policy and Economics*
- *Materials Resources, Productivity and the Environment*
- *Nanomaterials in Waste Streams – Current Knowledge on Risks and Impacts*
- Examens environnementaux de l'OCDE : Brésil 2015, Pays-Bas 2015, Chili 2016, France 2016

■ Manifestations principales

- 3^e Forum de l'OCDE sur le financement des investissements verts, Tokyo, 13-14 octobre 2016
- Semaine mondiale de l'eau – L'eau au service de la croissance durable, Stockholm, 27 août-2 septembre 2016
- Réunion du Comité des politiques d'environnement au niveau ministériel, Paris, 28-29 septembre 2016
- Forum mondial sur l'environnement et la croissance économique, Paris, 24-25 octobre 2016
- Forum sur la croissance verte et le développement durable – Croissance verte urbaine, aménagement de l'espace et utilisation des sols, Paris, 8-9 novembre 2016
- 13^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique – CDB, Mexique, 4-7 décembre 2016

Direction des affaires financières et des entreprises



Adrian Blundell-Wignall
Directeur et Conseiller spécial
du Secrétaire général chargé des
marchés financiers
Courriel : daf.contact@oecd.org

“Notre mission est d’aider les gouvernements à adopter les meilleures politiques permettant de favoriser l’ouverture des marchés et la conduite responsable des entreprises, à l’appui d’une croissance et d’une société inclusives.”

La Direction des affaires financières et des entreprises (DAF) aide les gouvernements à améliorer les politiques nationales et les règles mondiales régissant les marchés et la conduite des entreprises. Ses travaux couvrent la lutte contre la corruption, la gouvernance d’entreprise, la concurrence, l’investissement, les marchés financiers, les assurances, les pensions privées et la conduite responsable des entreprises.

L’OCDE a publié les mises à jour de trois normes mondiales en 2015 : le Cadre d’action pour l’investissement ; les Principes de gouvernance d’entreprise du G20 et de l’OCDE ; et les Lignes directrices sur la gouvernance des entreprises publiques. Alors que l’année 2016 marque les 40 ans des Principes directeurs de l’OCDE à l’intention des entreprises multinationales, l’OCDE publie des orientations adaptées pour aider les entreprises à établir des chaînes d’approvisionnement responsables dans des secteurs spécifiques : agriculture ; industries extractives ; habillement et chaussures ; et finance.

L’OCDE a confirmé son rôle de chef de file de la lutte contre la corruption à l’échelle internationale en organisant, en 2016, la Réunion ministérielle sur la Convention anticorruption de l’OCDE et en lançant la quatrième phase de la mise en œuvre de la Convention de l’OCDE sur la lutte contre la corruption. Les contributions de l’Organisation à la COP21, relatives à l’investissement dans les énergies propres, à la communication par les entreprises d’informations sur le changement climatique, et aux obligations fiduciaires, font l’objet d’un suivi en 2016. Par ailleurs, l’OCDE mène avec la Grèce et le Mexique des travaux ciblés visant à recenser et à mettre en œuvre des réformes des politiques susceptibles de promouvoir la concurrence.

La première édition de la publication *OECD Business and Finance Outlook* s’intéressait à l’activité économique dans un environnement marqué par une croissance atone et des taux d’intérêt bas, et à l’accumulation des risques dans le secteur financier. L’édition de 2016 portera sur la pratique des affaires dans un monde fragmenté.

La Direction contribue aux travaux du G20 dans plusieurs domaines, notamment l’investissement à long terme, le protectionnisme en matière d’investissement, la conduite responsable des entreprises, la lutte contre la corruption, l’inclusion financière, et les énergies propres, et a joué un rôle important dans la création du Groupe de travail du G20 sur le commerce et l’investissement. ■

■ Activités principales

- Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption : www.oecd.org/fr/daf/anti-corruption
- Concurrence : www.oecd.org/fr/concurrence
- Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence dans le secteur minier et des minerais : www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/mining.htm
- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, conduite responsable des entreprises : mneguidelines.oecd.org
- Investissement pour la croissance verte : www.oecd.org/daf/inv/mne/green.htm
- Éducation financière et protection des consommateurs : www.oecd.org/fr/daf/fin/education-financiere
- Marchés financiers, assurances et pensions : www.oecd.org/fr/daf/fin
- Statistiques sur l'investissement direct étranger : www.oecd.org/fr/investissement/statistics.htm
- Investisseurs institutionnels et investissements à long terme : www.oecd.org/fr/retraites/pensions-privées/institutionalinvestorsandlong-terminvestment.htm
- Cadre d'action pour l'investissement : www.oecd.org/fr/investissement/cadre-action-pour-investissement.htm
- Principe de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE : www.oecd.org/fr/gouvernementdentreprise/principes-gouvernance-entreprise.htm
- Les entreprises publiques dans l'économie de marché : www.oecd.org/fr/daf/ae/soemarket.htm

■ Publications principales

- *OECD Business and Finance Outlook*
- *OECD Pensions Outlook*
- *Corporate Governance and Business Integrity: A Stocktaking of Corporate Practices*
- *Disaster Risk Financing: A Global Survey of Practices and Challenges*
- Examens de l'OCDE des politiques de l'investissement : Nigéria, Philippines, Ukraine, Viet Nam
- *Climate Change Disclosure in G20 Countries: Stocktaking of Corporate Reporting Schemes*
- *Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables*
- *OECD Guidelines for Responsible Supply Chains in the Garment and Footwear Sector*
- *OECD Guidance for Meaningful Stakeholder Engagement in the Extractive Sector*

■ Manifestations principales

- Conférence de l'OCDE sur l'amélioration de l'accès des femmes aux responsabilités, Paris, 8 mars 2016
- Réunion ministérielle sur la Convention anticorruption de l'OCDE, Paris, 16 mars 2016
- Forum latino-américain sur la concurrence, Mexico, 12-13 avril 2016
- Forum de l'OCDE sur l'intégrité, Paris, 19-20 avril 2016
- Symposium mondial de l'OCDE consacré à la résilience financière tout au long de la vie, Amsterdam, 20-21 avril 2016
- Forum mondial de l'OCDE sur la conduite responsable des entreprises, Paris, 8-9 juin 2016
- Lancement de l'édition 2016 de la publication *OECD Business and Finance Outlook*, Paris, 9 juin 2016
- Conférence internationale des professionnels de la lutte contre la corruption, Paris, 14-16 juin 2016

Direction de la gouvernance publique et du développement territorial



Rolf Alter
 Directeur
 Courriel : gov.contact@oecd.org

“Le secteur public joue un rôle déterminant dans la productivité de l'économie et l'inclusivité de la société. L'efficacité de l'action publique exerce une influence considérable sur le bien-être général. Malheureusement, les performances du secteur public restent difficiles à mesurer, et il faudrait davantage de données probantes. Nous devons mieux comprendre les solutions qui fonctionnent au sein des secteurs publics de nos différents pays, afin de pouvoir les aider à gagner en productivité lorsqu'ils assurent les services qui influent sur la qualité de vie de la population et qui favorisent l'activité des entreprises.”

La Direction de la gouvernance publique et du développement territorial (GOV) est une source de données, d'analyses et de bonnes pratiques qui permettent d'améliorer l'action publique et de renforcer la confiance des citoyens à l'égard des pouvoirs publics.

Le secteur public joue un rôle déterminant pour tous les aspects du bien-être. Des administrations efficaces et comptables de leurs actes sont essentielles pour assurer un appui aux entreprises qui créent des emplois, pour doter les jeunes des compétences nécessaires à leur épanouissement professionnel et pour assurer les services sanitaires et sociaux sur lesquels les citoyens comptent tout au long de leur vie. En octobre 2015, des Ministres de pays membres et non membres de l'OCDE se sont réunis à Helsinki afin de définir une nouvelle vision pour le secteur public, dans l'objectif d'aider les pays à relever le défi de la croissance inclusive. Cette vision consiste, avant tout, à offrir aux citoyens la possibilité de bâtir l'avenir qu'ils souhaitent. Il convient pour cela que le secteur public soit plus à l'écoute, plus ouvert, plus résilient, plus inclusif et plus innovant. L'OCDE accompagne cette action en recueillant des données inédites pour alimenter des publications comme *The State of Public Finances* (publiée en novembre 2015) ou le *Panorama des administrations publiques 2015* ; en diffusant de bonnes pratiques par le biais, par exemple, de Recommandations sur la gouvernance de l'eau ou sur l'égalité hommes-femmes dans la vie publique ; et en proposant des examens de l'action publique dans le cadre de publications telles que les *Perspectives de l'OCDE sur la politique de la réglementation* ou *Financing Democracy*.

Les principes et l'expérience de l'OCDE en matière de gouvernance publique continuent d'être très prisés par les économies non membres. Ainsi, les travaux de GOV sur la réforme de la réglementation et sur les partenariats public-privé sont des piliers du Programme régional de l'OCDE pour l'Asie du Sud-Est, et l'urbanisation constitue un domaine privilégié de collaboration entre l'OCDE et la Chine. L'OCDE collabore aussi sur des questions liées à la gouvernance publique avec ONU-Habitat, la Commission européenne, la Banque interaméricaine de développement et de nombreuses autres entités internationales. ■

■ Activités principales

- Budgétisation et dépenses publiques : www.oecd.org/fr/gov/budgetisation
- Lutte contre la corruption dans le secteur public : www.oecd.org/fr/gov/ethique
- Panorama des administrations publiques : www.oecd.org/fr/gov/panorama-des-administrations-publiques.htm
- Comment va la vie dans votre région : www.oecd.org/fr/gouvernance/politique-regionale/how-is-life-in-your-region.htm
- Observatoire de l'OCDE sur l'innovation dans le secteur public : www.oecd.org/governance/observatory-public-sector-innovation/home
- Emploi et gestion publics : www.oecd.org/fr/gov/emploi-public
- Réforme de la gouvernance publique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : www.oecd.org/fr/sites/mena/gouvernance
- Statistiques et indicateurs régionaux : www.oecd.org/fr/gouvernance/politique-regionale/statistiquesetindicateursregionaux.htm
- Politique de la réglementation : www.oecd.org/gov/regref
- Développement régional, urbain et rural : www.oecd.org/fr/gov/politique-reglementaire
- Gestion des risques : www.oecd.org/fr/gov/risques
- SIGMA (Soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion) : www.oecd.org/gov/sigma
- Confiance dans les pouvoirs publics : www.oecd.org/fr/gov/confiance-dans-les-pouvoirs-publics.htm
- Gouvernance de l'eau : www.oecd.org/fr/gov/politique-regionale/programmesurlagouvernancedeleau.htm

■ Publications principales

- *Panorama des administrations publiques 2015*
- *State of Public Finances: Strategies for Budgetary Consolidation and Reform in OECD Countries*
- *Perspectives de l'OCDE sur la politique de la réglementation*
- *Water Governance in Cities*
- *Financing Democracy*
- *The Changing Face of Strategic Crisis Management*
- *Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes dans la vie publique*
- *Integrity Framework for Public Investment*
- *Committing to Effective Whistleblower Protection* (à paraître)
- *Counterfeit and Pirated Trade: The Current Picture* (à paraître)
- *Panorama des régions 2016* (à paraître)
- *Perspectives régionales 2016* (à paraître)

■ Manifestations principales

- Réunion annuelle du Groupe de travail des hauts responsables du budget, Rome, 11-12 juin 2015
- Réunion des E-Leaders, Tokyo, 29-30 septembre 2015
- 6^e Table ronde des maires et des ministres, Mexico, 16 octobre 2015
- Réunion au niveau ministériel sur la gouvernance publique au service de la croissance inclusive, Helsinki, 27-28 octobre 2015
- Réunion du Réseau des hauts responsables des centres de gouvernement, Helsinki, 28-30 octobre 2015
- Initiative de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau, Paris, 2-3 novembre 2015
- Forum de haut niveau de l'OCDE sur le risque, Washington, DC, 8-10 décembre 2015
- Symposium sur la gouvernance des infrastructures, Paris, 29 février 2016
- Forum sur l'intégrité, « Éliminer les obstacles non tarifaires : Le commerce international sans corruption », Paris, 19-20 avril 2016

Direction de la science, de la technologie et de l'innovation



Andrew Wyckoff

Directeur

Courriel : sti.contact@oecd.org

“Une innovation plus dynamique – faisant notamment appel aux technologies et à l’infrastructure numériques – est absolument indispensable pour stimuler la croissance de la productivité et la création d’emplois ainsi que pour atténuer les coûts liés à certains défis mondiaux tel le changement climatique. Il nous faut faire preuve de créativité et d’audace afin que les progrès technologiques et les découvertes scientifiques soient mis au service des individus, de notre planète et d’une plus grande prospérité.”

La Direction de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) prodigue des conseils fondés sur des données factuelles au sujet des politiques à suivre pour que la science, la technologie et l'innovation favorisent bien-être et croissance économique. Dans le cadre de ses travaux théoriques, analytiques et statistiques, STI s'attache à mettre en évidence de nouvelles sources de croissance et à isoler les déterminants de la productivité et s'intéresse aussi à l'évolution des échanges internationaux, à celle suivie par l'économie numérique ainsi qu'aux ressorts de l'innovation.

Le ralentissement de la productivité au cours des dix dernières années est venu assombrir encore les perspectives économiques à long terme. L'OCDE, dans ses récents travaux sur « L'avenir de la productivité », a montré que le fossé qui sépare les entreprises les plus productives du reste des entreprises va s'élargissant, ce qui laisse supposer qu'il existe des obstacles s'opposant à la diffusion des innovations.

La productivité est largement tributaire de l'innovation et du progrès technologique. *L'impératif d'innovation* s'inscrit dans le prolongement de la première Stratégie de l'OCDE pour l'innovation. On y souligne combien il est important de privilégier, dans le cadre des politiques d'innovation, des stratégies efficaces en matière de compétences, un environnement économique ouvert et compétitif, des investissements publics soutenus, un élargissement de l'accès et de la participation à l'économie numérique ainsi qu'une gouvernance et une mise en œuvre solides.

Les Ministres de l'OCDE et de différentes économies émergentes ont adopté une déclaration conjointe lors de la Réunion ministérielle de l'OCDE sur la science et la technologie qui s'est tenue récemment à Daejeon (Corée). Ils ont invité l'OCDE à accentuer ses activités de conseil au sujet des politiques scientifique et technologique, en particulier en ce qui concerne la science ouverte, l'évaluation d'impact et la coopération internationale, et à continuer de perfectionner ses statistiques et ses systèmes de mesure.

La publication *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2015* a présenté plus de 200 indicateurs portant sur les pays de l'OCDE et les principales économies non membres. L'année 2015 a aussi vu la parution de la 7^e édition du *Manuel de Frascati*, qui constitue la référence internationale pour la mesure des activités de recherche-développement depuis 1963. ■

www.oecd.org/sti-fr

■ Activités principales

- Données massives : www.oecd.org/fr/sti/ieconomie/data-driven-innovation.htm
- Haut débit et télécommunications : www.oecd.org/fr/sti/hautdebit
- Économie numérique : www.oecd.org/fr/sti/ieconomie
- Dynamique des entreprises : www.oecd.org/fr/sti/dynemp.htm
- Chaînes de valeur mondiales (CVM) : www.oecd.org/fr/sti/ind/global-value-chains.htm
- Innovation inclusive : www.oecd.org/fr/sti/inno/knowledge-and-innovation-for-inclusive-development.htm
- Industrie : www.oecd.org/fr/sti/ind
- Innovation : www.oecd.org/fr/sti/inno
- Science et technologie : www.oecd.org/fr/sti/sci-tech
- Échanges en valeur ajoutée (TiVA) : www.oecd.org/fr/industrie/ind

■ Publications principales

- Science, technologie et industrie : *Tableau de bord de l'OCDE 2015. L'innovation au service de la croissance et de la société*
- *L'impératif d'innovation : Contribuer à la productivité, à la croissance et au bien-être*
- *Manuel de Frascati*
- *Perspectives de l'économie numérique de l'OCDE 2015*
- *L'innovation fondée sur les données : Les données massives au service de la croissance et du bien-être* (à paraître)

■ Manifestations principales

- Bâtir notre avenir commun grâce à la science, la technologie et l'innovation, Réunion ministérielle, Daejeon, octobre 2015
- Statistiques de propriété intellectuelle pour les décideurs, Vienne, novembre 2015

Direction des statistiques



Martine Durand

Statisticienne en chef et Directrice des Statistiques

Courriel : stat.contact@oecd.org

“La réalisation des objectifs de développement durable passe par les données. L’OCDE, qui fait autorité en tant que source d’un large éventail de statistiques sur l’économie, la société, l’environnement et le développement, est une pionnière de l’élaboration d’indicateurs plus larges du bien-être et du progrès. À la pointe de l’innovation mondiale en matière de méthodes, de systèmes et de diffusion statistiques, elle propose des méthodes et des données qui aideront de façon déterminante les pays du monde entier à réaliser le Programme de développement durable à l’horizon 2030.”

La Direction des statistiques (STD) recueille et analyse les statistiques économiques et sociales des pays membres et partenaires afin de les rendre aussi comparables que possible au niveau international. Ses principaux domaines d’étude portent notamment sur les comptes nationaux, les prix, les parités de pouvoir d’achat, les échanges, les entreprises, le travail et le bien-être. Sa mission consiste également à concevoir de nouveaux indicateurs indispensables aux pouvoirs publics, tels que ceux de la croissance verte, de la confiance et de la qualité de l’emploi, et à améliorer la qualité et la couverture des données sur la productivité, de manière à les rendre plus granulaires et à mettre en avant le rôle de la propriété intellectuelle. STD coordonne l’ensemble des activités statistiques de l’OCDE ainsi que le développement des systèmes d’information statistique de l’Organisation.

Pour instaurer une croissance inclusive, il est nécessaire de savoir si la croissance économique favorise le bien-être individuel. À cet effet, et en tirant parti de notre indicateur interactif du vivre mieux et du rapport biennal intitulé *Comme va la vie ?*, STD a élaboré un cadre de mesure du niveau de vie multidimensionnel, qui intègre le revenu et d’autres aspects de la qualité de vie qui importent pour le bien-être, comme l’emploi, la santé, l’éducation et l’inégalité de revenu. STD a également développé de nouvelles bases de données sur les inégalités en matière de richesse et de santé et sur le prix des logements.

Pour approfondir l’examen du bien-être économique des ménages, STD a lancé un nouveau « Tableau de bord des ménages » sur les conditions matérielles ainsi qu’un outil interactif « Comparez votre revenu » qui évalue les différences entre la perception que les personnes ont de l’inégalité de revenu et la réalité.

La base de données de l’OCDE sur les échanges en valeur ajoutée (TiVA), actualisée en octobre 2015, a transformé la manière dont les décideurs envisagent les échanges et les chaînes de valeur mondiales (CVM). STD s’emploie à y accroître le nombre des pays en développement, via le réseau tissé avec des partenaires régionaux, à rendre compte du rôle des petites et moyennes entreprises dans les CVM, et à examiner les relations entre échanges, investissements et CVM.

Forte de toutes ces activités, STD contribue activement aux efforts menés sous l’égide de l’ONU pour définir un cadre mondial d’indicateurs au service des Objectifs de développement durable. ■

www.oecd.org/fr/std

■ Activités principales

- Indicateurs composites avancés et enquêtes de conjoncture : www.oecd.org/fr/std/indicateurs-avances
- Indicateurs de l'entrepreneuriat et statistiques sur les entreprises : www.oecd.org/fr/std/stats-entreprises
- Statistiques sur la productivité : www.oecd.org/fr/std/stats-productivite
- Initiative du vivre mieux de l'OCDE : www.oecd.org/fr/statistiques/initiative-vivre-mieux.htm
- Mesurer le bien-être et le progrès : www.oecd.org/fr/statistiques/mesurer-bien-etre-et-progres.htm
- Croissance inclusive : www.oecd.org/std/inclusivegrowth-theoecdmeasurementframework.htm
- Égalité hommes-femmes : www.oecd.org/fr/parite
- Croissance verte : www.oecd.org/fr/croissanceverte
- Statistiques sur le marché du travail : www.oecd.org/fr/std/stats-travail
- Échanges internationaux et balance des paiements : www.oecd.org/fr/std/stats-echanges
- Mesurer les échanges en valeur ajoutée (TiVA) : www.oecd.org/fr/industrie/ind/mesurerlecommerceenvaleurajouteeuneinitiativeconjointedelocdeetdelomc.htm
- Comptes nationaux et statistiques financières : www.oecd.org/fr/std/cn ; www.oecd.org/fr/std/stats-fin
- Prix et parités de pouvoir d'achat : www.oecd.org/fr/std/prix-ppa

■ Publications principales

- *Comment va la vie ? 2015 : Mesurer le bien-être*
- *Well-being in Israel: A Framework of Statistical Indicators*
- *OECD Compendium of Productivity Indicators 2016*
- *Panorama des statistiques de l'OCDE 2015 : Économie, environnement et société*
- *Panorama de l'entrepreneuriat 2015*
- *Panorama des comptes nationaux 2015*

■ Manifestations principales

- Conférence mondiale SDMX, Bangkok, 28-30 septembre 2015
- 5^e Forum mondial de l'OCDE : Transformer les politiques, changer des vies, Guadalajara, 13-15 octobre 2015
- Atelier sur l'accès à de nouvelles sources de données pour les statistiques, Paris, 17-18 décembre 2015

Centre de politique et d'administration fiscales



Pascal Saint-Amans

Directeur

Courriel : ctp.contact@oecd.org

“En coopération avec nos membres et avec des pays à divers stades de développement, l'OCDE a réalisé des avancées considérables pour mettre fin à la fraude et à l'évasion fiscales, et garantir ainsi un système fiscal international plus solide et plus équitable. 2015 a été marquée par un accord historique visant à transformer en profondeur les règles fiscales mondiales. En 2016, notre objectif sera d'aider les pays à mettre en œuvre ces nouveaux engagements. C'est uniquement grâce au déploiement des mesures prévues que la vie des gens commencera vraiment à s'améliorer.”

Le Centre de politique et d'administration fiscales (CTPA) est le pivot des travaux de l'OCDE dans le domaine fiscal. Il apporte son soutien technique au Comité des affaires fiscales et son activité couvre les questions fiscales nationales et internationales, tant pour les impôts directs qu'indirects. Ses travaux s'appuient sur des relations solides avec les membres de l'OCDE et sur la participation de nombreux pays non membres, pays du G20 et pays en développement. Ils bénéficient de l'éclairage de représentants des entreprises, des syndicats et de la société civile, pour que les solutions élaborées soient en phase avec l'économie moderne et mondialisée.

La politique fiscale est un socle des travaux de l'OCDE, car elle contribue à façonner un environnement durable à l'appui d'une croissance économique équilibrée. Depuis plus de 50 ans, l'OCDE est également le fer de lance de l'élaboration des règles fiscales mondiales afin de lever les obstacles fiscaux au commerce et à l'investissement et de faire en sorte que la fraude et l'évasion fiscales ne constituent plus une menace pour les systèmes fiscaux des pays. Aujourd'hui, le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales compte plus de 130 juridictions membres, qui s'emploient à honorer leurs engagements envers les normes internationales de transparence fiscale établies par l'OCDE. En 2015, dans le cadre du Projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), tous les pays de l'OCDE et du G20 se sont engagés à appliquer des mesures qui permettront de réaligner l'imposition sur le lieu où les activités économiques se déroulent et où la valeur est créée. La prochaine phase du Projet BEPS sera ouverte à l'ensemble des pays et juridictions intéressés grâce à l'établissement d'un cadre inclusif. Compte tenu de l'importance accrue de mobiliser les ressources intérieures pour atteindre les objectifs de développement, ce cadre joue un rôle décisif pour aider les pays à bâtir de meilleurs systèmes fiscaux.

Depuis quelques années, les travaux accomplis sous l'égide du Dialogue d'Oslo de l'OCDE pour améliorer la coopération internationale et interinstitutionnelle sur les questions fiscales et de délinquance financière suscitent un intérêt grandissant. Enfin, notre Forum sur l'administration de l'impôt réunit des responsables d'administrations fiscales qui réfléchissent aux moyens de faire en sorte que les nouvelles politiques soient effectivement mises en œuvre, grâce à l'échange d'expérience et au partage des meilleures pratiques. ■

www.oecd.org/fr/ctp

■ Activités principales

- Échange automatique de renseignements : www.oecd.org/tax/automatic-exchange
- Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices : www.oecd.org/fr/ctp/beps.htm
- Impôts sur la consommation : www.oecd.org/fr/ctp/consommation
- Forum sur l'administration de l'impôt : www.oecd.org/tax/forum-on-tax-administration
- Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales : www.oecd.org/tax/transparency
- Relations internationales et fiscalité : www.oecd.org/fr/fiscalite/fiscalite-internationale
- Fiscalité et délits : www.oecd.org/fr/fiscalite/delits
- Fiscalité et développement : www.oecd.org/fr/ctp/fiscalite-internationale/lafiscaliteetledeveloppement.htm
- Analyse des politiques fiscales : www.oecd.org/fr/ctp/politiques-fiscales
- Conventions fiscales : www.oecd.org/fr/ctp/conventions
- Prix de transfert : www.oecd.org/fr/ctp/prix-de-transfert
- Inspecteurs des impôts sans frontières : www.oecd.org/fr/fiscalite/inspecteurs-des-impots.htm

■ Publications principales

- *Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales : Rapports d'examen par les pairs*
- *Projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices : Rapports finaux 2015*
- *Principes directeurs internationaux pour la TVA/TPS*
- *Statistiques des recettes publiques 2016* couvrant les pays de l'OCDE, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie et d'Afrique
- *Tax Administration 2015*
- *Taxation of SMEs in OECD and G20 Countries*
- *Taxing Energy Use 2015: OECD and Selected Partner Economies*
- *Les impôts sur les salaires 2016* couvrant les pays de l'OCDE et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes

■ Manifestations principales

- 6^e Conférence du Dialogue fiscal international, Paris, 1-3 juillet 2015
- Lancement de l'initiative Inspecteurs des impôts sans frontières, Addis-Abeba, 13 juillet 2015
- Lancement en direct sur le Web des rapports finaux du Projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, Paris, 5 octobre 2015
- 8^e Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, Bridgetown, 30 octobre 2015
- 20^e Forum mondial de l'OCDE sur les conventions fiscales, Paris, 3-4 novembre 2015
- 3^e réunion du Forum mondial sur la TVA, Paris, 5-6 novembre 2015
- Réunion annuelle du Forum mondial sur les prix de transfert, Paris, 2-3 mars 2016
- Groupe de travail informel sur la fiscalité et le développement : le BEPS et les pays en développement, Paris, 4 mars 2016
- Forum sur l'administration de l'impôt, Pékin, 11-13 mai 2016
- Réunion inaugurale sur le Cadre inclusif du BEPS, Kyoto, 30 juin-1^{er} juillet 2016

Direction des échanges et de l'agriculture



Ken Ash

Directeur des Échanges
et de l'Agriculture

Courriel : tad.contact@oecd.org

“Le système commercial multilatéral doit relever les défis du XXI^e siècle, alors que des problèmes anciens restent encore à régler. L'OCDE offre des analyses destinées à soutenir les avancées dans des domaines essentiels comme les échanges numériques, les services et la cohérence entre les politiques en matière d'échanges et d'investissement. Elle continue également de définir dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture les paramètres d'un programme constructif qui vise à réduire l'importance des mesures à court terme de soutien des prix et des revenus pour privilégier les investissements à long terme dans l'innovation, la compétitivité et la croissance durable de la productivité.”

La Direction des échanges et de l'agriculture (TAD) œuvre en faveur d'un système commercial multilatéral fort et fondé sur des règles, et elle aide les gouvernements à concevoir dans les domaines des échanges, de l'agriculture et de la pêche des politiques propices à une croissance durable et créatrices d'emplois. Elle gère aussi les programmes relatifs aux crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, et ceux traitant des normes applicables aux produits agricoles qui facilitent les échanges et la recherche collaborative sur les systèmes agricoles durables.

Les travaux de l'OCDE sur les échanges en valeur ajoutée (TiVA) et les chaînes de valeur mondiales (CVM) montrent où se crée le revenu lorsque les biens et les services passent les frontières plusieurs fois. Les services, en particulier, jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des CVM, et l'Indice de restrictivité des échanges de services de l'OCDE révèle que même les réformes les plus modestes pourraient accroître les exportations de 7 % et abaisser les prix à l'importation de 10 % dans certains secteurs et pays. Les indicateurs de l'OCDE sur la facilitation des échanges, de leur côté, font apparaître que la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges pourrait réduire les coûts des échanges de 17,5 % dans certains pays. L'*Inventaire des mesures de soutien pour les combustibles fossiles* réalisé en 2015 a mis en évidence des mesures dépassées de soutien de la production et de la consommation de combustibles fossiles, représentant un coût annuel de 160 milliards à 200 milliards USD.

L'OCDE procure aussi aux gouvernements des analyses et des conseils pour les aider à améliorer les performances de leur politique agricole, alimentaire et halieutique et continuer de renforcer les connaissances et l'innovation en matière d'agriculture. Le rapport *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2016* portera sur la politique agricole des pays membres de l'OCDE et de plusieurs grandes économies émergentes. Les *Perspectives agricoles de l'OCDE et la FAO 2016-2024* présenteront des projections sur l'évolution des marchés de produits et comporteront un chapitre spécial sur l'Afrique. En outre, les questions récentes touchant à la pêche et à l'aquaculture sont étudiées dans l'édition 2016 de l'*Examen de l'OCDE des pêcheries* et dans le cadre des travaux sur la *pêche au service du développement*. ■

www.oecd.org/fr/tad

■ Activités principales

- Politique agricole et soutien à l'agriculture : www.oecd.org/fr/tad/politiques-agricoles
- Échanges agricoles : www.oecd.org/fr/tad/echanges-agricoles
- Bénéfices de la libéralisation des échanges : www.oecd.org/fr/tad/beneficelib
- Environnement et échanges : www.oecd.org/fr/tad/envech
- Crédits à l'exportation : www.oecd.org/fr/tad/xcred
- Pêche : www.oecd.org/fr/tad/pecheries
- Échanges et développement : www.oecd.org/fr/tad/echdev
- Facilitation des échanges : www.oecd.org/fr/tad/facilitation
- Échanges de services : www.oecd.org/fr/tad/echanges-services
- Normes pour les semences, tracteurs, matériel forestier, fruits et légumes : www.oecd.org/fr/tad/code

■ Publications principales

- *The Impact of Services Trade Restrictiveness on Trade Flows*, OECD Trade Policy Paper n° 178
- *Participation of Developing Countries in Global Value Chains*, OECD Trade Policy Paper n° 179
- *Emerging Policy Issues: Localisation Barriers to Trade*, OECD Trade Policy Paper n° 180
- *Perspectives d'avenir pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*
- *Fishing for Development*
- *Adapting Agriculture to Climate Change*, OECD Food, Agriculture and Fisheries Paper n° 85
- *Examen de l'OCDE des pêcheries : statistiques nationales 2015*
- *Innovation, Agricultural Productivity and Sustainability in China* (à paraître)
- *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025* (à paraître)
- *Politiques agricoles : Suivi et évaluation 2016* (à paraître)

■ Manifestations principales

- Atelier sur la cohérence des politiques au service d'une agriculture intelligente face au climat, Île de Jeju, 17-18 juin 2015
- Dialogue avec l'APEC, « Les PME de services dans l'économie numérique : Possibilités et contraintes », Cebu, 28 août 2015
- Lancement de l'Inventaire OCDE-AIE 2015 des mesures de soutien pour les combustibles fossiles, Paris, 21 septembre 2015
- Conférence régionale OCDE-ASEAN 2015 sur les politiques agricoles en faveur de la sécurité alimentaire et de la productivité dans le secteur agroforestier, Séoul, 12-13 octobre 2015
- Conférence COPARMEX-COMCE-BIAC-OCDE sur les difficultés et les opportunités que présente pour les échanges et l'investissement le maintien de l'ouverture des marchés en Amérique latine, Mexico, 15 octobre 2015
- Forum mondial de l'OCDE sur les échanges 2015, Paris, 3 novembre 2015
- Forum mondial de l'OCDE sur l'agriculture 2016, Paris, 2 février 2016
- Réunion OCDE des ministres de l'Agriculture 2016, Paris, 7-8 avril 2016

Direction des relations extérieures et de la communication



Anthony Gooch

Directeur

Courriel : pac.contact@oecd.org

“En entrant en contact et en nouant le dialogue avec la communauté internationale des dirigeants, des « prescripteurs » et des citoyens, PAC œuvre à optimiser l’impact des travaux de l’OCDE sur le monde interconnecté d’aujourd’hui.”

Le rôle de la Direction des relations extérieures et de la communication (PAC) est de renforcer l’impact et l’influence de l’OCDE sur ses publics cibles. La Direction orchestre de manière stratégique les activités de communication externe conformément aux orientations du Secrétaire général, et apporte formation, appui et conseil sur les enjeux liés à la communication. PAC promeut également le dialogue avec une large palette de personnalités influant sur l’élaboration des politiques telles que les membres des parlements, des représentants des entreprises, des syndicats, de la société civile, des médias et du grand public.

2015 a été une année sans précédent pour les activités de communication de l’OCDE, au cours de laquelle des records ont été battus en termes de diffusion et de couverture en Une des journaux, notamment à propos de manifestations et de processus internationaux majeurs tels que les travaux très médiatisés de l’OCDE/G20 sur la fiscalité, les Objectifs de développement durable des Nations Unies, et les négociations sur le climat de la COP21 à Paris. L’OCDE a figuré dans 60 articles de première page dans de grands journaux internationaux et dans plus de 30 000 articles imprimés et en ligne ; le site OECD.org a reçu 18 millions de visites ; et OECD iLibrary a enregistré près de 14 millions de téléchargements. Sur Twitter, le nombre d’abonnés est passé à plus de 900 000, alors que les visualisations de données ont été consultées 3 millions de fois. À la fin de l’année, le Portail de données lancé récemment enregistrait plus d’un million de consultations par mois.

PAC a également renforcé son engagement auprès des prescripteurs et des citoyens. La popularité de l’Indicateur du vivre mieux de l’OCDE s’est maintenue, avec près de 2.2 millions de visites en 2015, et plus de 100 000 personnes ayant partagé leur conception du bien-être avec l’OCDE. Le Forum de l’OCDE 2015 : « Investir dans l’avenir : société, durabilité, prospérité » a rassemblé des ministres, des dirigeants d’entreprise et des leaders d’opinion de toute la société civile autour des enjeux les plus urgents du programme d’action mondial, devant un public averti de plus de 2 000 personnes. Le Réseau parlementaire mondial de l’OCDE a poursuivi son engagement au côté du pouvoir législatif, sur des domaines complexes des réformes. Les Journées parlementaires de l’OCDE ont attiré en février un nombre de participants record avec la présence de 124 membres de parlements.

PAC a également poursuivi sa coopération intensive avec les publics régionaux et locaux, via ses quatre centres situés dans le monde entier, et qui couvrent l’Europe centrale et orientale, l’Amérique latine et les Caraïbes, l’Asie et l’Amérique du Nord. ■

www.oecd.org/fr

■ Activités principales

- Centres à l'étranger : www.oecd.org/centres-fr ; Berlin : www.facebook.com/OECDStatistik et www.twitter.com/OECDStatistik ; Mexico : www.twitter.com/ocdeenespanol ; Tokyo : www.facebook.com/OECD.Tokyo et www.twitter.com/OECDTokyo ; Washington : www.facebook.com/OECDWashington et www.twitter.com/OECD_Washington
- Société civile : www.oecd.org/societecivile
- OECD iLibrary, diffusion et connaissances : www.oecd-ilibrary.org/fr
- Images et vidéos : www.flickr.com/OECD ; www.youtube.com/OECD
- Portail de données de l'OCDE : <http://data.oecd.org/fr>
- Relations avec les médias : www.oecd.org/media-fr
- Forum de l'OCDE : www.oecd.org/fr/forum
- Relations avec les parlementaires : www.oecd.org/fr/apropos/membresetpartenaires/relationspubliques/locdeetlesparlementaires.htm
- Édition : www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde
- Média sociaux : www.facebook.com/TheOECD ; www.twitter.com/OECD
- Indicateur du vivre mieux : www.oecdbetterlifeindex.org/fr

■ Publications principales

- *L'Observateur de l'OCDE*, trimestriel : www.observateurocde.org
- Synthèses de l'OCDE : www.oecd.org/policy-briefs
- Annuel de l'OCDE 2016 : www.oecd.org/fr/forum/annuel-ocde
- Série Les Essentiels de l'OCDE : <http://oe.cd/1hQ>
- Blog : OECD Insights : <http://oecdinsights.org>
- Panorama des statistiques de l'OCDE : www.oecd.org/fr/sites/panoramadesstatistiquesdelocde
- Rapport du Secrétaire général aux ministres 2016
- Lettre d'information de la société civile de l'OCDE

■ Manifestations principales

- Forum de l'OCDE 2015 : Investir dans l'avenir : société, durabilité, prospérité, Paris, 2-3 juin 2015
- Journées européennes du patrimoine, Paris, 19-20 septembre 2015
- Journées parlementaires de l'OCDE, Paris, 25-27 février 2015
- Forum de l'OCDE 2016 : Économies productives, sociétés inclusives, Paris, 31 mai-1^{er} juin 2016

Secrétariat des relations mondiales



Marcos Bonturi

Directeur

Courriel : grs.contact@oecd.org

“L’OCDE favorise le partage de l’expérience acquise avec et entre les pays, quel que soit leur stade de développement, pour qu’ils puissent parvenir à une convergence de vues sur les enjeux communs et mettre en œuvre les meilleures solutions. La participation des pays partenaires aux travaux de l’OCDE est vivement souhaitée car elle ouvre de nouvelles perspectives, conférant ainsi une pertinence accrue aux débats mondiaux sur les politiques publiques.”

Le Secrétariat des relations mondiales (GRS) amplifie le rayonnement et l’impact de l’OCDE dans le monde en renforçant les relations de l’Organisation avec les pays émergents et en développement. Il encourage les Partenaires clés – l’Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l’Inde et l’Indonésie – et d’autres partenaires importants à participer activement au programme de travail de l’OCDE.

Les travaux de l’OCDE au titre des relations mondiales sont au cœur de sa réponse stratégique au Programme de développement durable à l’horizon 2030 des Nations Unies. Le GRS continue ainsi de renforcer la collaboration des pays partenaires avec l’Organisation, en particulier des Partenaires clés et d’autres pays qui souhaitent établir des relations plus étroites avec elle dans le but de soutenir leurs ambitieux projets de réforme.

L’Organisation a mis en place avec plusieurs pays partenaires (Brésil, Chine, Indonésie, Kazakhstan, Maroc, Pérou et Ukraine) des mécanismes communs de définition des priorités qui permettent d’aborder les possibilités de collaboration mutuellement profitable à l’échelle de l’ensemble de l’administration.

Pour compléter cette approche bilatérale, des programmes régionaux renforcent l’impact de l’OCDE sur les politiques publiques de grands groupes de pays, en encourageant le dialogue régional, l’échange de bonnes pratiques et l’adhésion aux instruments juridiques de l’OCDE. Un nouveau Programme régional pour l’Amérique latine et les Caraïbes sera lancé à la RCM de 2016. Les autres Programmes régionaux concernent l’Asie du Sud-Est, le Moyen-Orient et l’Afrique du Nord, l’Eurasie et l’Europe du Sud-Est. La coopération avec les pays d’Afrique subsaharienne se développe également. Dans le cadre de toutes ces activités régionales, les priorités sont définies en concertation avec les pays partenaires, de façon que les travaux répondent aux besoins particuliers de chaque région. ■

www.oecd.org/fr/relationmondiales

■ Activités principales

- Relations mondiales, Partenaires clés, programmes régionaux et forums mondiaux de l'OCDE : www.oecd.org/fr/relationmondiales
- Afrique : www.oecd.org/fr/afrique
- Brésil : www.oecd.org/fr/bresil ; www.oecd.org/fr/relationmondiales/approchesregionales/ameriquelatine.htm
- Chine : www.oecd.org/fr/chine
- Eurasie : www.oecd.org/fr/relationmondiales/eurasia.htm
- Inde : www.oecd.org/fr/inde
- Indonésie : www.oecd.org/fr/indonesie
- Amérique latine : www.oecd.org/fr/relationmondiales/approchesregionales/ameriquelatine.htm
- Moyen-Orient et Afrique du Nord : www.oecd.org/mena
- Afrique du Sud : www.oecd.org/fr/afriquedusud
- Asie du Sud-Est : www.oecd.org/fr/relationmondiales/seaprogramme.htm
- Europe du Sud-Est : www.oecd.org/investmentcompact

■ Publications principales

- *Competitiveness in South East Europe: A Policy Outlook*
- Série Indice des politiques à l'égard des PME :
 - *Eastern Partner Countries 2016: Assessing the Implementation of the Small Business Act for Europe*
 - *Western Balkans and Turkey 2016: Assessing the Implementation of the Small Business Act for Europe*
 - *Afrique du Nord et Moyen-Orient 2014 : Évaluation sur la base du Small Business Act pour l'Europe*
- *Les femmes et l'entreprise 2014 : Accélérer l'entrepreneuriat dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient*

■ Brochures OCDE

- Une action aux côtés de l'Afrique
- Active with Brazil (également disponible en portugais)
- Active with the People's Republic of China (également disponible en chinois)
- Active with India
- Active with Indonesia (également disponible en indonésien)
- Active with Latin America and the Caribbean (également disponible en espagnol)
- Active with the Middle East and North Africa (également disponible en arabe)
- Active with Southeast Asia
- MENA-OECD Competitiveness Programme: Promoting Women's Economic Opportunity in the Middle East and North Africa
- Competitiveness in South East Europe: Key Messages Brochure

Direction exécutive



Anthony Rottier

Directeur

Courriel : exd.info@oecd.org

“La capacité de l’OCDE à produire ses résultats et à préparer l’avenir dépend de ses services de soutien. En 2015, nous avons poursuivi le renforcement de la capacité d’optimisation de l’emploi des ressources de l’Organisation pour ses membres grâce à la mise en œuvre d’un Plan d’action global pour l’optimisation des ressources (V4M) et à la consolidation de la nouvelle organisation des services internes. Ces initiatives, parmi d’autres, sont l’illustration de la solidité des pratiques et normes de l’OCDE en matière de gestion, et de la détermination à faire en sorte que l’Organisation reste au premier rang des organisations internationales à cet égard.”

La Direction exécutive (EXD) conseille le Secrétaire général sur les politiques et pratiques applicables à la gestion de l’Organisation, tout en veillant à ce que l’OCDE demeure à l’avant-garde des meilleures pratiques en la matière. EXD apporte au personnel, aux pays membres et aux délégués un large éventail de services internes de qualité – gestion des ressources humaines et financières ; gestion du numérique, de la connaissance et de l’information ; conférences, services linguistiques, sécurité et opérations – qui permettent à l’Organisation de mener ses travaux à bien avec efficacité et efficacité.

En 2015, EXD a consolidé sa nouvelle organisation, ramenant le nombre de ses services de cinq à quatre et renforçant la place accordée à la gestion de l’information et de la connaissance. Cette évolution facilite la collaboration au sein d’EXD et place cette direction, et l’OCDE, en meilleure position pour mettre à profit le processus de transformation numérique de nombreux aspects des travaux de l’Organisation. L’année a également été marquée par la signature du bail de location d’un nouveau bâtiment qui permettra à l’Organisation d’absorber la croissance attendue au cours des prochaines années. Les espaces de bureaux de l’Organisation sont désormais plus consolidés qu’ils ne l’ont jamais été.

En 2015, l’OCDE a poursuivi le renforcement de sa capacité d’optimisation de l’utilisation des ressources pour les pays membres en appliquant progressivement les recommandations du Plan d’action résultant du projet V4M. Mené en 2013-14, ce dernier aura des répercussions sur les pratiques et processus à l’OCDE. ■

Audit interne et Évaluation



Lucy Elliott

Directrice de l'Audit interne
et de l'Évaluation

Courriel : evia@oecd.org

“L’Audit interne et l’Évaluation en profondeur jouent un rôle essentiel en aidant l’OCDE à s’acquitter de sa mission grâce à des recommandations tournées vers l’avenir et à la définition de bonnes pratiques, ainsi qu’à des avis à l’intention du Secrétaire général en matière de gouvernance interne, de gestion des risques, de contrôle, de suivi et d’évaluation, ce qui contribue d’une manière générale à renforcer la gouvernance interne, la transparence et la performance de l’Organisation.”

L’Audit interne offre au Secrétaire général une garantie objective et indépendante par rapport à la gouvernance interne, à la gestion des risques et aux contrôles au sein du Secrétariat de l’OCDE. L’Évaluation en profondeur apporte un éclairage systématique et impartial sur la pertinence, l’efficacité et l’efficience des comités de substance de l’OCDE, entre autres, afin d’éclairer les décisions du Conseil relatives à l’opportunité et au renouvellement de leurs mandats.

En 2015, l’Évaluation en profondeur s’est intéressée à 12 comités et à trois programmes de Partie II, qu’elle a notamment soumis à des évaluations et à un suivi de la mise en œuvre de ses recommandations, tout en continuant à enrichir une banque d’exemples de bonnes pratiques qui a pour finalité de contribuer à la reproduction des expériences couronnées de succès et à promouvoir l’apprentissage à l’échelle de l’Organisation. De plus, le Conseil est parvenu à un accord sur un troisième cycle d’évaluation en profondeur destiné à rendre compte de l’évolution des besoins et des priorités stratégiques de l’Organisation, cycle qui s’ouvrira en 2017.

Comme l’exige l’Institut des auditeurs internes, l’Audit interne a fait l’objet d’une évaluation qualitative externe qui a abouti à la conclusion selon laquelle son activité était « conforme d’une manière générale » aux Normes de l’Institut, ce qui correspond à la meilleure appréciation possible. L’année 2015 a également vu débuter la mise en œuvre de la stratégie quadriennale de l’Audit interne, qui vise à réaliser des audits au plus près de la substance des travaux de l’OCDE et à offrir davantage d’assurances au niveau de l’Organisation. Un exemple des effets de cette stratégie réside dans l’adoption par l’OCDE d’une approche institutionnelle des questions financières et de personnel liées à la politique de conversion des contrats de la Gestion des ressources humaines, l’objectif étant de gérer les risques qui pourraient apparaître en termes de capacité à retenir les membres du personnel.

L’Audit interne et l’Évaluation ont formulé des avis à l’intention des dirigeants de l’Organisation en ce qui concerne les mécanismes de gouvernance interne, de gestion des risques, de contrôle, de suivi et d’évaluation. ■

www.oecd.org/fr/apropos/quivaitquoi/auditinterneetevaluation.htm

Direction des affaires juridiques



Nicola Bonucci

Directeur des Affaires juridiques
et Coordinateur des processus
d'adhésion

Courriel : legal@oecd.org

“La Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption a été à l'origine d'une « révolution » juridique dans le monde entier. Des lois anti-corruption ont été adoptées dans des pays où les pots-de-vin pouvaient autrefois être déduits de l'impôt. Leur application laisse toutefois à désirer même lorsqu'on tient compte des différences de culture, d'histoire et de tradition juridique.”

La Direction des affaires juridiques formule des avis sur tous les aspects juridiques, institutionnels et procéduraux des activités de l'Organisation, et aide les directions à élaborer leurs résultats. Elle représente l'Organisation en justice et apporte un soutien en matière de contrats, d'accords de coopération ou de financement, de propriété intellectuelle, et de réformes portant sur les ressources financières ou humaines.

La Direction a joué un rôle central dans la négociation des dispositions juridiques applicables lorsqu'il s'est agi de trouver de nouveaux locaux à usage de bureaux et de réviser les modalités de financement de l'Organisation par l'Union européenne. Elle a appuyé la mise en œuvre du programme Delta, qui vise à rendre les données de l'OCDE ouvertes, accessibles et gratuites. Elle a également continué de s'engager en faveur de la protection des noms et acronymes des organisations internationales sur internet.

Sur les questions de substance, nous avons largement contribué au Projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires (BEPS), notamment pour l'élaboration d'un instrument multilatéral destiné à modifier les conventions fiscales bilatérales. La Direction a, en outre, représenté l'OCDE à l'occasion de diverses réunions internationales consacrées à la lutte contre la corruption, dont certaines se sont tenues dans le cadre du G20. Les activités menées dans ces domaines conserveront une place essentielle dans les mois à venir, de même que les travaux d'établissement de lignes directrices concernant les obligations générales de diligence raisonnable propices à une conduite responsable des entreprises.

Tout au long de l'année 2015, notre équipe s'est mobilisée pour coordonner les discussions d'adhésion avec quatre pays candidats à différents stades du processus. Enfin, la Direction a prêté son concours dans le cadre des relations importantes entretenues avec les non-membres, en particulier en vue de leur adhésion aux instruments juridiques de l'OCDE et de la signature d'accords de coopération, et participé de manière très active à la négociation des Accords sur les privilèges et immunités visant à faciliter le travail de l'OCDE et à protéger son indépendance. ■

www.oecd.org/fr/juridique

Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif



Patrick van Haute
Directeur
Courriel : ecouncil@oecd.org

“Le Secrétariat du Conseil continuera d’assurer l’interface entre les membres et le Secrétariat pour préparer les décisions qui dessineront l’avenir de l’OCDE. En cette période de difficultés économiques pour les membres, la valeur ajoutée potentielle de l’OCDE est plus forte que jamais. Notre travail et nos compétences sont dédiés à la mise en œuvre de nos recommandations, pour le bénéfice de nos concitoyens.”

Le Secrétariat du Conseil est au service du Conseil et du Comité exécutif, des réunions des Chefs de délégation, du Groupe de Stratégie globale et de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM).

Le Secrétariat du Conseil apporte son concours au Secrétaire général sur la politique générale de l’Organisation et fournit conseils et assistance sur les aspects des activités du Conseil concernant les institutions, les politiques et les procédures. Il assure également la liaison entre les comités permanents ainsi qu’entre le Secrétariat et les délégations des pays membres pour la gestion du programme de travail du Conseil. Le dialogue qu’entretient le Secrétariat du Conseil avec les directions facilite leur action auprès des membres.

Dans la limite des ressources disponibles, et tout en servant de nouveaux organes, le Secrétariat du Conseil continue d’améliorer ses services auprès du Conseil, de sa Présidence et du Comité exécutif, en progressant dans la chaîne de valeur grâce aux informations qu’il recueille en permanence auprès de différents réseaux, afin d’assurer une meilleure coordination, d’identifier et de résoudre plus tôt les éventuels problèmes, et de faciliter la programmation. Le lancement de la plateforme eCouncil en 2014, qui améliore la coordination et rationalise la préparation des documents et des réunions du Comité exécutif et du Conseil, a considérablement facilité le cycle des documents. En 2016, les efforts se poursuivront pour mieux encore structurer les processus au sein du Secrétariat et étayer les relations institutionnelles. Dans cette optique, le Secrétariat du Conseil a travaillé à de nouveaux développements de l’eCouncil et au lancement d’espaces dédiés à la préparation des réunions du Comité des relations extérieures et du Comité du budget. ■

Prospective stratégique



Angela Wilkinson
Conseillère pour la prospective
stratégique

“Il y a toujours un risque que le monde de demain ne devienne un champ de bataille où s'affrontent les pouvoirs des idéologies ou des élites. La prospective stratégique à l'OCDE apporte une contribution essentielle à la diplomatie économique. Les effets positifs de la prospective pour l'action publique sont visibles partout aujourd'hui.”

La prospective stratégique aide les sociétés à prospérer en une période de turbulences, d'incertitude, de développements inédits et de changements chargés d'ambiguïté. Elle permet au nouveau discours de l'OCDE sur le progrès de se traduire en mesures concrètes et inclusives. En ouvrant le processus d'élaboration des politiques au plan international à de nouvelles idées sur une réalité mondiale changeante, elle aide les décideurs à concevoir des politiques de rupture et à collaborer pour faire naître de nouvelles possibilités et des perspectives d'avenir meilleures.

La prospective stratégique, qui monte en puissance dans l'ensemble du Secrétariat, allie une réflexion systémique ouverte à une analyse intégrée.

Cette montée en puissance est visible dans l'utilisation qui est faite de la prospective stratégique à l'appui de dialogues de haut niveau sur les politiques publiques. Les débats autour de scénarios à l'échelle mondiale au cours du déjeuner de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2015 et la discussion sur les mégatendances à laquelle a donné lieu la réunion du Groupe de stratégie globale en décembre 2015 en sont des illustrations.

Moins visibles sont les efforts constants déployés à l'appui de nouvelles compétences ou de nouveaux systèmes et infrastructures. Il faut citer par exemple le nouveau système coordonné d'analyse prospective, qui peut aider comités et directions à échanger et à utiliser la prospective pour planifier et programmer leurs travaux. Ce système s'inscrit dans le droit fil de l'analyse des mégatendances ou de nouvelles initiatives de l'OCDE comme la Prochaine révolution de la production, et étaye de nouveaux services à l'intention des membres, tels que l'élaboration de visions à long terme et la planification stratégique nationale.

Le réseau de la communauté de prospective publique (GFC) de l'OCDE, créé en 2013 pour mettre en relation les spécialistes de la prospective et les praticiens, compte aujourd'hui plus de 70 membres issus de la quasi-totalité des pays membres de l'OCDE. S'appuyant sur des relations aussi bien virtuelles qu'en face à face, le réseau facilite l'échange de connaissances stratégiques sur les mégatendances et les scénarios à l'échelle mondiale. Il a permis de colliger des études de cas sur des aspects de la prospective qui intéressent l'action publique et coproduit un nouveau guide de l'OCDE sur les principes qui sous-tendent les pratiques efficaces.

En résumé, cette montée en puissance de la prospective stratégique devient une constante dans l'Organisation et demeure un élément essentiel pour concrétiser l'ambition qui est celle de l'OCDE de s'affirmer en tant que précurseur de tendances en matière de politiques publiques au niveau mondial. ■

ORGANES SPÉCIAUX DE L'OCDE ET AUTRES ENTITÉS SPÉCIALES



Centre de développement de l'OCDE



Mario Pezzini
Directeur

Créé en 1962, le Centre de développement de l'OCDE (DEV) est une plateforme spéciale pour l'analyse, le partage des connaissances et le dialogue sur les politiques fondé sur des données factuelles, où les pays en développement, les économies émergentes et les pays de l'OCDE communiquent les uns avec les autres sur un pied d'égalité. Sa composition ouverte, conjuguée à son indépendance intellectuelle, l'aide à trouver des solutions innovantes aux problèmes de développement urgents. Depuis 2015, six pays – la Chine, le Ghana, le Kazakhstan, la Slovénie, la Tunisie et l'Uruguay – ont rejoint le Centre qui compte maintenant 50 membres (26 pays membres de l'OCDE et 24 pays non membres). Celui-ci s'appuie aussi sur la participation de l'Union européenne.

Le Centre de développement effectue des travaux de recherche axés sur les politiques dans un large éventail de domaines d'action, tout en cultivant des liens avec les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales à travers un dialogue sur les politiques et l'échange de connaissances. Grâce à la représentativité mondiale de son Comité directeur et à l'approche pluridisciplinaire et inclusive qu'il suit, il peut aider les gouvernements à progresser dans l'exécution des priorités qu'ils se sont fixées pour instaurer des sociétés sans exclus et des économies compétitives, ainsi qu'à mettre en lumière de nouveaux angles d'analyse pour les problèmes de développement et les questions régionales et nationales. Au cœur de ces efforts se trouvent les initiatives de dialogue sur les politiques concernant, d'une part, le développement fondé sur les ressources naturelles et, d'autre part, les chaînes de valeur mondiales et la transformation de la production, ainsi que des réseaux associant des fondations (NETfwd), des entreprises multinationales (EMnet) et les responsables de la communication d'organismes de coopération pour le développement (DevCom).

Par conséquent, le Centre offre un cadre pour une réflexion approfondie sur les Objectifs de développement durable (ODD) et joue un rôle déterminant en aidant les pays à trouver de nouvelles stratégies qui permettent d'assurer une croissance plus solide, plus équilibrée, plus durable et plus inclusive. Le Comité directeur considère ses Examens multidimensionnels par pays comme un moyen important de soutenir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Centre contribue à combler les lacunes existant dans les données, ainsi qu'à définir les méthodes et à créer les capacités nécessaires à un suivi international efficace de la mise en œuvre des ODD. Citons, par exemple, les données sur l'égalité entre femmes et hommes (Indice Institutions sociales et égalité homme-femme), les indicateurs relatifs à la cohérence des politiques de développement et des politiques migratoires (tableau de bord KNOMAD), les indicateurs et les examens concernant le bien-être dans les pays en développement, les examens portant sur les systèmes de protection sociale, et les statistiques des recettes publiques en Afrique, en Asie, ainsi qu'en Amérique latine et aux Caraïbes. ■

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/dev ; Twitter : @OECD_Centre ; www.africaneconomicoutlook.org/fr ; www.latameconomy.org ; www.genderindex.org

Agence internationale de l'énergie



Fatih Birol
Directeur exécutif

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) œuvre pour que ses 29 membres et d'autres pays disposent d'énergie fiable, abordable et propre. Ses travaux portent sur les quatre fondamentaux d'une politique énergétique robuste : la sécurité énergétique, la durabilité environnementale, le développement économique et l'engagement dans le monde entier.

Le dynamisme est la caractéristique qui décrit le mieux l'année 2015 à l'AIE. Un nouveau Directeur exécutif a pris ses fonctions en septembre, et amorcé des changements de stratégie dans le but de « moderniser » l'AIE. À l'occasion de la réunion ministérielle de 2015, les ministres de l'AIE ont souscrit de nouveaux mandats en vue de permettre à l'Agence

de s'adapter aux forces en évolution dans le secteur de l'énergie et de raffermir son rôle d'autorité mondiale dans le domaine de l'énergie :

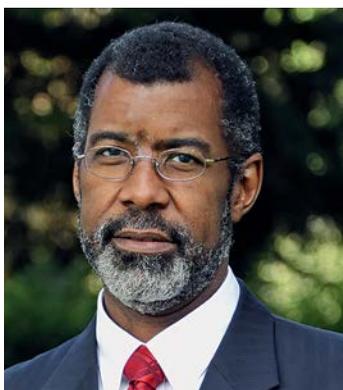
- en intensifiant la collaboration avec de grandes économies émergentes ;
- en renforçant et élargissant son engagement à l'égard de la sécurité énergétique ;
- en mettant encore plus l'accent sur les technologies des énergies propres, notamment l'efficacité énergétique ; et
- en assurant la santé financière à long terme de l'AIE.

L'AIE a resserré la coopération avec des économies émergentes clés, pour aboutir à la mise en œuvre d'une association avec la Chine, l'Indonésie et la Thaïlande. L'association est la première étape d'une relation qui évoluera progressivement, et elle sert à étayer le développement futur de la coopération. L'AIE a également progressé dans sa relation avec l'Inde, et elle ne doute pas que ce pays nouera rapidement une association avec elle. En novembre, le Mexique a entamé la procédure d'adhésion en vue de devenir membre de l'AIE.

L'AIE a également fait preuve d'un engagement sans précédent dans le cadre de la COP21 en livrant, au cœur même des négociations, ses statistiques sur les émissions de gaz à effet de serre ainsi que ses analyses des politiques et des marchés des énergies propres, qui font autorité ; une déclaration des ministres de l'AIE sur l'énergie et le changement climatique ; et des scénarios 2 degrés démontrant que des objectifs climatiques ambitieux sont encore à notre portée. ■

Pour plus d'informations, voir : www.iea.org

Agence pour l'énergie nucléaire



William Magwood
Directeur général de l'AEN

Les 31 pays membres de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) totalisent 86 % de la puissance nucléaire installée mondiale. L'AEN aide ses membres à maintenir et à approfondir, par la coopération internationale, les bases scientifiques, technologiques et juridiques indispensables à une utilisation sûre, respectueuse de l'environnement et économique de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Ses travaux nourrissent les décisions publiques sur les politiques nucléaires, ainsi que les analyses stratégiques plus générales de l'OCDE pour ce qui concerne notamment l'énergie, la croissance verte et le changement climatique.

Les activités de l'AEN portent sur la sûreté et la réglementation nucléaires, la gestion des déchets radioactifs, la radioprotection, les sciences et données nucléaires, le développement de l'énergie nucléaire et le cycle du combustible, ainsi que les affaires juridiques. De plus, elle assure le secrétariat technique du Programme multinational d'évaluation des conceptions (MDEP), du Cadre international de coopération sur l'énergie nucléaire (IFNEC) et du Forum international Génération IV (GIF).

En 2015, l'AEN a préparé avec les pays membres du GIF la prorogation pour dix ans de l'accord-cadre fondateur du Forum, aux termes duquel les signataires peuvent collaborer autour de projets de recherche-développement (R-D) de technologies nucléaires de la prochaine génération. La plupart des pays qui participent au GIF ont déjà signé la prorogation. Les autres devraient adhérer à l'accord renouvelé en 2016.

Au cours de l'année passée, l'AEN a pris en charge la gestion du Cadre international de coopération sur l'énergie nucléaire (IFNEC), un forum dont les 64 pays se sont fixé comme objectif d'examiner et d'étudier les difficultés liées au déploiement de nouvelles centrales nucléaires dans les pays aux programmes nucléaires les plus avancés comme dans les pays qui font leur entrée sur ce marché.

En 2015 également, l'AEN a lancé son initiative Innovation nucléaire 2050 (NI2050), en partant du principe que les efforts engagés au niveau mondial pour réduire les émissions de carbone nécessiteront probablement un recours accru à l'énergie nucléaire. Pour réaliser leurs objectifs environnementaux à long terme, les pays pourront avoir besoin d'appliquer des technologies avancées à la production d'énergie, au démantèlement des installations nucléaires définitivement à l'arrêt et à la gestion des déchets radioactifs. L'initiative NI2050 vise à dégager des consensus globaux sur les besoins prioritaires en matière de R-D. ■

Pour plus d'informations, voir : www.oecd-nea.org/nea/index-fr.html

Entités spéciales



Groupe d'action financière



David Lewis
Secrétaire exécutif

Le Groupe d'action financière (GAFI) rassemble les États afin d'évaluer les risques, de définir des normes et d'examiner les efforts déployés par les pays pour lutter contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Créé par le G7 à Paris en 1989, il se compose aujourd'hui de 37 membres. Il coopère étroitement avec les Nations Unies, la Banque mondiale, le FMI et d'autres organisations, comme l'OCDE. Par le biais de ses neuf antennes régionales, il associe 198 pays à ses efforts afin de mondialiser son action. Ses normes sont essentielles pour combattre toutes sortes de menaces graves, notamment le trafic de stupéfiants, la traite d'êtres humains, la fraude, la cybercriminalité et les infractions pénales contre l'environnement. Ses normes relatives

aux bénéficiaires effectifs constituent le socle des efforts déployés par le G8, le G20 et l'OCDE pour combattre l'évasion fiscale et la corruption.

Le GAFI est la première instance à évaluer l'efficacité de la mise en œuvre de ses normes par les différents pays. Les 198 pays associés à son action, sans exception, se sont engagés à être évalués par rapport à ces normes. Les pays présentant des lacunes stratégiques et constituant une menace pour le système financier sont recensés et inscrits sur une liste rendue publique. Depuis 2007, le GAFI a ainsi examiné 80 pays et en a épinglé 59 – 46 d'entre eux ayant depuis pris des mesures.

Le financement du terrorisme est une priorité pour le GAFI. Le Groupe d'action financière a mené à bien un examen des mesures en place dans 194 pays et a présenté ses conclusions aux dirigeants des pays du G20 en novembre dernier. Depuis, plus de 50 pays ont pris des mesures ou se sont engagés à agir. En décembre, le GAFI a réuni des experts opérationnels d'autorités répressives, de cellules de renseignements financiers et d'organismes publics de sécurité et de renseignement pour tirer les enseignements des récentes attaques terroristes. Juste après, le Président du GAFI a lancé un appel lors d'une réunion sans précédent des ministres des Finances du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui a abouti à l'adoption de la Résolution 2253, ciblant l'État islamique en Iraq et au Levant (EIIL) et priant instamment les pays de mettre en œuvre les normes du Groupe d'action financière. ■

Pour plus d'informations, voir www.fatf-gafi.org

Forum international des transports



José Viegas
Secrétaire général

Le Forum international des transports (FIT), organisation intergouvernementale rattachée à l'OCDE, regroupe 57 pays membres. Laboratoire d'idées stratégique pour concevoir les politiques des transports, il organise le Sommet annuel réunissant les ministres des Transports. C'est la seule organisation mondiale couvrant tous les modes de transport.

Les transports et le changement climatique ont été un thème essentiel des travaux du FIT en 2015. En septembre, le Secrétaire général du FIT José Viegas a été nommé membre du Groupe consultatif de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU sur le transport durable. Ce Groupe présentera son rapport en novembre 2016.

En mai 2015, le Sommet annuel du FIT intitulé « Transports, échanges et tourisme » a rassemblé plus de 1 000 délégués d'environ 70 pays à Leipzig (Allemagne). Une déclaration conjointe des ministres a mis en relief l'importance que revêtent les échanges et le tourisme en tant que moteurs de croissance économique et de création d'emplois, ainsi que le rôle des transports pour assurer leur efficacité, leur efficacité et leur durabilité.

Dans le cadre de la COP21, le FIT a été l'organisation hôte d'un déjeuner de ministres sur le thème « Vers des transports bas carbone » et a organisé deux réunions d'experts.

Compte tenu des objectifs ambitieux de réduction du nombre de morts sur les routes figurant dans les Objectifs de développement durable (ODD), la sécurité routière a été un autre thème central des travaux du FIT. L'édition 2015 du rapport annuel de l'IRTAD sur la sécurité routière a de nouveau livré les données de sécurité routière les plus récentes et la vue d'ensemble la plus à jour des politiques mises en œuvre dans près de 40 pays. Le FIT a produit des rapports sur l'amélioration de la sécurité des motocycles, sur la gestion de la sécurité des infrastructures routières et sur l'impact de la crise économique sur la sécurité routière qui représentent sa contribution à la réduction du nombre de victimes d'accidents de la circulation, chiffré à 1.3 million dans le monde chaque année. Le FIT a aussi signé un mémorandum d'accord avec la Fédération internationale de l'automobile en vue de créer un réseau mondial de sécurité routière urbaine.

La troisième priorité a été de mener des travaux bilatéraux à la demande des pays. Le FIT a apporté son soutien au gouvernement finlandais pour repenser stratégiquement les transports en zones rurales, et il a passé en revue pour le Royaume-Uni les prévisions et scénarios de l'Airports Commission. Pour le Mexique et le Chili, il a mené des travaux préparatoires en vue de la création d'observatoires nationaux de la logistique. L'impact des très grands navires sur les villes portuaires a été un autre axe de travail spécifique.

Trois tables rondes du FIT ont été organisées en 2015 à Mexico, Pékin et Paris. Les rapports sur quatre projets entrepris à l'initiative des entreprises partenaires du FIT - sur la mobilité urbaine, la conduite automatisée, les mégadonnées dans les transports et les performances de la logistique - ont été lancés avec le Comité de partenariat d'entreprise du FIT. ■

Pour plus d'informations, voir : www.itf-oecd.org

Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales



Björn Gillsäter
Directeur du Secrétariat

Le Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN) compte 17 pays membres qui ont tous en commun le souci de connaître l'efficacité des organisations multilatérales qu'ils financent. Il produit, recueille, analyse et présente des informations d'actualité et fiables sur l'efficacité de ces organisations, notamment au regard du développement. Le corpus de connaissances ainsi constitué est destiné à contribuer à l'apprentissage au sein de ces organisations, et entre celles-ci, leurs clients et partenaires directs et les autres parties prenantes. Les membres du Réseau se servent des rapports pour répondre aux exigences attachées à leur propre redevabilité et pour contribuer à la prise de décision stratégique.

En 2015, le MOPAN s'est engagé dans la réalisation simultanée d'une série ambitieuse de douze nouvelles évaluations institutionnelles, le but étant de présenter les rapports et conclusions y afférents avant la fin de l'année 2016. Les organisations évaluées sont les suivantes : la Banque africaine de développement ; Gavi (l'Alliance du vaccin) ; le Fonds mondial de lutte contre le sida ; la tuberculose et le paludisme, la Banque interaméricaine de développement, l'Organisation internationale du travail ; le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida ; le PNUD, le PNUE ; le Programme des Nations Unies pour les établissements humains ; le Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies ; et la Banque mondiale.

De plus, le Réseau a adopté une nouvelle approche opérationnelle et méthodologique pour ses évaluations, dénommée MOPAN 3.0. Les principaux axes de celle-ci sont les suivants :

- Elle permet d'évaluer l'efficacité des organisations dans cinq domaines : la gestion stratégique, la gestion des relations, la gestion des opérations et de la performance et la contribution à l'obtention de résultats utiles, inclusifs et durables en matière humanitaire et dans le domaine du développement.
- Elle associe quatre sources de données factuelles : études documentaires, enquêtes, entretiens et consultations, au niveau des services centraux et dans pas moins de 16 pays.
- Elle permet de mesurer les performances au moyen d'un cadre qui s'articule autour de 12 indicateurs clés.
- Elle permet d'appliquer une note à chaque indicateur clé pour toutes les organisations.

Les membres du Réseau sont convenus de renouveler l'accord sur l'hébergement du Secrétariat du MOPAN au sein de l'OCDE jusqu'à la fin de 2019. ■

Pour plus d'informations, voir : www.mopanonline.org

Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle



Johannes Jütting
Chef du Secrétariat

Fondé en 1999, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) vise à l'amélioration de la production et de l'utilisation des statistiques dans l'ensemble du monde en développement. Il s'emploie à faciliter le renforcement des capacités statistiques, à promouvoir l'usage de données fiables dans la prise de décision, ainsi qu'à coordonner l'appui apporté par les donateurs dans le domaine des statistiques. PARIS21 a été créé par les Nations Unies, la Commission européenne, l'OCDE, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

En 2015-2016, PARIS21 a défini sa stratégie pour la période 2016-2020. Énonçant les priorités à mettre en œuvre pour les cinq années à venir, et ce dans l'esprit des Objectifs de développement durable (ODD), celle-ci a pour but de favoriser l'utilisation efficace des données, afin d'assurer la définition de politiques meilleures propres à garantir des vies meilleures. PARIS21 prévoit de répondre aux exigences nouvelles qui découlent de l'évolution de l'écosystème des données en s'appuyant sur un ensemble de quatre activités de premier plan : le partage des connaissances et l'innovation, la sensibilisation, la coordination et le suivi, et l'appui technique.

Dans le cadre de sa stratégie, PARIS21 a réalisé diverses activités de programme qui ont permis de toucher près de 90 pays. Entre autres, il a défini une approche formelle pour ses relations avec les petits États insulaires en développement (PEID), accueilli des ateliers qui ont réuni des journalistes et des statisticiens en Afrique, présenté les Stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) aux étudiants de quatre écoles de statistique, formé les agents de bureaux nationaux de statistique à la visualisation des données, et élaboré une « Feuille de route pour une révolution des données », accompagnée d'une vidéo promotionnelle.

Dans l'avenir, PARIS21 mettra au point un ensemble d'outils pour permettre aux pays en développement de se préparer efficacement à suivre l'évolution des indicateurs relatifs aux ODD et à en rendre compte. L'un d'eux est l'outil avancé de planification des données (ADAPT), conçu pour améliorer le calcul des coûts afférents aux SNDS et la notification des indicateurs liés aux ODD au niveau des pays.

En apportant aux pays en développement un savoir-faire innovant pour faciliter leur adaptation aux exigences de l'Agenda 2030, tout en jouant un rôle déterminant dans la coordination des divers partenaires de la statistique et du développement, PARIS21 continuera de promouvoir et de faciliter l'amélioration de l'emploi des statistiques aux niveaux national, régional et mondial. ■

Pour plus d'informations, voir : www.paris21.org/fr

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest



Laurent Bossard
Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) est une plateforme internationale qui se consacre aux enjeux régionaux en Afrique de l'Ouest. Ayant pour membres des organisations ouest-africaines et des pays de l'OCDE, il a pour mission de renforcer l'efficacité des politiques régionales et du soutien des partenaires. Créé en 1976, il est le premier partenariat officiel entre l'OCDE et l'Afrique et contribue à promouvoir les initiatives prises par la région et ses positions dans les débats mondiaux.

Le CSAO fait office de secrétariat et de plateforme internationale pour les réseaux régionaux sur la sécurité alimentaire et la résilience. Grâce à ces efforts, le Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) est devenu une référence internationale pour l'action concertée. De plus, sous la direction politique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le Secrétariat du CSAO anime depuis 2013 l'Alliance globale pour la résilience (AGIR).

La publication phare la plus récente du CSAO, intitulée *Un Atlas du Sahara-Sahel : Géographie, économie et insécurité*, propose une nouvelle lecture des problèmes de mobilité et de sécurité de la région, et étudie la manière dont les pays du Sahara-Sahel pourraient œuvrer ensemble à la stabilisation et au développement. S'appuyant sur cet ouvrage, le CSAO a apporté une importante contribution à la Conférence internationale pour la relance économique et le développement du Mali, qui s'est tenue en octobre 2015 à l'OCDE sous la présidence conjointe de M. François Hollande, Président de la République française, de M. Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali, et de M. Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE.

Le CSAO joue un rôle actif dans le dialogue international sur la stabilité et le développement du Sahel.

Depuis 2015, le Secrétariat du CSAO assure la conduite d'un cycle bisannuel de réflexion sur la coopération transfrontalière et d'un nouveau programme concernant les approches innovantes de la sécurité alimentaire, axé sur la transformation des chaînes de valeur agroalimentaires. Les partenaires du CSAO ont examiné les résultats de ces travaux, ainsi que les bonnes pratiques du RPCA et d'AGIR, lors de la Semaine du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, organisée en octobre 2015 dans le cadre de l'Expo Milano. ■

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/csao ; www.portailouestafrique.org et www.oecd.org/fr/sites/rpca

Comités consultatifs



Comité consultatif économique et industriel



Phil O'Reilly
Président



Bernhard Welschke
Secrétaire général et membre
du Bureau exécutif du BIAC

Le Comité consultatif économique et industriel (BIAC) fait entendre la voix des entreprises à l'OCDE. Créé en 1962, il prône la mise en œuvre de politiques qui permettent aux entreprises de toutes tailles de contribuer à la croissance, au développement économique et à la prospérité. Par l'intermédiaire du BIAC, les fédérations nationales d'entreprises et d'employeurs et leurs membres mettent leurs compétences spécialisées au service de l'OCDE et des gouvernements pour les aider à améliorer la compétitivité des économies, l'activité des entreprises et la qualité de vie des individus.

Conformément à la priorité accordée par la Présidence chilienne à la productivité lors de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM) de 2016, le BIAC étudie les 10 domaines prioritaires suivants qui jouent un rôle dans la productivité, la prospérité et la croissance inclusive :

1. Instaurer les conditions stratégiques propices à l'investissement.
2. Lutter contre les obstacles aux échanges et aux investissements internationaux.
3. Mettre en place un processus efficace à l'appui de la politique de la réglementation et de la coordination internationale.
4. Encourager l'entrepreneuriat.
5. Renforcer l'accès au financement.
6. Favoriser l'innovation et l'économie numérique.
7. Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie.
8. Encourager la flexibilité et la résilience du marché du travail.
9. Soutenir une conduite responsable des entreprises dans l'ensemble des économies.
10. Reconnaître l'importance de la santé pour instaurer des sociétés productives.

Pour plus d'informations, voir : www.biac.org ; Twitter : [@biacoced](https://twitter.com/biacoced)

Commission syndicale consultative



Richard Trumka
Président



John Evans
Secrétaire général

La Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) est l'organe de liaison de l'Organisation avec le mouvement syndical. Elle comprend 58 centrales syndicales affiliées dans les pays de l'OCDE, représentant plus de 66 millions de travailleurs, ainsi que des membres associés en Afrique du Sud, au Brésil, en Indonésie et en Fédération de Russie. Le TUAC vise à promouvoir une croissance inclusive et durable et à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

Le TUAC préconise un changement global d'approche pour réduire les inégalités de revenu, notamment en renforçant les droits de négociation collective et les droits des travailleurs. Il est favorable à l'initiative de l'OCDE relative aux Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) et au Centre de l'OCDE pour les opportunités et l'égalité (COPE), qui vient d'être mis sur pied. Il suit de près les politiques relatives aux investissements, aux marchés financiers, au gouvernement d'entreprise, à l'innovation, aux compétences, au développement et au changement climatique, mais aussi à la fiscalité, y compris la mise en œuvre du Plan d'action BEPS. En coopération avec la Confédération syndicale internationale (CSI), le TUAC coordonne les contributions aux processus du G20 et du G7 par le biais du « Labour 20 » (L20). Il co-organise les sommets du L20 et les consultations avec les ministres et les dirigeants des pays du G20. L'année 2016 marque le 40^e anniversaire des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ; dans ce contexte, le TUAC continue d'œuvrer au renforcement de la coopération entre les points de contact nationaux et ses organisations syndicales internationales partenaires, et tient à jour une base de données en ligne des plaintes déposées. ■

Pour plus d'informations, voir : www.tuac.org/fr, www.tuacoecdmguidelines.org/Home.asp, www.medium.com/workers-voice-oecd et www.labour20.org ; Twitter : @TUACOECD

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

OCDE Paris

2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16
Tél : 33 (0) 1 45 24 81 67
Fax : 33 (0) 1 45 24 99 30
E-mail : sales@oecd.org
Commande en ligne : www.oecd.org/librairie

Centre OCDE de Berlin

Schumannstrasse 10, D-10117 Berlin
Tél : 49 30 288 8353
Fax : 49 30 288 83545
E-mail : berlin.centre@oecd.org
Internet : www.oecd.org/berlin

L'OCDE DANS LE MONDE

www.ocde.org

Centre OCDE de Mexico

Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia: Polanco, C.P. 11560
México, D.F.
Tél : 52 55 91 38 62 33
Fax : 52 55 52 80 04 80
E-mail : mexico.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/centrodemexico

Centre OCDE de Tokyo

3rd Floor, Nippon Press Center Building
2-2-1 Uchisaiwaicho
Chiyoda-ku, Tokyo 100-0011
Tél : 81 3 5532 0021
Fax : 81 3 5532 0035
E-mail : tokyo.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/tokyo

Centre OCDE de Washington

1776 I Street NW, Suite 450, Washington DC 20006
Tél : 1 202 785 6323
Fax : 1 202 315 2508
E-mail : washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/washington